Le Nouvelliste

TROIS-RIVIÈRES | 97e ANNÉE, N° 117

lenouvelliste.ca

SAMEDI 18 MARS 2017

Karine Gagné de retour au pays

PAGE 7

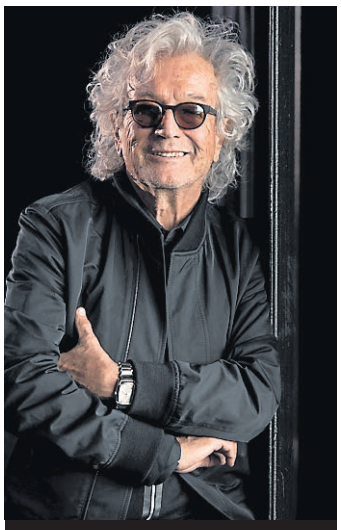

L'improbable destin de Luc Plamondon

CAHIER WEEK-END

Alex Harvey triomphe au sprint lors de la Coupe du monde à Québec

PAGE 53

ENQUÊTE PUBLIQUE RÉCLAMÉE

Deux personnes âgées sont mortes dans des circonstances nébuleuses en moins d'un an à la Villa du jardin fleuri PAGE 3

PHOTO : LA PRESSE CANADIENNE

COLLISION ENTRE DEUX AVIONS: UN MORT

PAGE 2

FRANCOEUR

C'est vrai que c'est «toto»...

PAGE 22

LÉGARÉ

Nadiia, Benoît et l'amour sans frontières

PAGE 5

PROMOTIONS DISPONIBLES
150$ par mois de rabais
Pour vos besoins en logement
• Domaine Les Rivières
• Terrasses Seigneuriales
• Place du Centre
TROISVERT
819 379-9429
www.troisvert.com

La solution pour vous sortir de l'endettement
Reprenez votre situation financière en main
819 379.3585 | 1 844.651.5500
Première consultation gratuite et confidentielle
Un seul paiement mensuel, sans intérêts
Remboursement d'une fraction de vos dettes

ÉRIC PRONOVOST, CPA, CA, PAIR, SAI
SYLVIE MÉNARD, conseillère en insolvabilité et administratrice
JOSÉE LAFERRIÈRE, conseillère en redressement financier

ROY MÉTIVIER ROBERGE
SYNDIC AUTORISÉ EN INSOLVABILITÉ
rmrsyndics.com
25, RUE DES FORGES, BUREAU 316, TROIS-RIVIÈRES
NOUVELLE ADRESSE : 3903, BOULEVARD ROYAL, SHAWINIGAN
VOUS AVANT TOUT...

2,20$ + TAXES
Samedi
8 13536 00002 0
Postes Canada - convention #40034151

SOMMAIRE

affaires	25 à 30
divertissement	E10-E12-E13
loterie	46
météo	46
nécrologie	43-44
opinions	22-23
petites annonces	36 à 43
sports	48 à 55

INSOLITE

Un fermier indien reçoit un train en dédommagement

NEW DELHI (AFP) — En litige avec la compagnie ferroviaire nationale indienne, un fermier du nord du pays s'est vu accorder par la justice un train et le bureau d'un chef de gare comme dédommagement.

Depuis 2015, Sampuran Singh poursuivait Indian Railways pour lui avoir sous-payé un terrain acheté pour la construction d'une voie ferroviaire. Les juges lui avaient donné raison, mais l'entreprise publique refusait de payer.

Ayant engagé une nouvelle procédure pour recouvrer son argent, M. Singh s'est vu octroyer par le tribunal un train express en lieu et place des 10 millions de roupies (204 400 $) qui lui étaient dus.

«Nous étions fatigués de plaider contre la compagnie de chemins de fer pour recouvrer les arriérés. Le tribunal nous a demandé d'identifier des biens pour récupérer notre argent», a raconté vendredi à l'AFP son avocat Rakesh Gandhi.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

Un apprenti pilote meurt dans une collision en plein vol

ISABELLE DUCAS
ET VINCENT LAROUCHE
La Presse

Une collision en plein ciel entre deux petits avions pilotés par des élèves d'origine chinoise a été fatale à l'un d'entre eux, vendredi midi, à Saint-Bruno.

L'apprenti pilote de 21 ans, qui était seul à bord, n'a pas survécu à l'écrasement de son appareil dans le stationnement du centre commercial Promenades St-Bruno. — PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Les appareils se sont percutés au-dessus des Promenades St-Bruno. L'un s'est abîmé dans le stationnement du centre commercial, blessant deux piétons. L'apprenti pilote de 21 ans, qui était seul à bord, n'a pas survécu à l'écrasement.

L'autre avion est tombé sur le toit du centre commercial, près du magasin Simons. Le jeune homme de 23 ans qui était aux commandes a été blessé, mais on ne craint pas pour sa vie.

Le centre commercial a aussitôt été évacué, à cause des risques d'incendie posés par l'essence s'échappant de l'appareil accidenté sur le toit.

Les deux aéronefs impliqués dans la collision, des Cessna1 52, appartenaient à l'école de pilotage Cargair, située à l'aéroport de Saint-Hubert, où les deux jeunes hommes suivaient des cours.

VENUS DE CHINE

Des sources ont confirmé à *La Presse* qu'ils étaient venus de Chine pour apprendre à piloter et qu'ils avaient obtenu tout récemment l'autorisation de voler seuls. L'école Cargair reçoit de nombreux pilotes chinois, parfois envoyés par leur gouvernement pour suivre leur formation. Selon les conversations radio entre la tour de contrôle de l'aéroport et les apprentis pilotes, l'un des appareils décollait tandis que l'autre se préparait à atterrir. Le contrôleur aérien a demandé à plusieurs reprises à l'avion qui s'approchait de la piste de maintenir son altitude, sans obtenir de réponse.

Le Bureau de la sécurité des transports (BST) fédéral a dépêché une équipe d'enquêteurs sur les lieux pour tenter de déterminer les causes de l'accident, avec la police de Longueuil.

Les carcasses tordues des deux avions se trouvaient toujours sur les lieux hier soir, et les policiers ne pouvaient dire quand elles seraient enlevées.

CONDOLÉANCES

La direction de Cargair n'a donné aucune information au sujet des victimes. En après-midi, des employés quittaient les locaux sans répondre aux questions des médias. Des élèves ont reçu une lettre de l'école leur demandant de ne pas téléphoner ni se rendre sur les lieux, et que les activités étaient suspendues jusqu'à lundi.

En fin d'après-midi, la direction a publié un communiqué dans lequel elle offre ses condoléances aux familles et aux personnes touchées par l'événement, en ajoutant qu'elle ne ferait aucun commentaire. «Nous concentrons actuellement nos efforts au soutien de nos employés et aux étudiants qui font tous partie de la grande famille Cargair», a déclaré la présidente, Josée Prud'homme, ajoutant que l'école collaborait activement à l'enquête du BST.

«J'aimerais adresser mes condoléances aux familles touchées», a déclaré le ministre de la Sécurité publique Martin Coiteux, en marge d'un rassemblement de nature économique au centre-ville de Montréal.

Le premier ministre Philippe Couillard a été mis au courant de l'accident aérien hier après-midi. «On doit avant tout penser aux victimes, aux blessés et aux gens qui étaient aux Promenades St-Bruno, qui certainement ont dû être très inquiets», a-t-il déclaré en mêlée de presse, à l'issue d'un événement organisé par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, avec le gratin du milieu des affaires du Québec.

Questionné sur la pertinence d'avoir un aéroport en pleine zone habitée, Philippe Couillard n'a pas remis en question l'existence de l'aéroport de Saint-Hubert. «Il va y avoir une enquête du Bureau de la sécurité des transports [du Canada]. Il peut s'agir d'une erreur de pilotage, de bien des choses. On est dans une grande zone métropolitaine, il va toujours y avoir une sécurité aérienne, notamment de petits avions. Maintenant, l'enquête va nous indiquer quels sont les événements et ce qui est arrivé.»

«GROS BOUM»

Nicholas Dumont était en train de manger au restaurant La Belle et le Boeuf au moment de l'impact. «J'ai entendu le gros boum, on pensait que c'était deux voitures qui s'étaient rentrées dedans dans le stationnement. Mais une fois à la fenêtre, on a bien vu qu'un avion était tombé», a-t-il raconté à *La Presse*. «Il est vraiment tombé du ciel, je voyais juste la queue de l'avion, le reste, c'était de la chiffonnade», a-t-il dit.

Une jeune mère qui se rendait aux Promenades St-Bruno a assisté aux dernières secondes avant l'écrasement. «Je conduisais ma voiture sur l'autoroute 30 près du centre d'achats. À ma droite, j'ai vu un avion qui piquait du nez à vive allure. Je pensais que c'était un exercice. Mais cinq secondes plus tard, il y a eu un deuxième avion qui tombait lui aussi, puis un gros morceau, qui semblait être une aile.»

Jonathan Littler, 21 ans, un employé du Canadian Tire des Promenades St-Bruno, était dans le stationnement lorsqu'un bruit croissant de moteurs lui a fait lever les yeux au ciel. «J'ai vu l'impact. Je me suis dit: "Ce n'est pas normal." Il n'y a pas eu de gros bruit, pas d'explosion ou de flammes. Juste quelques petits débris. Les deux avions sont tombés et j'ai appelé immédiatement le 911. J'ai couru à travers la neige et le parking pour essayer de faire quelque chose. Des gens regardaient pour voir s'il y avait une victime, mais il n'y avait rien à faire rendu là, c'était un avion écrasé.» L'autre appareil, qui est tombé sur le toit d'un magasin, avait disparu de son champ de vision.

UN EXPERT POUR VOUS. AVEC VOUS.

Faites appel à un expert pour prendre des décisions éclairées.

Jean-Marie Giguère est reconnu pour la qualité de son service et la saine gestion des placements. Il saura vous proposer une stratégie adaptée à vos objectifs et à vos attentes.

JEAN-MARIE GIGUÈRE, B.A.A.
Conseiller en placement

CAROL DUGRÉ
Conseillère adjointe

SUCCURSALE DE TROIS-RIVIÈRES
1500, rue Royale bureau 450
Trois-Rivières (Québec) G9A 6E6

819 693-7375 ou 1 888 316-3750
Télécopieur 819 693 2666

Desjardins
Gestion de patrimoine
VALEURS MOBILIÈRES

Coopérer pour créer l'avenir

Desjardins Gestion de patrimoine Valeurs mobilières est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Valeurs mobilières Desjardins inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).

«Je veux une enquête publique»

Deux personnes sont mortes dans des circonstances nébuleuses en moins d'un an à la Villa du jardin fleuri

PAULE VERMOT-DESROCHES
paule.vermot@lenouvelliste.qc.ca

François Bourassa réclame une enquête publique sur la sécurité des résidents de la Villa du jardin fleuri, et entamera des poursuites au civil à la suite de la mort de son père survenue le 26 février dernier. — PHOTO: STÉPHANE

Suzanne Ratelle déplore qu'aucun correctif n'ait été apporté à la sécurité de la résidence Villa du jardin fleuri, après le décès de sa mère, Thérèse Roberge, en avril dernier. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES — Le décès d'André Bourassa, ce septuagénaire mort gelé à la résidence Villa du jardin fleuri après s'être retrouvé embarré dehors en pleine nuit, aurait-il pu être évité? La question se pose plus que jamais alors qu'une autre dame, résidente de l'endroit, est décédée en avril dernier dans des circonstances pratiquement identiques. Une révélation qui enrage le fils de M. Bourassa, qui réclame maintenant une enquête publique sur la sécurité dans cette résidence.

Un premier décès est en effet survenu en avril 2016, dans le logement situé tout juste à côté de celui d'André Bourassa. Thérèse Roberge, qui habitait cette résidence depuis quelques années, s'est levée en pleine nuit et est sortie de sa chambre pour se retrouver à l'extérieur avec sa marchette. Incapable de rentrer étant donné que la porte était barrée de l'intérieur, Mme Roberge a voulu descendre du petit perron de son entrée avec sa marchette mais a perdu pied. Elle est tombée face contre terre, a subi un traumatisme crânien ainsi qu'un oedème pulmonaire, en plus de multiples contusions. Transportée en ambulance à l'hôpital, elle y est décédée quelques jours plus tard des suites de ses blessures.

À l'époque, sa famille avait porté l'incident à l'attention de la commissaire aux plaintes du CIUSSS-MCQ, explique sa fille, Suzanne Ratelle. «On aurait voulu que cet accident serve de leçon pour que des correctifs soient apportés et que personne ne revive ce que nous avions vécu. Mais quand on a vu, la semaine dernière, ce qui s'est produit avec M. Bourassa, ça nous a donné un choc. Je ne comprends pas que la sécurité n'ait pas été renforcée. C'est inadmissible», déplore Mme Ratelle.

SECOND DÉCÈS

Rappelons qu'André Bourassa, cet homme de 79 ans décédé le 26 février dernier, souffrait d'un début d'Alzheimer et a voulu quitter sa chambre en pleine nuit. Or, la porte de sa chambre se barrait de l'intérieur, et rien ne lui permettait de sonner pour alerter quelqu'un. Confus, il s'est retrouvé dehors en pleine nuit et est décédé d'hypothermie.

Son fils, François Bourassa, n'entend pas en rester là et réclame que des correctifs soient apportés. Il entamera des poursuites judiciaires dans les prochains jours contre la résidence.

«Il n'y avait pas de sonnette, pas de caméra, pas d'alarme sur la porte. Ils sont capables de placer des détecteurs pour dire quand une personne se lève de son lit, mais ils ne peuvent pas assurer la sécurité des portes? Et depuis que c'est arrivé, j'apprends qu'il y a eu d'autres cas avant nous. La direction n'a absolument rien fait pour améliorer la sécurité, ils n'ont tiré aucune leçon. Il faut que ça change», s'exclame celui qui réclame aujourd'hui une enquête publique sur cette résidence, mais aussi sur l'ensemble des résidences pour personnes âgées.

«Ils doivent être contraints à des normes beaucoup plus sévères. S'ils ne sont pas capables de s'occuper eux-mêmes de sécurité, il doit y avoir quelqu'un au gouvernement qui décide et qui impose des règles. Il faut que ces personnes-là, qui sont malades et vulnérables, soient en sécurité. Je veux qu'on mène une enquête publique», a-t-il lancé, visiblement ébranlé, s'exclamant qu'il n'en revenait pas que son père soit mort seul à l'extérieur, «gelé comme un chien».

À l'heure actuelle, François Bourassa a contacté quelques firmes d'avocats pour prendre des renseignements en vue d'un recours au civil contre la résidence où habitait son père depuis un mois avant les événements tragiques. Il compte déposer une poursuite dans les plus brefs délais, espérant que cette action fasse bouger les choses «pour ceux qui habitent encore là», indique-t-il.

À la Sécurité publique de Trois-Rivières, on indique que l'enquête entourant la mort d'André Bourassa est toujours en cours. Le coroner mandaté au dossier n'a pas non plus fait connaître ses conclusions à l'heure actuelle. Impossible pour le moment de savoir si des accusations de nature criminelle pourraient être portées dans ce dossier.

Vendredi, *Le Nouvelliste* a tenté de joindre quelqu'un de la direction de l'établissement Villa du jardin fleuri, mais nos appels n'ont pas été retournés.

Le CIUSSS analysera les deux tragédies

TROIS-RIVIÈRES (PVD) — Dans la foulée des événements survenus à la résidence Villa du jardin fleuri, le CIUSSS-MCQ confirme qu'il procède actuellement à des vérifications pour s'assurer de la sécurité des usagers qui résident présentement dans l'établissement, qui accueille des personnes autonomes et semi-autonomes.

«Les derniers événements survenus à la résidence pour personnes âgées la Villa du jardin fleuri sont très regrettables et ont commandé rapidement que le CIUSSS-MCQ procède à des vérifications pour s'assurer de la qualité et de la sécurité des soins et des services offerts aux usagers. Nous avons évalué tous les usagers actuellement hébergés à la Villa du jardin fleuri afin de s'assurer que leurs besoins correspondent aux services que la résidence est en mesure d'offrir», explique la porte-parole du CIUSSS, Geneviève Jauron.

Bien que les événements fassent l'objet d'une enquête policière et que le CIUSSS soit, pour cette raison, contraint à maintenir un certain niveau de confidentialité, Mme Jauron explique que les deux événements qui ont entraîné la mort de Thérèse Roberge et André Bourassa seront analysés. «Ces tristes événements ont amené le CIUSSS-MCQ à procéder à une analyse complète de ces deux situations afin de s'assurer d'améliorer continuellement nos services. Advenant que des actions doivent être apportées, elles seront déployées pour l'ensemble du territoire de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Une équipe d'inspecteurs a été mandatée le 7 mars dernier pour procéder à une inspection quant au respect des normes et des critères de qualité demandé à la résidence. Les conclusions de cette inspection seront connues très prochainement», ajoute Mme Jauron.

Rappelons que toute résidence privée pour aînés, telle que la Villa du jardin fleuri, doit être certifiée afin de pouvoir opérer en toute légalité. Le rôle du CIUSSS-MCQ est d'émettre ou de retirer les certificats de conformité aux ressources sous recommandation d'un comité d'experts ainsi que d'assurer le maintien des normes et des critères. Le CIUSSS «a la responsabilité d'assurer la vigie de la santé, de la sécurité et la protection des usagers. Le rôle de l'établissement est également de s'assurer que l'usager ait une réponse adéquate à ses besoins d'assistance personnelle», ajoute Mme Jauron.

Un maire qui plane... wow!

JEAN-MARC BEAUDOIN
CHRONIQUE
jm.beaudoin@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale

LA GRIFFE À BEAUDOIN

Remarquez que cela pourrait expliquer bien des choses.

Le maire de Louiseville, Yvon Deshaies ne manque pas de couleur, tant dans ses choix vestimentaires qui peuvent paraître excentriques à plusieurs, avec ses petits chapeaux, ses nœuds papillon assortis aux couleurs de ses chemises flamboyantes, qu'en raison de certaines de ses déclarations pour le moins ahurissantes. Comme vouloir rétablir la peine de mort, promettre d'arracher son niqab à la première musulmane qui osera le porter sur les trottoirs de Louiseville ou se confondre en admiration en se décrivant comme le plus grand des groupies du président américain Donald Trump.

«Yvon, c'est Yvon !», se sont, à peu près, résumés à commenter la plupart des membres de son conseil municipal.

Combien de fois on s'est dit qu'il en avait sûrement fumé du bon pour tenir les propos qu'il tenait ? On était peut-être moins dans le champ qu'on ne le croyait.

On connaît l'histoire. À des ados, lors d'un match de hockey à l'aréna, auxquels il donnait son opinion sur la légalisation de la marijuana, Yvon Deshaies en a mis plus que les jeunes n'en attendaient, se proclamant ardent consommateur, contraint de fumer en cachette et impatient que le pot soit légalisé pour enfin pouvoir s'allumer un «pétard» dans son bureau de maire.

«Si c'est pas "in" ça ! Cool man»! Une simple blague, se défendra-t-il par la suite, quand il découvrira qu'il avait été enregistré par le cellulaire auquel il s'adressait pourtant très directement et que la vidéo circule maintenant largement.

Difficile de nier quand on se reconnaît bel et bien dans les images, sans montage, sans truquage et qu'on risque même de devenir une gloire, éphémère sans doute, mais bien réelle sur Youtube.

«C'est un geste toto de ma part.» Ne vous excusez pas monsieur le maire. Ce qui était «toto», c'était de vouloir faire le trop grand gentilhomme, le maire qui comprend les jeunes, qui parle comme eux, qui vit les mêmes expériences qu'eux, qui peut être de la gang.

Pour tout autre maire, un tel impair risquerait de se révéler catastrophique en année d'élections au municipal. Les adversaires sauteraient sur l'affaire pour faire tourner au maximum le canif dans la plaie.

Peut-être parce qu'il nous a habitués à toutes sortes d'extravagances et parce qu'on ne lui soupçonne pas de malice, tout le monde a jusqu'ici été plutôt complaisant à son endroit. On a plus le goût de sourire que de s'offusquer d'un aveu aussi naïf de sa part, même s'il prétend que c'était simplement une mauvaise blague.

Faut le croire quoique... C'est suspect. Yvon Deshaies a été rapide à espérer l'établissement dans les limites de sa ville d'une production de cannabis thérapeutique. Peut-être parce qu'il souhaite s'y approvisionner directement, sans intermédiaire, afin de se soulager à bon prix d'une douleur persistance à l'épaule, à la suite d'une chute dans le stationnement de l'église. Un prétexte pour des envolées lyriques?

Qu'il n'ait pas eu la patience d'attendre la législation fédérale qui légalisera la consommation de marijuana à travers le Canada, dans le fond, on s'en fout. Qu'il tire son petit joint en cachette, cela pourrait ne le rendre qu'un peu plus sympathique. Au moins, on se dirait lorsqu'il fait une déclaration incendiaire qu'il devait être sur un *buzz*.

L'indolence avec laquelle a été accueillie la divulgation de la vidéo compromettante prouve surtout une chose. Non pas qu'on peut tolérer toutes les excentricités tant qu'elles viennent du maire de Louiseville, mais qu'il y a une acceptation sociale assez élevée maintenant sur la consommation de la marijuana, qu'on en fume déjà ou pas et sur sa prochaine légalisation.

Il y a comme un haussement d'épaules collectif sur cette question.

Il faut dire que même si le cannabis n'est pas encore légalisé, on en est à la quatrième, si ce n'est cinquième génération de consommateurs. Voilà plus d'un demi-siècle qu'on se passe le joint entre connaissances ou amis... sans trop se soucier du regard des autres.

Qu'on en use ou pas, le niveau de tolérance à sa consommation s'est considérablement élevé. On en est presque à sa banalisation.

On ne croit plus que le cannabis puisse être un produit hautement dangereux pour la santé, qu'il puisse générer des comportements troubles ou qu'il ne soit qu'une introduction à des drogues beaucoup plus dommageables.

Bien sûr, plusieurs études nous préviennent que sa consommation, surtout si elle est abusive, peut causer des problèmes, cognitifs entre autres. Tout comme la bière ou le vin.

Légalisation ou pas, ceux qui apprécient le produit ne s'en privent pas, car ils ne manquent pas de fournisseurs.

Malgré tout, même si en s'étirant le cou, il est assez facile de repérer dans les lieux publics ou dans les cabinets des établissements licenciés des fumeurs de pot ou d'en renifler involontairement à l'occasion leurs volutes, on reste quand même assez discret au Québec. Les usagers se sont gardé une petite gêne.

Mais n'allez pas à Vancouver. Il y a même, vers 16 h, le «pot hour». On vide les bureaux pour aller tirer sa touche à l'extérieur au vu et au su de tout le monde, sans crainte de représailles patronales ou policières.

Peut-être finalement, notre coloré maire de Louiseville est-il un précurseur, un visionnaire. Alors, laissons-le planer.

Coup de cœur

Il n'y a pas que le maire de Louiseville, le Cirque du Soleil sera lui aussi *Stone* cet été.

Coup de griffe

Il y a un ministre des Transports qui aura intérêt à ne plus aller se coucher sans pelle à neige au pied du lit.

Mal de pied? Urgences et assurances acceptées
Dr Yvan Jacob, podiatre
- Orthèses plantaires
- infiltration cortisone
- ongle incarné
- et plus...
Polyclinique du Cap
700, boul. Thibeau Trois-Rivières
819 370-6468
www.podiatreyvanjacob.com

CASINO DE MONTRÉAL En autocar
Tous les mardis, jeudis et 1 dimanche sur 2
30$ Prix par navette Taxes et FICAV inclus.
ARC-EN-CIEL EXPRESS CASINO
99$ PROMOTION POUR 4 NAVETTES POUR UN TEMPS LIMITÉ
voyages arc-en-ciel
Réservation: 819 374-0747

NOUS NÉGOCIONS, ACHETONS ET VENDONS POUR VOUS !
LA FAÇON LA PLUS ÉCONOMIQUE D'ACHETER
LE PRIX DU PETIT.COM
COURTIER DE VÉHICULES
819 996-1004

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MASCARET, *nom masculin*

Définition – Longue vague déferlante provoquée par la progression rapide du flux dans un estuaire.
Étymologie – De l'occitan *mascaret*, 'barbouillé'.
Champ lexical – marée, fleuve, surfeur, estuaire, vague, baie, raz-de-marée, rivière; Fundy, Moncton, Dordogne; montante, remonter.

Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

Nadiia, Benoît et l'amour sans frontières

ISABELLE LÉGARÉ
CHRONIQUE
isabelle.legare@lenouvelliste.qc.ca

LA VIE

Elle préfère l'appeler «Ben», mais plus encore, tout simplement «chéri» en roulant le r avec son accent typique, de la musique aux oreilles de Benoît Poussard.

Nadiia Mishchenko est Ukrainienne. Il est Québécois. Pour elle comme pour lui, il y a des signes qui sont universels: les yeux brillants, le cœur qui bat la chamade, les papillons dans le ventre... Ça ne trompe pas.

Presque huit ans après leur première rencontre, Nadiia avec deux i craque toujours autant pour le regard vif de Benoît, sa gentillesse hors du commun et sa façon bien à lui de la faire rire. «Tu vois mes rides ici? C'est parce qu'il est trop drôle!»

Elle peut continuer de s'esclaffer en paix. Je n'ai pas trouvé une seule patte d'oie autour des yeux de cette femme qui ne fait pas ses 41 ans. Par contre, il y a un sourire vissé en permanence aux lèvres de celle qui a décidé de quitter sa vie pour la refaire avec un homme qui avait fini par croire que l'amour, c'était du domaine de l'impossible.

La Saint-Valentin est chose du passé depuis plus d'un mois, mais une histoire qui raconte comment deux personnes ont décidé de s'aimer au-delà des frontières, ça se prend à longueur d'année. Celle-ci débute en mai 2009, alors que Benoît Poussard avait besoin de vacances loin du rythme accaparant du boulot. Le propriétaire du restaurant Cuisto, à Trois-Rivières, était dû pour un tête-à-tête avec lui-même après une année notamment marquée par une déception amoureuse.

Il a pris la direction de Cuba en prenant soin de glisser un livre dans sa valise, lui qui ne lit jamais. L'homme de 53 ans rigole en se revoyant débarquer sur la plage avec une biographie de Michel Bergeron en guise de compagnon de voyage. La semaine allait être tranquille dans cet hôtel occupé majoritairement par des touristes allemands et de l'Europe de l'est. Le Trifluvien était loin de se douter que seulement 24 heures après son arrivée, une rencontre inattendue avec une jolie Ukrainienne transformerait ses vacances et le reste de son existence.

Nadiia Mishchenko était aussi à Cuba pour s'offrir un rare intermède dans son quotidien de maman monoparentale à temps plein d'un garçon, mais également de couturière dans une manufacture pour laquelle elle travaillait douze heures par jour, six jours sur sept. La jeune femme qui confectionnait des robes de bal et de mariage s'était laissée convaincre d'accompagner trois copines dans les Caraïbes. Cette expédition impliquait de confier fiston à ses parents chez qui elle était retournée vivre depuis son divorce. Le forfait incluait également quatorze heures de vol entre l'Ukraine et Cuba en passant par Paris.

• • • • •

Leurs regards se sont croisés dans une petite baie de Holguin, quand, en sortant la tête de l'eau, Benoît Poussard a aperçu une magnifique sirène au loin. Ok, je plaisante, quoique...

Dans les faits, les palmes de l'amateur de plongée en apnée ont accroché les jambes d'un vacancier d'origine russe avec qui il a repris la conversation sur la plage. Le hasard faisant bien les choses, une femme ravissante s'y trouvait, une Ukrainienne qui, avec sa longue natte blonde, ressemble à une Gauloise sortie tout droit d'une BD d'Astérix et Obélix.

Leur cœur disait oui, mais l'implacable logique répondait non.

L'anglais aidant, Benoît et Nadiia ont fait plus ample connaissance. La suite est digne d'un roman qui se lit en sirotant un Piña Colada. Coup de foudre? Parlons plutôt d'un clic réciproque. Un flirt de vacances alors? Eux aussi ils croyaient ça jusqu'à ce qu'au bout de cette semaine idyllique, Nadiia et Benoît se quittent en pleurs et en se jurant de garder contact sans trop y croire.

Benoît Poussard file des jours heureux avec Nadiia Mishchenko, Ukrainienne d'origine. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

Leur cœur disait oui, mais l'implacable logique répondait non. «N'oublie pas que tu habites en Ukraine et lui, au Canada», se rappelait sans cesse Nadiia. «C'est fini. Tourne la page...», se répétait Benoît pour se convaincre que cette flamme naissante allait s'éteindre une fois de retour dans leur routine respective.

Sauf que des fois, un amour à distance, même si ça peut sembler compliqué à priori, mérite qu'on s'y attarde et qu'on s'y accroche. Fermement.

«On s'appelait tous les jours. Parfois, on se parlait juste deux minutes, mais au moins, on se parlait!»

Assis sur la même banquette, Nadiia et Benoît ont l'air de deux adolescents qui rient au même moment en cherchant constamment le regard de l'autre.

Nadiia Mishchenko et Benoît Poussard ne l'ont pas eu facile pour autant. Comme dans tout bon roman, ils ont traversé leur lot d'obstacles ayant pour but de mettre leur amour à rude épreuve.

La belle Ukrainienne a dû s'y prendre à quelques reprises avant d'obtenir un visa lui permettant de venir visiter «l'homme extraordinaire» qui l'attendait au Québec, a-t-elle argumenté au comptoir de l'ambassade du Canada, à Kiev, soit à quinze heures d'autobus de chez elle.

«Nadiia est une femme persévérante, qui n'abandonne jamais», louange Benoît qui l'a mariée en mai 2010, un an après leur premier rendez-vous sous le soleil des tropiques.

«Je me suis tout de suite sentie bien à Trois-Rivières!», s'émerveille la dame dont le fils maintenant âgé de 16 ans s'est rapidement intégré aussi à cette nouvelle vie où, tout comme sa mère, il avait beaucoup à apprendre, à commencer par le français. «Il le parle sans accent», souligne fièrement Benoît dont les trois grands enfants le considèrent comme un petit frère, lui qui mesure plus de 6 pieds.

Chaque jour ou presque, dès son retour du Cuisto où elle travaille comme hôtesse, Nadiia communique avec ses parents qui ont quitté l'Ukraine en 2014, au plus fort des bombardements sur son pays d'origine. «De leur balcon, ils pouvaient voir les tirs de roquettes! Ma famille devait se réfugier dans un bunker. J'étais tellement stressée», raconte celle dont le père a subi les radiations de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, en 1986.

Sa famille habite aujourd'hui en Russie. Nadiia lui a rendu visite en 2015 et prévoit y retourner l'été prochain avec son garçon. Son mari pourrait les accompagner, lui qui a déjà rencontré sa belle-famille en Ukraine, des gens charmants qui n'ont jamais découragé leur fille d'aller rejoindre son amoureux même si elle leur manque cruellement.

Leur gendre les comprend. L'avion de Nadiia n'avait pas encore quitté le sol de Cuba que Benoît Poussard espérait déjà la retrouver. Lui qui ne croyait plus à l'amour nage aujourd'hui en plein bonheur. «Rien n'est jamais impossible.»

L'art de ne pas mourir trop jeune

DAVID GOUDREAULT
COLLABORATION SPÉCIALE
david.goudreault@latribune.qc.ca

LE MONDE SELON GOUDREAULT

« Le long chemin de la guérison sur lequel je marche est hostile et cahoteux, mais on peut apercevoir de jolies fleurs pousser entre les rochers. »

— Clémence Germain

Vos enfants vont mourir. Les miens aussi. C'est aussi cruel qu'inévitable; ça s'appelle la vie. On peut seulement espérer qu'ils mourront après nous, sans souffrir. Et qu'ils vivront heureux, avant de faire face à la fatalité. La vie et la mort, des passages obligés s'entrecroisant souvent dans un hôpital.

Au cinquième étage, en sortant de l'ascenseur, je tournais à gauche, toujours à gauche, chaque jour. En apportant des sushis à ma blonde, des pyjamas au nouveau-né ou des oreillers au père épuisé que j'étais. J'avais à peine remarqué le corridor à droite, j'ignorais que de l'autre côté du service de la maternité, à quelques mètres des familles épanouies, l'unité des soins pédiatrique grouillait de vie. Et de peur de la mort aussi. Si près, si loin.

Entre ces différents univers, devant les ascenseurs, j'ai croisé Agathe et sa mère, Alexandra. On a échangé un sourire. Je suis retourné dans mon microcosme, ils ont replongé dans le leur. Tout aurait pu s'arrêter là, mais Alexandra m'a écrit, pour me remercier d'avoir échangé ce sourire avec elle et sa fille. J'ai rencontré Agathe dans le cadre d'un projet scolaire, et elle était heureuse de me revoir deux ans plus tard. La sympathique ado traverse une période de grands remous : sa petite sœur adorée est hospitalisée depuis plus d'un mois, elle a frôlé la mort et effrayé toute sa famille.

Clémence, la bien nommée, est une miraculée attachante. Douze ans, mais déjà ado, une ado cool pour vrai. Sa chambre est trippante, la plus colorée de l'étage; des flamants roses et verts ornent les murs et Clémence a complété la déco avec des photos de ses amis de l'école (coucou les potes du Salésien!). Tout autour, une exposition de dessins, dont un de sa dernière voisine de chambre, la courageuse Lili. Un calendrier personnalisé par Emy, son infirmière dévouée, l'aide à compter les longues journées de réadaptation. Et plein de toutous Calinours (elle accepte les dons; CHUS Fleurimont, chambre 5535).

Pour traverser le quotidien, on doit se croire en sécurité, mais nous ne le sommes jamais complètement. Clémence l'a appris quand une bombe a explosé dans son crâne. Imaginez la pire douleur possible, c'était pire que ça. Une hémorragie massive au cerveau l'a frappée pendant qu'elle révisait les participes passés. L'accord de l'auxiliaire avoir serait-il responsable de l'éclatement des vaisseaux sanguins? Bien que pénible, la conjugaison n'est pas à blâmer; c'est une malformation inconnue qui a failli lui enlever la vie. Si sa mère n'était pas montée à sa chambre à ce moment précis, si l'ambulance était arrivée en retard, si l'équipe de chirurgiens n'avait pas été prête à l'accueillir dès son arrivée, elle y serait restée.

Une craniectomie droite extensive l'a sauvée de justesse. Clémence a le crâne ouvert, mais son esprit l'est davantage. «Je me demande comment les enfants peuvent guérir sans amour.» Sage interrogation pour une jeune fille. Sensible aux autres enfants n'ayant pas la chance d'avoir une famille aussi aimante et présente que la sienne, elle offre ses sourires aux malchanceux qui reçoivent peu ou pas de visite. Malgré les opérations et les semaines de réadaptation qui l'attendent, Clémence garde le moral. Et sa grande sœur dans ses bras. Elle n'a pas peur, le pire est derrière elle.

En quittant sa chambre, je repasse devant le service de maternité où j'ai accueilli mon second enfant en pleine santé, il y a exactement deux semaines jour pour jour, à la même heure… Quel est le nom de l'émotion hybride où se mélangent le soulagement, l'amour et l'inquiétude? Pour le savoir, je devrai consulter un psychanalyste ou un linguiste. Clémence le sait peut-être, elle connait un tas de choses que j'ignore encore.

De retour dans le confort de ma maison, j'ai une pensée pour la miraculée qui entame sa 34e nuit à l'hôpital. Pour sa famille à la spiritualité inspirante aussi. J'embrasse ma blonde, mon fils dans ses bras, puis je vais border ma fille qui dort déjà. Rare moment de grâce, je savoure ma chance. Puis je regarde l'horloge, je me souviens des dossiers accumulés sur mon bureau et de la pile de vaisselle qui traîne sur le comptoir de la cuisine. Je vais frotter mes chaudrons en bougonnant. La vie continue.

LA SITTELLE
VOUS INVITE
À une rencontre exclusive
avec l'humoriste
FRANÇOIS MORENCY
sous le thème de son nouveau livre « Discussion avec mes parents ».
Dimanche 26 mars 2017, à 13h30
François vous partagera sa démarche qui se veut, en quelque sorte, « un hommage » à Jean-Paul et Raymonde, son père et sa mère âgés de 88 ans.
Sur réservation au kiosque La Sittelle du Salon du Livre ou en téléphonant au 819 376-0352
Les retraités participants courent la chance de GAGNER UNE PAIRE DE BILLETS POUR LE SPECTACLE DU CIRQUE DU SOLEIL STONE - HOMMAGE À LUC PLAMONDON présenté cet été à l'Amphithéâtre COGECO
lasittelle.com
1700, rue Notre-Dame Centre,
Trois-Rivières • Tél. : 819 376-0352
Courriel : info@lasittelle.com
LE SALON DU LIVRE DE TROIS-RIVIÈRES

Karine Gagné de retour au pays

MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Moins de deux jours après avoir été libérée en attente de la suite des procédures, Karine Gagné est rentrée au Canada en soirée jeudi.

C'est son père, Steve Gagné, qui a confirmé le retour au bercail de la jeune femme de 23 ans. Ce dernier a confié avoir été surpris qu'elle rentre à ce moment, car il s'attendait à ce qu'elle revienne au cours de la journée de vendredi. À la lumière de la conversation qu'ils ont eue jeudi soir, il semble que la mère de trois enfants se porte bien et qu'elle est très heureuse d'être de retour auprès des siens.

Mme Gagné et ses proches préfèrent pour l'instant vivre leurs retrouvailles en privé. Néanmoins, la Bécancouroise a changé la photo de son profil Facebook à deux reprises depuis sa remise en liberté et a écrit de courts remerciements à quelques personnes ayant publié des messages d'appui en réaction à une publication de sa mère concernant sa remise en liberté.

Mercredi, la résidente du secteur Sainte-Gertrude a obtenu sa libération conditionnelle et le droit de revenir au pays moyennant le versement d'une caution de 5000 dollars américains.

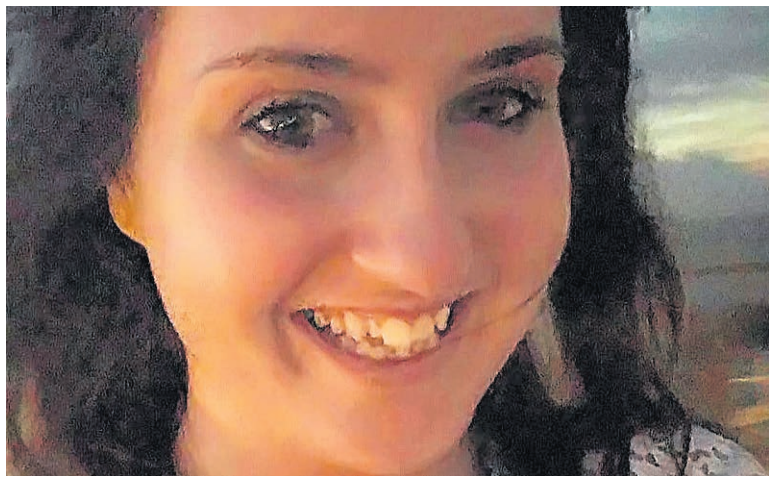

Karine Gagné est de retour chez elle depuis jeudi soir. — PHOTO: FACEBOOK

Elle a été emprisonnée aux Bahamas pendant plus de deux mois après avoir été accusée d'avoir eu une relation sexuelle illégale avec un mineur sur un bateau de croisière où elle se trouvait en voyage.

Le 4 janvier dernier, elle était au bar du casino d'un navire avec des compagnes de voyage lorsqu'elle a commencé à fraterniser avec un jeune Américain. Ce dernier lui aurait mentionné qu'il avait 18 ans, alors qu'il était en réalité âgé de 15 ans. Les deux se seraient ensuite rendus dans une salle de bain du navire. À leur sortie, la mère du jeune homme aurait piqué une crise et déposé une plainte contre la jeune femme, qui a été arrêtée puis emprisonnée à Nassau pour agression sexuelle sur une personne mineure.

Le procès devrait se tenir en juin. L'accusée a d'ailleurs plaidé non coupable lors d'un passage en cour le 3 mars dernier.

Environ 9000 $ ont été amassés grâce à la campagne de sociofinancement qui a été lancée par son père dans les jours ayant suivi son arrestation. Cette somme servira à payer la caution imposée par le juge. Ce qui reste et les autres dons qui seront recueillis serviront à payer les honoraires des avocats qui défendent Mme Gagné.

De plus, la décision du juge de fixer la caution à 5000 $ américains avait été très bien accueillie par les proches de la jeune femme. Selon ce qu'on leur avait dit, ils croyaient devoir allonger entre 20 000 $ et 50 000 $ américains.

L'identité de la dame happée par une souffleuse est dévoilée

TROIS-RIVIÈRES (MJM) — L'identité de la dame happée mortellement par une souffleuse à Saint-Valère tôt jeudi matin est dévoilée. Il s'agit de Gisèle Muller, 55 ans.

Rappelons que la victime a été frappée par le tracteur souffleur conduit par son fils vers 4 h 30, sur le terrain de la ferme familiale du rang 8, dans la localité du Centre-du-Québec.

Dans le contexte de la tempête monstre s'étant abattue sur le Québec, les forts vents qui soufflaient au moment de l'accident pourraient expliquer la raison pour laquelle le fils n'aurait pas vu sa mère.

Le fils de Mme Muller a subi un choc nerveux et a été rencontré par les enquêteurs pour tenter d'en savoir plus sur les causes et circonstances de l'accident. Une expertise devait être effectuée sur le véhicule.

PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

La cause de Claude Richard reportée

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — La cause de Claude Richard, cet ancien bénévole de la Fondation Cédrika-Provencher qui fait face à des accusations liées à la pornographie juvénile, a été reportée au 12 mai.

Son avocate, Me Karine Bussière, a en effet indiqué vendredi matin au juge David Bouchard que la communication de la preuve n'était pas complétée encore. Il lui manque certains éléments en lien avec le contenu de l'ordinateur de Claude Richard, ce qui a été immédiatement confirmé par la procureure de la Couronne, Me Catherine Vincent. Il a donc été convenu de reporter le dossier au 12 mai pour permettre aux policiers de faire leur enquête et de poursuivre la communication de la preuve.

Rappelons que Claude Richard fait face à des accusations de possession, distribution et d'accession à du matériel de pornographie juvénile pour des événements survenus en 2016 et 2017. Lors d'une perquisition, les policiers de la Sûreté du Québec avaient saisi du matériel informatique à son domicile afin de l'analyser en profondeur.

Le suspect était un bénévole pour la Fondation Cédrika-Provencher, et ce, depuis plusieurs années. Il avait été engagé à titre de sous-traitant par la Fondation entre mars 2015 et avril 2016. Il était responsable de la recherche de financement pour le développement d'un projet particulier. Ce contrat avait pris fin en avril 2016.

DU NOUVEAU SUR LES APPLICATIONS MOBILES DU NOUVELLISTE

VOS NOUVELLES EN 90 SECONDES

- Résumé des principales nouvelles de la journée en vidéo
- Analyses des dossiers d'actualité
- Les événements à venir en région
- Des concours

leNouvelliste
PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE
Téléchargez lincontournapp.com

L'ÉCOLE PRIMAIRE DE MANAWAN FERMÉE POUR UNE PÉRIODE INDÉTERMINÉE

Le gouvernement pressé d'agir

AUDREY TREMBLAY
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale

LA TUQUE — «Il n'y a aucun doute possible quant à la fin de durée de vie utile de notre école primaire.» Jean-Roch Ottawa, le chef du Conseil des Atikamekw de Manawan, est clair et il interpelle directement la ministre des Affaires autochtones et du Nord, Carolyn Bennett, pour qu'elle prenne le dossier en main immédiatement. L'école primaire de Manawan a été fermée pour une période indéterminée par mesure préventive.

«Présentement, nos enfants doivent se contenter d'installations qui sont complètement inadéquates et qui peuvent même présenter un danger. Cette situation serait inacceptable dans n'importe quelle autre ville ou municipalité au Canada. Pourtant, malgré nos demandes répétées et les belles promesses du gouvernement du Canada d'investir dans l'éducation et les infrastructures dans les communautés autochtones, nos enfants continuent de faire les frais de ce laxisme. J'interpelle la ministre Carolyn Bennett pour qu'elle prenne des mesures immédiates», a lancé Jean-Roch Ottawa, chef du Conseil des Atikamekw de Manawan.

Des mesures exceptionnelles ont dû être prises mercredi par la direction des services éducatifs de la communauté de Manawan après que des élèves et des membres du personnel de l'école primaire Simon-P.-Ottawa eurent ressenti certains malaises, dont des nausées, des maux de tête et des étourdissements.

«Cette situation serait inacceptable dans n'importe quelle autre ville ou municipalité au Canada»

«Dès que nous avons été informés de la situation, nous avons immédiatement pris les mesures qui s'imposaient. Pour nous et pour le Conseil de Manawan, la santé et la sécurité des enfants est une priorité et nous ne devons rien laisser au hasard. L'école restera donc fermée par mesure préventive jusqu'à ce que nous soyons absolument certains que les lieux sont sécuritaires et qu'ils ne représentent aucun danger pour les élèves et les membres du personnel», a souligné Annette Dubé, directrice des services éducatifs du Conseil de Manawan.

Les malaises auraient vraisemblablement été causés par des odeurs incommodantes à l'intérieur de l'école. Une enquête du service de l'aménagement communautaire de Manawan et du service d'incendie de la communauté est en cours afin d'identifier l'origine des odeurs et procéder aux correctifs nécessaires.

Cet épisode malheureux ramène à l'avant-plan, selon le conseil, la vétusté des installations de l'école primaire de Manawan qui accueille 430 élèves. Le problème ne date pas d'hier.

«En effet, depuis bientôt 10 ans, des démarches infructueuses ont été entreprises auprès de la Direction régionale de Québec (AANC) et les instances gouvernementales fédérales par les Services éducatifs du Conseil de Manawan afin de remédier à cette situation».

Le Conseil affirme que plusieurs études qui démontrent clairement que dans son état actuel, l'établissement scolaire présente des déficiences physiques et fonctionnelles majeures, est insalubre et est incapable de se conformer aux exigences et obligations du programme scolaire en vigueur ont été soumises aux autorités.

«Selon ces nombreuses études, l'état physique des infrastructures actuelles de l'établissement et les conditions de vie qu'elles imposent aux élèves ne répondent plus aux besoins et ne laissent aucun doute sur la nécessité de construire une nouvelle école», a conclu le Conseil.

SOLDE Auto WEEK-END

Les 18 et 19 mars

Une collaboration de BANQUE NATIONALE

663 VÉHICULES VENDUS EN 2016

Peu importe le concessionnaire, la marque et le modèle magasiné, une offre spéciale vous attend. C'est garantie!

SE TERMINE DIMANCHE

LES **32** CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION

2 JOURS SEULEMENT LES 18 ET 19 MARS

OFFRES spéciales sur tous LES VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION SANS EXCEPTION

Le plus grand **CHOIX** DE L'ANNÉE

GENTILLY
LA TUQUE
LOUISEVILLE
NICOLET
SHAWINIGAN
TROIS-RIVIÈRES

BONUS à découvrir EN CONCESSION POUR TOUS LES ACHETEURS

Le Solde Auto Weekend 12 000 clients plus tard

Au fil des ans c'est plus de 12 000 clients qui ont profité des quatre journées annuelles de l'**Auto Weekend** pour se procurer un véhicule. Un phénomène en soi qui s'explique par une période de l'année véritablement propice à la conclusion d'une bonne affaire.

ACURA · BMW · BUICK · Cadillac · CHEVROLET · CHRYSLER · DODGE · FIAT · Ford · GMC · HONDA · HYUNDAI · Jeep · KIA · LINCOLN · mazda · Mercedes-Benz · MINI · MITSUBISHI · NISSAN · RAM · smart · SUBARU · TOYOTA · Volkswagen · VOLVO

www.autoweekend.ca

Gentilly
Ford, Gentilly Automobiles
819 298-2868

La Tuque
Chevrolet Buick GMC, La Tuque
866 273-1227

Chrysler Dodge Jeep Ram, Dumais
819 523-4541

Ford, St-Onge
819 523-6144

Louiseville
Ford, Maski
819 228-9448

Nicolet
Chevrolet Buick GMC, Auger
819 293-2121

Chrysler Dodge Jeep Ram Fiat, Nicolet
819 293-5555

Shawinigan
Buick Chevrolet GMC, Lessard
819 539-8333

Chrysler Dodge Jeep Ram, Shawinigan
819 539-5457

Ford, St-Onge
819 538-339

Honda, Avantage
819 539-5401

Hyundai, Shawinigan
819 539-8363

Kia, St-Onge
819 539-4242

Mazda, Prestige
819 539-1015

Nissan, Shawinigan
819 539-6433

Toyota, Mauricie
819 539-8393

Trois-Rivières
Acura, Trois-Rivières
819 377-7050

BMW Mini, Trois-Rivières
819 376-6668

Chevrolet Buick GMC Cadillac Trois-Rivières
819 376-3791

Chrysler Dodge Jeep, Ram, Fiat, Bernier Crépeau
819 377-3077

Ford Lincoln, Trois-Rivières
888 708-0543

Honda, Trois-Rivières
819 377-7500

Hyundai, Trois-Rivières
819 374-3330

Kia, Trois-Rivières
819 373-7300

Mazda, Trois-Rivières
819 377-5844

Mercedes-Benz Smart, Trois-Rivières
819 373-2355

Mitsubishi, Trois-Rivières
819 377-3301

Nissan, Trois-Rivières
819 379-2611

Subaru, Trois-Rivières
819 373-6800

Toyota, Trois-Rivières
819 374-5323

Volkswagen, Mauricie
819 377-7777

Volvo Trois-Rivières
866 691-3025

CAS DE PYRRHOTITE DANS LA ZONE GRISE

200 personnes intéressées par un recours

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Plus de 200 propriétaires de maisons aux prises avec un contenu en pyrrhotite situé dans la zone grise, c'est-à-dire moins de 0,23 %, ont signifié leur intérêt pour la tenue d'un recours individuel.

C'est ce qui est ressorti de la rencontre à huis clos tenue jeudi soir à laquelle 235 personnes, accompagnateurs inclus, étaient présentes.

«Deux cents propriétaires, ça veut dire 200 maisons puisque je prends le nom d'un propriétaire», précise Myrabelle Chicoine, cette femme qui a démarré l'initiative.

Ces personnes se sont manifestées peu à peu depuis la tenue d'une rencontre d'information publique tenue le 27 février.

Mme Chicoine précise qu'il n'est pas trop tard pour s'inscrire au recours individuel, car il s'agit bien de recours individuel et non collectif, explique-t-elle. «C'est que chaque cas est différent. La construction n'est pas la même, l'année de construction non plus, le taux de pyrrhotite non plus. Donc, c'est vraiment du cas par cas», dit-elle.

Mme Chicoine réitère l'importance pour les propriétaires qui soupçonnent la présence de pyrrhotite dans leurs fondations, donc les maisons construites entre 1995 et 2008, de faire faire un test de pyrrhotite.

C'est que le délai de prescription pour intenter un recours commence au moment où le propriétaire prend connaissance de la présence de ce vice de construction dans sa maison, explique-t-elle. Par exemple, si un propriétaire de jumelé sait qu'il en a, grâce à un test, il devient difficilement justifiable pour l'autre propriétaire du jumelé de plaider l'ignorance devant le tribunal. «Il faut aller au fond des choses», insiste Mme Chicoine, sans vouloir jouer sur la peur et tout en se disant bien consciente des coûts élevés engendrés par l'analyse du béton.

Pour l'instant, il est trop tôt pour dire s'il y aura un procès ou un règlement hors cour dans cette affaire. Le fait que 200 personnes se greffent à la démarche permet d'abaisser au minimum le prix des acomptes à verser aux avocats, explique l'initiatrice de la démarche.

Désormais, les procureurs au dossier, soit le cabinet Cain Lamarre de Québec, rencontreront les victimes de façon individuelle, dit-elle.

Rappelons que le jugement phare établissait à 0,23 % et moins le seuil à partir duquel la pyrrhotite ne fait pas de dommages.

Myrabelle Chicoine, responsable de l'initiative. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Toutefois, la simple présence de pyrrhotite, même à ces taux inférieurs, fait fuir les acheteurs de maisons, ce qui cause bien des maux de tête aux vendeurs.

Mme Chicoine estime donc qu'il est temps qu'une véritable norme sur la pyrrhotite soit établie au Canada.

Rappelons que le jugement phare a été porté en appel et qu'il est toujours devant les tribunaux.

Entre-temps, les propriétaires dont le taux de pyrrhotite est supérieur à 0,23 % pourront continuer à faire réparer leur maison dès ce printemps grâce à l'aide financière accordée par Québec et Ottawa.

Cet espace est un outil graphique qui nous permet de contrôler la qualité d'impression du *Nouvelliste*.

WAN IFRA INCQC 2012 G05

Merci de votre confiance
leNouvelliste

Le Parti conservateur retire 1351 personnes de sa liste de membres

La Presse canadienne

OTTAWA — Le Parti conservateur du Canada a annoncé, vendredi, qu'il avait rayé 1351 personnes de sa liste de membres à la suite d'une enquête provoquée par les allégations de l'un des meneurs de la course à la direction du parti, Kevin O'Leary.

Ces individus ne pourront pas voter pour choisir un successeur à Stephen Harper.

Au terme d'une vérification rapide, le parti dit avoir découvert que 1351 cartes de membres avaient été achetées à partir de deux adresses IP et qu'elles n'avaient pas été payées par des membres individuels, tel qu'exigé par les règles du parti.

Le parti fait état d'un total de 1233 transactions effectuées sur son site web à partir de cartes de crédit prépayées au cours des six derniers mois. De ce nombre, la moitié ont été retracées jusqu'à ces deux mêmes adresses IP.

Le porte-parole du parti, Cory Hann, soutient qu'il est impossible de déterminer quelle campagne est à l'origine du stratagème puisque les cartes de membres ont été achetées de manière anonyme.

Cette nouvelle semble corroborer les allégations lancées par M. O'Leary, qui prétendait que l'un de ses rivaux, sans le nommer, utilisait des cartes de crédit prépayées, impossibles à retracer, afin de recruter de «faux membres» du Parti conservateur du Canada pour gagner des points dans la course. Deux sources qui ne sont pas liées au candidat ont estimé qu'il visait vraisemblablement Maxime Bernier.

Le stratagème allégué consisterait à enregistrer comme nouveaux membres du Parti conservateur du Canada des personnes puisées dans la liste du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario, peut-être même sans leur consentement. Or, plusieurs membres de l'équipe de Maxime Bernier ont également participé à la campagne victorieuse de Patrick Brown à la direction du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario en 2015, et pourraient bien être des partisans du député beauceron.

M. Bernier a rétorqué en traitant son rival «perdant» et de «mauvais candidat».

À la suite de l'annonce de vendredi, le député québécois s'est simplement réjoui sur Twitter que «le processus d'examen des membres fonctionne correctement».

M. O'Leary s'est pour sa part dit «satisfait», insistant aussi sur l'importance de trouver tous les membres fictifs.

Plus tôt dans la journée, il avait tenté de rallier d'autres candidats à sa cause, sans grand succès.

Andrew Saxton et Rick Peterson avaient fait valoir que si la démocratie lui tient tant à coeur, il devrait participer aux prochains débats.

Kellie Leitch a quant à elle lancé qu'il n'avait pas l'ombre d'une preuve, soulignant au passage qu'il est l'unique candidat à avoir écopé d'une amende du parti, après avoir refusé de prendre part au débat bilingue tenu à Edmonton.

«Si ce n'est rien de plus qu'un coup de publicité et que M.O'Leary n'a pas de preuve, alors il devrait être puni dans toute la mesure du possible par le parti», avait pour sa part réclamé Brad Trost.

Les frais d'adhésion au parti se chiffrent à 15 $ et en vertu des règles de la formation, ils ne peuvent être déboursés que par chèque ou par carte de crédit personnelle - une restriction ajoutée précisément dans le but d'éviter que des candidats ne puisent dans leur budget de campagne pour inscrire des milliers de membres, comme cela a déjà été le cas.

Le Parti conservateur du Canada compte actuellement quelque 100 000 membres et ce chiffre devrait continuer de croître, alors que les candidats à sa direction ont jusqu'au 28 mars pour recruter de nouveaux militants qui seront habilités à élire le prochain chef, le 27 mai.

Gens coincés sur l'A13: changement à la demande d'action collective

MONTRÉAL (PC) — Les avocats derrière le dépôt d'une demande d'action collective au nom de centaines de personnes coincées pendant plusieurs heures dans leur véhicule sur l'autoroute 13 à Montréal, durant la tempête de neige de cette semaine, ont annoncé vendredi un changement du demandeur au dossier. Les détails entourant ce changement n'ont pas été fournis. Par voie de communiqué, le cabinet Deveau avocats a indiqué que l'identité d'un autre plaignant serait dévoilée «en début de semaine prochaine». La veille, la demande d'action collective avait été présentée en Cour supérieure du Québec. Elle faisait valoir que des centaines d'automobilistes ont passé la nuit «dans leur véhicule ou dans des véhicules de transport collectif, en pleine tempête, et sans aucune information sur l'évolution de la situation». La démarche vise la Sûreté du Québec, le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal, et vise à compenser les membres du groupe pour les «préjudices qu'ils ont subis en raison de ce cafouillage inexcusable».

ON VIDE LA COUR!
NOS 2016 SONT PLUS ACCESSIBLES QUE JAMAIS!

JEEP CHEROKEE 2016
À PARTIR DE
64 $ /SEMAINE*

JEEP RENEGADE 2016
À PARTIR DE
76 $ /SEMAINE*

CHRYSLER 200 2016
À PARTIR DE
73 $ /SEMAINE*

DODGE JOURNEY 2016
À PARTIR DE
69 $ /SEMAINE*

* Des conditions s'appliquent. Voir les détails en concession.

BERNiERCRĒPEAU
CHRYSLER Jeep DODGE RAM FIAT

BERNIERCREPEAU.COM
3100, boul. Saint-Jean, Trois-Rivières - 819 377-3077

ENQUÊTE DILIGENCE

Une «immunité diplomatique» pour les élus

LA PRESSE — Une enquête où des élus jouiraient d'une « immunité diplomatique ». Une enquête minée par les affrontements entre policiers et procureurs. Une enquête dévoilée au gouvernement afin d'éviter que Jean Charest ne soit « piégé » sur une ligne téléphonique surveillée.

C'est le portrait du Projet Diligence sur la pénétration du crime organisé dans la construction tracé dans des documents de la Sûreté du Québec (SQ) rendus publics vendredi par la justice.

Ils suggèrent que les responsables de l'enquête, dont l'échec a précédé la commission Charbonneau, se préoccupaient grandement des effets de leur travail sur la classe politique et l'économie québécoise.

« Au niveau de l'écoute électronique, les conversations de Michel Arsenault [alors président de la FTQ] avec les élus avaient été restreintes sous le principe de l'immunité diplomatique », confie ainsi un inspecteur.

Un autre policier y affirme que le directeur adjoint de la SQ, Steven Chabot, « avait informé le gouvernement de l'écoute électronique sur Michel Arsenault, cela avait pour but de protéger le premier ministre [Jean Charest] d'être piégé par Arsenault ».

Ces révélations ont créé une onde de choc dans la classe politique, vendredi, le gouvernement niant l'existence de quelque « immunité » que ce soit pour les élus.

Même son de cloche à la SQ. « En matière d'enquêtes criminelles, il n'y a pas de principe d'immunité diplomatique qui s'applique pour les élus, a affirmé le porte-parole Guy Lapointe. Considérant que le présent dossier sera traité lors de la commission Chamberland, évidemment par respect pour les travaux de la Commission, on n'émettra pas d'autres commentaires. »

DES JOURNALISTES ESPIONNÉS

Ce document a été rédigé par le lieutenant Patrick Duclos de la SQ et remis à une juge de paix en 2014 afin d'obtenir des mandats de surveillance sur les cellulaires de Denis Lessard et d'André Cédilot, journalistes à *La Presse*.

À cette époque, cinq ans après que l'enquête Diligence a atteint son zénith, la SQ tentait de trouver les policiers qui parlaient aux journalistes, dans la foulée d'une plainte formulée au ministre de la Sécurité publique Stéphane Bergeron par Michel Arsenault.

La juge de paix Suzanne Bousquet a accepté que la Sûreté du Québec obtienne « le registre de tous les appels entrants et sortants, incluant les non publiés et les appels manqués » sur plusieurs mois : 6 pour Denis Lessard, 18 pour André Cédilot. Elle a aussi permis à la police d'obtenir « la localisation des tours cellulaires utilisées pour tous les appels ou messages textes ».

« Ces mandats montrent à nouveau que les policiers utilisent parfois les tribunaux dans le seul but de trouver qui sont les sources de nos journalistes », a déclaré vendredi Éric Trottier, éditeur adjoint et vice-président à l'information de *La Presse*.

« C'est vraiment inquiétant. Le système actuel fait en sorte que la police obtient ce genre de mandat de surveillance avec une facilité déconcertante. Cela rend d'autant plus nécessaire la commission Chamberland et l'adoption à Ottawa du projet de loi du sénateur Claude Carignan qui vise à mieux protéger les sources journalistiques. »

Le cellulaire de Denis Lessard a été espionné pour un texte de mars 2009 qui révélait l'existence d'une enquête sur les liens entre le président de la FTQ-Construction Jocelyn Dupuis et le crime organisé.

André Cédilot, lui, est soupçonné d'avoir obtenu des informations sur les liens entre le motard Normand Ouimet et Jocelyn Dupuis.

TENSIONS

Le document du lieutenant Duclos a été rédigé sur la base de «plusieurs» rencontres avec des enquêteurs de l'enquête Diligence.

«Ils ont tous mentionné qu'il y avait une certaine tension qui régnait au sein du projet à cause des sujets d'intérêts qui étaient des hauts dirigeants et des politiciens, cela à a [sic] amené des prises de positions contraires entre les enquêteurs et les procureurs», indique le lieutenant Duclos dans son document.

SOLDE Auto WEEK-END
Les 18 et 19 mars
Une collaboration de BANQUE NATIONALE
32 CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION
www.autoweekend.ca
OFFRES SPÉCIALES
SUR TOUS LES VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION SANS EXCEPTION

PROCÈS DE BERTRAND CHAREST

« Je ne voulais pas qu'il soit mon premier »

PIERRE SAINT-ARNAUD
La Presse canadienne

SAINT-JÉRÔME — La 12e et dernière présumée victime de Bertrand Charest a raconté vendredi avoir vécu un harcèlement constant et avoir dû repousser quotidiennement les avances de l'ex-entraîneur de ski Bertrand Charest, et ce, sur une période de plusieurs mois.

Le témoignage d'Amy (nom fictif) par visioconférence, au palais de justice de Saint-Jérôme, est venu clore la preuve de la Couronne qui aura fait entendre 22 témoins en tout.

Selon son témoignage, Bertrand Charest l'a harcelée sexuellement tous les jours pendant la dernière année où il a été son coach.

« C'était un harcèlement constant. (...) Avoir à refuser des avances à tous les jours, ça me stressait, ça me rendait folle », a-t-elle déclaré.

La jeune femme a raconté avec beaucoup d'aplomb que l'entraîneur lui caressait constamment les seins, souvent devant les autres membres de l'équipe de ski, et qu'il l'avait affublée d'un surnom dégradant et humiliant lié à son physique.

« Je lui disais d'arrêter », s'est-elle remémorée, ajoutant que les autres skieuses de l'équipe lui disaient qu'elle réagissait trop fortement.

À un certain moment, alors qu'elle se trouvait chez lui, Bertrand Charest lui aurait donné un massage qui s'était transformé en caresses sur les seins et en longs baisers, un incident qui a été interrompu par un appel téléphonique au grand soulagement de la jeune femme. « Une chance parce que je ne sais pas jusqu'où ça aurait pu aller », a-t-elle dit.

Amy était alors âgée de 17 ans.

« Je ne voulais pas coucher avec lui. Je ne voulais pas qu'il soit mon premier », a-t-elle dit. M. Charest la décourageait d'aller avec d'autres garçons, affirme-t-elle, et lui disait qu'il était le « meilleur candidat ».

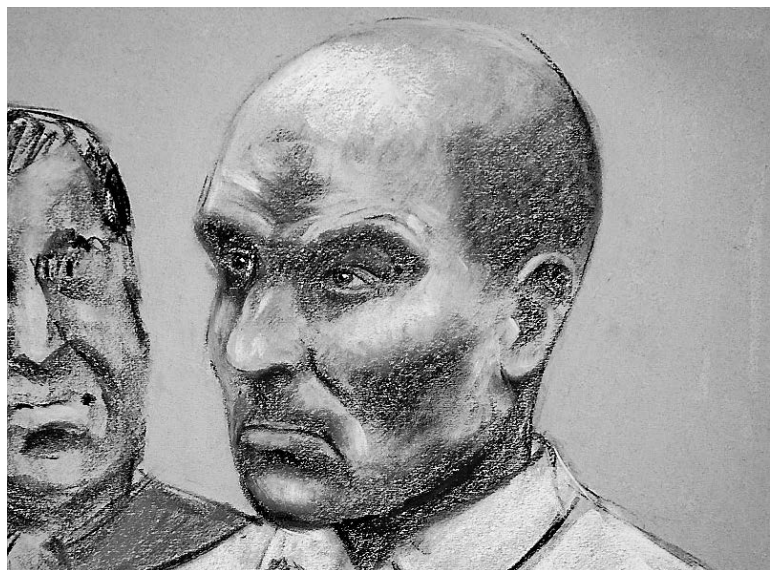

Bertrand Charest en cour. — DESSIN D'ARCHIVES RÉALISÉ PAR MIKE MCLAUGHLIN

Outre les avances constantes, l'accusé l'aurait systématiquement invitée à sa chambre à tous les soirs où les deux dormaient dans le même édifice.

« J'avais peur qu'il fasse quelque chose durant la nuit », a-t-elle dit.

Amy a dit s'être sentie particulièrement vulnérable parce que Bertrand Charest avait soutenu financièrement sa participation à l'équipe de ski, mais elle a toujours réussi à résister à ses avances.

Bertrand Charest, aujourd'hui âgé de 51 ans, fait face à 57 chefs d'accusation, notamment d'agression sexuelle et d'abus de confiance, envers 12 plaignantes qui étaient âgées de 12 à 19 ans au moment des faits allégués, durant les années 1990.

La défense commencera à faire entendre des témoins lundi.

L'un des avocats représentant Bertrand Charest, Jacky-Éric Salvant, a répété que la décision de faire témoigner son client n'était pas encore prise et ne le serait qu'en fin de semaine.

Me Salvant n'a pas précisé combien de témoins seront appelés à la barre en défense, mais il n'a pas écarté la possibilité de faire témoigner des proches de l'accusé ou d'anciens skieurs.

« On a une liste de témoins. On va voir les meilleurs qu'on va utiliser pour notre stratégie », a-t-il dit aux journalistes à l'issue de l'audience.

Me Salvant semblait toutefois confiant de pouvoir faire des brèches dans la théorie de la Couronne.

« C'est une preuve correcte (mais) il y a quand même des trous. Nous, on a vu des trous et on va voir ce qu'on peut exploiter à travers ça », a-t-il déclaré.

— Avec La Presse

mirage
Méga VENTE
DE PLANCHERS DE BOIS FRANC
DU 9 AU 25 MARS 2017
Collection Sweet Memories - Merisier, Peppermint
15% de rabais
SUR TOUS LES PLANCHERS MIRAGE
Économisez 15 % sur votre achat effectué entre le 9 et le 25 mars 2017.
Tous les détails et règlements de la promotion sur www.planchersmirage.com.
L'entrepôt du Couvre-planchers
982, 7e Avenue, Grand-Mère
819 533-3333
LaBOUTIQUE Trois-Rivières
3201, boul. des Récollets, Trois-Rivières Ouest
819 375-0333

Festival International de DANSENCORE
Trois-Rivières - Québec - Canada
DEPUIS 1995

DU 8 AU 11 JUIN 2017

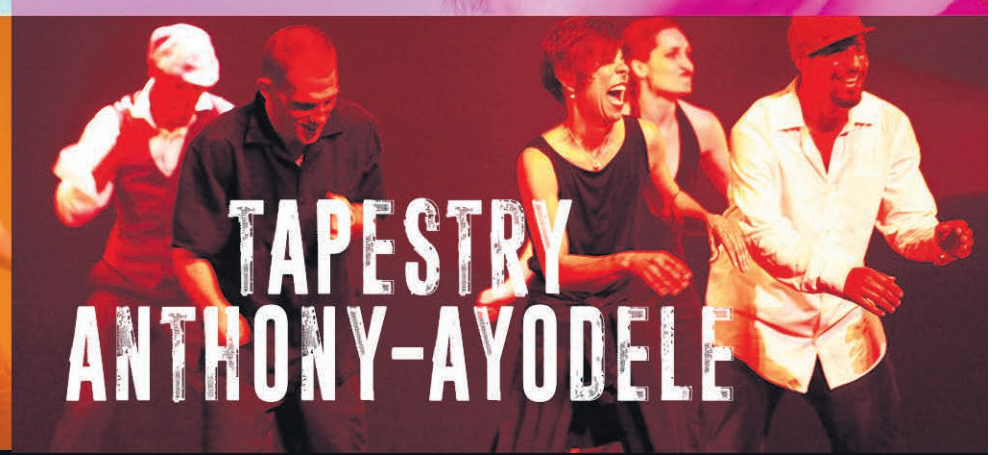

Billets en vente maintenant

DANSENCORE.CA 819 601-2673

trois-rivières

CALQ Conseil des arts et des lettres du Québec Québec

Tourisme Québec

Patrimoine canadien Canadian Heritage

Conseil des Arts du Canada Canada Council for the Arts

NICOLET CONSACRE 130 000 $ POUR LE BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN

«J'ai un projet pour ma ville!»

Les Nicolétains de 16 ans et plus décideront de la façon d'utiliser une part du budget

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

NICOLET — Découlant d'un engagement électoral, la mairesse de Nicolet, Geneviève Dubois, a procédé vendredi au lancement de la démarche du budget participatif citoyen. Il s'agit d'un processus démocratique par lequel les Nicolétains de 16 ans et plus décideront de la façon d'utiliser une part du budget public. En 2017, une enveloppe de 130 000 $ est réservée pour la réalisation de trois projets en 2018 et dont l'ampleur minimale a été fixée à 15 000 dollars.

«Le budget participatif citoyen consiste à ouvrir et à entretenir un dialogue avec les citoyens, à développer une culture de consultation en créant une nouvelle dynamique de collaboration avec la population, les élus et les gestionnaires municipaux, à initier des citoyens aux différentes étapes reliées au cheminement d'un investissement en milieu municipal et à encourager la participation citoyenne. Je tenais à ce que la population ait son mot à dire sur le développement de leur ville», a-t-elle commenté.

La mairesse de Nicolet, Geneviève Dubois, et la directrice des Services à la communauté, Geneviève Duval, annonçant le budget participatif citoyen.
—PHOTO: SYLVAIN MAYER

Cette approche de consultation est basée sur l'implication des citoyens en quatre étapes, la première consistant à générer des idées de projets d'ici le 1er mai, 13 h, avant que ne s'enclenche un processus de bonification des idées, permettant des discussions citoyennes et des rencontres avec les intervenants municipaux dans le but de répondre aux questions.

Ensuite, les porteurs d'idées seront amenés à rassembler l'information permettant de réaliser les analyses technique, juridique et financière de leur projet.

«Je tenais à ce que la population ait son mot à dire sur le développement de leur ville»

— Geneviève Dubois

Finalement, du 30 août au 6 septembre, tous les Nicolétains seront appelés à voter afin d'identifier le projet qu'ils souhaitent voir se réaliser. Le choix retenu sera entériné par voie de résolution au conseil municipal.

La Ville souhaite la réalisation de projets d'investissement en équipement ou aménagement d'intérêt général et à visée collective. Pour en savoir davantage, la population nicolétaine est conviée à une rencontre d'information, le mercredi 22 mars, à 19 heures, à la salle Joseph-Ovide-Rousseau de l'hôtel de ville. Les détails concernant les balises du budget participatif citoyen y seront présentés. À cette occasion, les citoyens intéressés se verront remettre le formulaire à remplir *J'ai un projet pour ma ville!*

Aussi, les Services à la communauté de la Ville souhaitent s'adjoindre des citoyens pour former un comité de pilotage. Un appel à tous est ainsi lancé aux résidents âgés de 16 ans et plus. Pour soumettre une candidature, il faut remplir le formulaire en ligne dans le site Internet nicolet.ca, à la section Ville. Une version papier est également disponible à la réception de l'hôtel de ville.

Le budget participatif citoyen est né en 1989 à Porto-Alegre au Brésil. Cette innovation démocratique participative s'est propagée à travers le monde. Au début des années 2000, les Européens ont expérimenté cette approche. Au Québec, c'est en 2014 que la municipalité de Saint-Basile-le-Grand fut la pionnière de cette démarche démocratique.

«C'est un projet dont on a les pleins pouvoirs car parfois, on défend des dossiers pour toute la population dont on n'a pas les pleins pouvoirs, comme on l'a vu cette semaine», a conclu la mairesse Dubois, faisant allusion au dossier des soins de santé à Nicolet.

INSTITUT
FRANCE CHARBONNEAU
MAQUILLAGE PERMANENT

Belle d'un jour…
belle pour toujours
✔ Lèvres
✔ Yeux
✔ Sourcils
Consultation gratuite
Sur rendez-vous seulement
750, rue Sabourin, Trois-Rivières, 819 378-2624
www.institutfrancecharbonneau

C'EST «PAYANT» DE ROULER EN HONDA

HONDA

C'EST LE PRINTEMPS D'EN PROFITER!

48 $* /SEM

CIVIC DX 2017
0$ ACOMPTE
LOCATION 60 MOIS
120 000 KM INCLUS
Transport et préparation inclus.

EN PLUS OBTENEZ UN BONI 750$† À LA LOCATION OU FINANCEMENT

64 $* /SEM

HR-V LX 2RM 2017
0$ ACOMPTE
LOCATION 60 MOIS
120 000 KM INCLUS
Transport, préparation et surcharge A/C inclus.

OBTENEZ 350$† À UTILISER COMME VOUS VOULEZ SUR MODÈLES HR-V 2017

79 $* /SEM

LE TOUT NOUVEAU **CR-V LX 2RM 2017**
0$ ACOMPTE
LOCATION 60 MOIS
120 000 KM INCLUS
Transport, préparation et surcharge A/C inclus.

INCLUT :
- Sièges avant chauffants
- Caméra arrière multiangle avec affichage des indications[1]
- Systèmes Apple CarPlay[MC1,2] / Android Auto[MC1]
- Démarreur à distance
- Système mains libres et interface de téléphone sans fil Bluetooth[MD] bilingue[1]

* Offre de location à la semaine pour une période de 60 mois pour un total de 260 paiements par l'entremise de Services Financiers Honda inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur le HR-V LX 2RM 2017 neuf (modèle RU5G3HE). Franchise de kilométrage total de 120 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 825 $ inclus et la surcharge sur le climatiseur de 100 $ incluse (lorsque applicable). Les fraisd'enregistrement auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 48 $ au total) ne sont pas inclus. Comme le premier paiement périodique, ils sont dus à la livraison du véhicule. Les taxes, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 $), assurances, immatriculation et options sont en sus. Le Boni de 350 $ est disponible aux clients au détail admissibles à l'achat au comptant, à la location ou au financement d'un modèle neuf HR-V 2017, sur approbation de crédit par l'entremise de Services Financiers Honda inc. (SFHI) et n'est pas inclus dans le paiement à la location du HR-V LX 2RM 2017. Le Boni peut être modifié ou retiré en tout temps. Certaines conditions s'appliquent. Offres d'une durée limitée et sujettes à changements ou annulation sans préavis. Offres valides sur les véhicules neufs seulement. Le concessionnaire peut louer/vendre à un prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Jusqu'à épuisement des stocks. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.

PLUS DE 100 VÉHICULES D'OCCASIONS

CIVIC LX 2012

PRIX 7 988$

FIT SPORT 2013

PRIX 9 800$

CR-V LX 2011

PRIX 11 700$

Steve Pellerin
Directeur général

Marco Murat
Directeur des ventes

Louis Collins
Directeur des ventes

Maryse Rheault
Directrice du renouvellement

Philippe Labonté
Conseillers véhicules neufs

Pierre Bellemare
Conseiller véhicules neufs

Israël Deschamps
conseiller véhicules neufs

Hugues Dauphinais
Conseiller véhicules neufs

Émile Armstrong
Conseiller véhicules neufs

Alain Lambert
Conseiller véhicules neufs

Stéphane Cajolet
Directeur des ventes véhicules d'occasion

Alexis Pilotte
Directeur adjoint véhicules d'occasion

Réjean Ouellet
Conseiller véhicules d'occasion

Luc Chartray
Conseiller véhicules d'occasion

Michel Gervais
Conseiller véhicules d'occasion

Parce qu'on est FORT ET FIER !

NOUS RACHETONS LES BAUX AVANT ÉCHÉANCE. TOUTES MARQUES ACCEPTÉES.

OUI, ON A FAIT LE PLEIN

HONDA

troisriviereshonda.com

1 819 377-7500

TROISRIVIERES Honda.com

*Location-bail par Honda Canada finances inc. sur approbation du crédit et autres conditions applicables. Civic Sedan Dx manuelle 2013. ACCORD LX 2013. CR-V LX 2RM 2013, Location 60 mois.12 ¢ du kilomètre excédentaire. Transport préparation inclus. Immatriculation, taxes, assurance en sus. Photos à titre indicatif. Détails sur place.

SÉMINAIRE SAINT-JOSEPH

Six Anciens émérites intronisés

MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières a souligné le parcours professionnel de six de ses anciens élèves, vendredi soir, en leur conférant une place au sein du cercle des Anciens émérites.

Martin Dusseault, Victor-Olivier Hamel-Morasse, Daniel McMahon, Gilles Rivard, Jacques Trudel et Jacques Lacombe (absent sur la photo) font désormais partie des Anciens émérites du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières.
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Pour une 13e année, la maison d'enseignement de la rue Laviolette a tenu une cérémonie d'intronisation dans ce club sélect, dont font déjà partie plusieurs personnes qui ont fait leur marque dans leur domaine respectif.

«Nous avons souligné leur passage dans les murs de notre établissement en leur remettant un prix honorifique afin de souligner leurs accomplissements, leurs cheminements et leurs réalisations qui permettent de faire rayonner le Séminaire Saint-Joseph ici et ailleurs. Une plaque à leur effigie a été apposée dans la salle des Anciens afin que les élèves présents et futurs puissent s'inspirer de ces anciens passionnés et inspirants», mentionne la directrice générale, Martine Roy. Cette dernière a également agi à titre de coprésidente d'honneur de la cérémonie en compagnie du supérieur de la Corporation du Séminaire et également ancien directeur général, Pierre Leclerc.

Dans le domaine du rayonnement, le diplomate de carrière Gilles Rivard a été honoré. Faisant partie du Conventum 1972, il œuvre à l'Agence canadienne de développement international où il dirige plusieurs programmes pour l'Amérique latine, l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Il a également été ambassadeur canadien en Haïti et aux Nations Unies.

«Je suis extrêmement ému de revenir ici et très honoré», a-t-il raconté.

Martin Dusseault (Conventum 1989) a été sélectionné dans le domaine de l'engagement. Celui qui occupe un poste d'intervenant social au CSSS Jeanne-Mance de Montréal a fondé le programme «Bien dans mes baskets», qui offre à des jeunes issus de milieux défavorisés la possibilité de se développer aux niveaux psychosocial et scolaire grâce au basketball.

«C'est une très belle reconnaissance. Ça me donne la tape dans le dos pour continuer. Ce qui est important, ce n'est pas seulement ce qui a été fait, mais ce qui reste à faire. Venant du lieu qui m'a un peu construit et forgé, je trouve ça extraordinaire», a-t-il confié.

Dans le domaine du droit, le travail du juge Jacques Trudel (Conventum 1972) a été récompensé. Ce dernier a accédé à la magistrature en 1995 après avoir œuvré comme substitut au procureur général pendant plusieurs années.

L'actuel recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Daniel McMahon (Conventum 1973), a été le lauréat dans le domaine de l'éducation. Avant de se retrouver à la tête de l'UQTR, il a œuvré pendant de longues années dans le domaine de l'enseignement et a été président et chef de direction de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Du côté de la musique, le directeur musical de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières depuis 2006, Jacques Lacombe, a vu son parcours souligné lors de cette cérémonie. En plus de ses fonctions avec l'orchestre trifluvien, le membre du Conventum 1980 voyage un peu partout dans le monde pour diriger les plus grands ensembles musicaux.

Dans la catégorie d'hier à aujourd'hui, le prestigieux titre a été décerné à Victor-Olivier Hamel-Morasse (Conventum 2004). Docteur en psychologie clinique, il est également l'auteur de plusieurs romans. Dans les années ayant suivi son départ du Séminaire, il a joint le personnel d'entraîneurs du programme de basketball du Vert et Or. Il dirige présentement l'équipe féminine juvénile AAA.

ÉVÉNEMENT CAMION

JUSQU'À 10 500 $ DE RABAIS À L'ACHAT AU COMPTANT SUR CERTAINS CAMIONS[1]

SILVERADO 1500 2017 4X4
ÉDITION ÉVOLUTION À CABINE DOUBLE

10 500 $

DE RABAIS À L'ACHAT AU COMPTANT[1]

INCLUT UN RABAIS DE 1000 $ SUR DEMANDE DE LA CARTE VISA GM

SILVERADO 1500 2017 4X4 ÉDITION ÉVOLUTION À CABINE DOUBLE

SILVERADO 1500 2017 4X4
ÉDITION HIGH COUNTRY À CABINE MULTIPLACE

LOUEZ POUR L'ÉQUIVALENT DE

169 $ /SEM.[2] **0 $ VERSEMENT INITIAL**

BASÉ SUR UNE LOCATION AUX 2 SEMAINES DE 338 $ PENDANT 48 MOIS. INCLUT UN RABAIS DE 1000 $ SUR DEMANDE DE LA CARTE VISA GM

SILVERADO 1500 2017 4X4 ÉDITION HIGH COUNTRY À CABINE MULTIPLACE

chevrolet.ca

DÉCOUVREZ DE NOUVEAUX HORIZONS

LA PROTECTION CHEVROLET – 5 ANS – 160 000 KM[5]
GROUPE MOTOPROPULSEUR / ASSISTANCE ROUTIÈRE

SERVICE ONSTAR AVEC CONNEXION WI-FI 4G LTE[3] / APPLICATION TÉLÉ-ACCÈS[4] / VIDANGES D'HUILE SANS FRAIS[5]

CHEVROLET

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres en vigueur du 1er au 31 mars 2017, et réservées aux particuliers. Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, frais liés à l'inscription au RDPRM (46 $), assurance et taxes applicables en sus. 1. Offre d'une durée limitée. Cette offre s'adresse aux clients au détail du Canada admissibles. Le montant de 10 500 $ combine un crédit pour achats au comptant sur certains camions 2017. Le crédit comprend les éléments suivants : Chevrolet Silverado 2017 à cabine double édition Évolution admissible – rabais au comptant de 4 080 $ (avant les taxes) offert au concessionnaire par le fabricant, rabais de 1 000 $ sur demande de La Carte Visa GM (l'offre s'applique aux personnes qui font une demande de carte Visa GM Banque Scotia [La Carte GM] ou qui sont actuellement titulaires de La Carte GM) (taxes comprises) et crédit de livraison de 3 820 $ (avant les taxes) offert au concessionnaire par le fabricant à l'achat au détail, au financement ou à la location d'un Silverado à cabine double 2017 chez un concessionnaire participant. 2. Location s'appliquant aux modèles neufs Silverado 1500 2017 (CK15543 – 3LZ), selon la disponibilité. Location selon un prix à l'achat de 67 460 $ pour un Silverado 2017 High Country à cabine multiplace muni des options suivantes : BRS, G1W, R8M. Les montants calculés par semaine sont basés sur les paiements aux deux semaines indiqués ci-dessus à un taux de 1,9 % (104 paiements). Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km ; 0,16 $ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. Le prix à l'achat et les paiements à la location ci-dessus tiennent compte du rabais de l'Événement camion de 1 000 $, d'un rabais à la livraison de 2 000 $, d'un rabais à la location de 850 $ et d'un rabais de 1 000 $ sur demande de La Carte Visa GM (l'offre s'applique aux personnes qui font une demande de carte Visa GM Banque Scotia [La Carte GM] ou qui sont actuellement titulaires de La Carte GM) (taxes comprises). 3. Nécessite un appareil mobile compatible, un abonnement au service OnStar et un forfait de données. Visitez onstar.ca pour obtenir les données cartographiques et connaître les détails et les restrictions du service. Le client doit accepter les modalités et la déclaration de confidentialité d'OnStar (y compris les modalités logicielles) pour utiliser le service. 4. Offert sur certains modèles Chevrolet 2017 avec certains appareils Apple, Android, BlackBerry et Windows. Un plan de services OnStar avec connexion 4G LTE offert sur certains véhicules et dans certains marchés. Les services et la connectivité peuvent varier selon le modèle et les conditions. Service OnStar en vigueur est requis. Les services varient selon l'appareil, le modèle, certaines conditions ainsi que le type de plan de services que vous avez. Veuillez consulter le site onstar.ca pour savoir quels véhicules sont dotés de cette fonction et connaître les limitations liées au système et d'autres détails. Un système de démarrage à distance installé en usine est requis. 5. Selon la première éventualité. Limite de quatre (4) services de vidange d'huile, de lubrification et de changement de filtre ACDelco au total. Le plein de fluides, les inspections, la permutation des pneus, le réglage de la géométrie et l'équilibrage de roue, entre autres, ne sont pas couverts par la garantie. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de cartes GM. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez chevrolet.ca.**

L'Open d'échecs de Trois-Rivières est lancé

TROIS-RIVIÈRES (MJM) — Le premier Open d'échecs de Trois-Rivières a été lancé vendredi soir à l'hôtel Rodeway Inn - L'Urbania et se poursuivra jusqu'à dimanche. Près de 230 participants, répartis en quatre sections selon leur calibre, se défieront pour remporter un total de 11 000 $ en bourses.

On dit le premier Open d'échecs de Trois-Rivières, mais il s'agit de la relance de ce qui a été connu comme le Championnat ouvert d'échecs de la Mauricie pendant 42 ans à compter de 1973. L'an dernier, 175 personnes s'étaient inscrites à la dernière édition du Championnat ouvert d'échecs de la Mauricie, alors qu'on en avait déjà reçu plus de 300 certaines années.

Un nouveau comité a repris l'organisation du tournoi pour lui donner un second souffle.

Les nouveaux organisateurs ont notamment modifié le système d'attribution de bourses et renouvelé l'image de marque de l'événement. Ils souhaitent entre autres développer le marché de l'Ontario, des Maritimes et du nord des États-Unis.

L'équipe du nouvel Open est particulièrement fière d'accueillir le grand maître international Alexandre Le Siège.

Champion du Canada en 1992, 1999 et 2001, Alexandre Le Siège a obtenu le titre de Grand maître international en 1998 et a représenté le Canada à quatre olympiades d'échecs.

«En tant qu'organisateurs, nous sommes honorés de la présence d'Alexandre Le Siège. La participation de joueurs de son calibre permet aux tournois québécois de gagner en visibilité et en notoriété, et contribue concrètement à la pérennité des grands événements échiquéens au Québec», se réjouit Gilbert Mercure, directeur du comité organisateur.

Le premier Open d'échecs de Trois-Rivières s'est amorcé vendredi soir à l'hôtel Rodeway Inn - L'Urbania. On attend près de 230 joueurs en fin de semaine.
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Déjeuner-bénéfice pour InterVal

TROIS-RIVIÈRES (BT) — La Fondation InterVal du CIUSSS MCQ invite la population au premier déjeuner Serveurs d'un matin, le 3 avril, dès 7 h 30, au restaurant Pacini.

À cette occasion, les clients seront servis par le maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque, le conseiller municipal et candidat à la mairie de Trois-Rivières, Jean-François Aubin, la directrice de compte pour Service Signature Desjardins, Julie Delisle, Marc-André Pelletier, journaliste au 106,9 FM, Jessica Bélisle, ultracycliste, Ghislain Gervais, conseiller en placements à la Banque nationale, Patrick Théorêt, président de la Fondation InterVal du CIUSSS MCQ et Jessyca Marchand, étudiante en communication sociale à l'UQTR.

Les fonds amassés permettront d'aider les usagers et leurs familles, soit par du répit parental, des camps de vacances spécialisés, des aides techniques ou des équipements sportifs spécialisés et répondre ainsi aux centaines de demandes de partout sur le territoire provenant de familles qui comptent une personne handicapée.

Les billets sont en vente chez Proxim Annie-Louise Turcotte, au Paccini Trois-Rivières, auprès des serveurs d'un matin eux-mêmes ou à la Fondation InterVal.

CAROLINE BÉRUBÉ

En lice pour être portraitiste de l'année

AUDREY TREMBLAY
Collaboration spéciale

LA TUQUE — La photographe Caroline Bérubé pourrait bien être la portraitiste de l'année 2017 de l'Association des photographes professionnels du Québec. Cinq de ses œuvres ont été retenues pour la compétition. Les choix des juges seront connus ce week-end.

La photo *Ma gang* a été retenue dans la catégorie portrait de groupe, famille et mariage. —PHOTO: CAROLINE BÉRUBÉ.

La photographe latuquoise Caroline Bérubé. —PHOTO: AUDREY TREMBLAY

«C'est un défi personnel que je me suis lancé», lance d'entrée de jeu Caroline Bérubé.

Il faut dire que la photographe latuquoise est membre de l'association depuis l'automne dernier seulement. Il s'agit de sa première participation à ce concours.

«J'ai eu de l'aide pour la sélection de mes images et pour me guider dans les retouches pour cadrer dans ce qu'ils recherchaient [...] J'ai envoyé cinq images, c'est le maximum. Mes cinq photos ont été retenues», souligne-t-elle.

«Je suis presque tombée en bas de ma chaise. Je ne m'attendais pas à ça», avoue la photographe.

Bien qu'elle admette être allée un peu plus loin dans la retouche qu'à son habitude, elle insiste pour dire qu'on y retrouve toujours sa touche personnelle et surtout l'essence même de la photo.

«J'aime les photos qui sont très lumineuses, qui parlent d'elles-mêmes et qui dégagent un sentiment quand tu les regardes. [...] Habituellement, je fais plus du rehaussement esthétique sans vraiment faire de modification à mes images. Je veux qu'elles soient le plus représentatives possible de ce que la personne est vraiment. J'ai apporté des retouches pour le concours que je ne fais pas habituellement, c'est une compétition. Je suis sortie de ma zone de confort, mais je n'ai pas dénaturé mes photos, bien au contraire. Je suis restée moi-même dans le processus», insiste-t-elle.

Caroline Bérubé croit en ses chances de remporter un prix, mais elle préfère ne pas se créer d'attente. Elle estime qu'être en lice est déjà une belle récompense pour son travail dans lequel elle met beaucoup d'efforts.

«Parfois les gens nous disent que ce que l'on fait c'est beau, mais nous on est très critique envers nous-mêmes. On est nos pires juges en fait. D'être reconnue par ses pairs, c'est vraiment une belle tape dans le dos. [...] J'ai déjà beaucoup gagné d'être rendue là», note-t-elle en terminant.

Kiuna
Tu entreprends des études collégiales?
Les questions autochtones t'intéressent?
Située à Odanak, Kiuna offre le programme Sciences humaines - Premières Nations, accrédité par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec.
Nous t'offrons un encadrement pédagogique unique. Viens nous visiter!
Contactez Johanne Rocheleau, Johanne.Rocheleau@kiuna-college.com,
(450) 568-6464 1205, route Marie-Victorin, Odanak (Québec) J0G 1H0

Au Fairmont Château Frontenac,
les Québécois et les Québécoises bénéficient
d'un rabais avantageux de 30% sur le prix des chambres.
Profitez de l'occasion pour redécouvrir
le Vieux-Québec et ses nombreux attraits !
TARIF RÉSIDANTS QUÉBÉCOIS
30% DE RABAIS
INFORMATION ET RÉSERVATION
1 866 540 4460
fairmont.fr/frontenac
Fairmont
LE CHÂTEAU FRONTENAC

éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

C'est vrai que c'est «toto»...

MARTIN FRANCOEUR
m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca

On dirait bien que chaque fois qu'il est question d'Yvon Deshaies dans cette page, c'est pour relever une déclaration farfelue, étonnante, voire absurde. Chaque fois, on passe un peu l'éponge, en disant comme la plupart des membres du conseil, que «Yvon, c'est Yvon» et que ça vient avec le personnage. Mais il serait peut-être temps qu'on arrête d'en rigoler et qu'on dénonce haut et fort ces comportements inacceptables.

Le maire de Louiseville semble abonné aux absolutions inconditionnelles. Quand il a plaidé pour le rétablissement de la peine de mort, quand il a écrit à Donald Trump pour le féliciter de son élection, quand il a dit que s'il devait y avoir des femmes portant le niqab à Louiseville, plusieurs se retrouveraient à l'hôpital... Ça fait jaser pendant quelques jours. Puis tout le monde se dit que «Yvon, c'est Yvon».

On ne sait pas si le maire Deshaies calcule ses sorties à l'emporte-pièce, ses déclarations en apparence malhabiles, ses montées de lait. On préfère généralement s'en remettre à son apparente naïveté et ce don inné de se mettre les pieds dans les plats.

Ça suscite généralement une certaine sympathie de la part des citoyens aux prises avec un maire que, non sans une certaine complaisance, on a toujours qualifié de «coloré».

Mais qui sonnera donc la fin de la récréation?

Parce que la question qu'il faut se poser, c'est: est-ce qu'il y a des limites à ce qu'on peut dire, même à la blague, quand on est maire? Ou quand on est une personnalité publique en général.

Dans une vidéo diffusée cette semaine, où on voit le maire badiner avec des adolescents lors d'un match de hockey à propos de l'implantation possible à Louiseville d'une usine de production de cannabis thérapeutique, il avoue sans ambages qu'il a hâte que la marijuana soit légalisée. Parce que, dit-il, il n'aura plus besoin de se cacher pour en fumer. Il rigole même en suggérant qu'il puisse le faire dans son bureau à l'hôtel de ville.

Les gars rigolent avec le maire, qui semble assez fier d'avoir pu établir une communication aussi informelle avec un public qui n'est habituellement pas le sien.

Après coup, Yvon Deshaies a plaidé la mauvaise blague. Il a aussi indiqué qu'il songe en effet à utiliser le cannabis à des fins thérapeutiques pour une douleur à l'épaule. C'est son droit le plus strict. Mais ce n'est pas ce qu'il a dit à ces jeunes rassemblés à l'aréna. Il a en quelque sorte admis consommer de la marijuana à l'occasion, ce qui, doit-on le lui rappeler, constitue un geste illégal. Bien sûr que la consommation de cannabis est largement tolérée, mais est-ce qu'une personne en position d'autorité envoie le bon message en banalisant à ce point une activité encore illicite?

En commentant la vidéo dont il était la vedette malgré lui, Yvon Deshaies a admis candidement que c'était «un geste toto de ma part». Il a ajouté, comme pour se justifier: «On rencontre tellement de monde et on dit tellement de choses.» Ça ne peut excuser la bêtise.

En politique, un habile franc-parler n'a jamais fait de mal à personne. Mais des maladresses à répétition, sans sembler se soucier des conséquences que les propos tenus pouvaient avoir, ça déclenche des questions sur les capacités à occuper une fonction comme celle de maire. Ou de quelque fonction d'élu que ce soit.

Absoudre un «personnage» parce qu'il est resté simple, coloré, facile d'approche, gentil et souriant, ça peut avoir ses limites.

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
opinions@lenouvelliste.qc.ca

Pour être publié dans le journal ou sur notre site Web **opinions.lenouvelliste.ca** votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

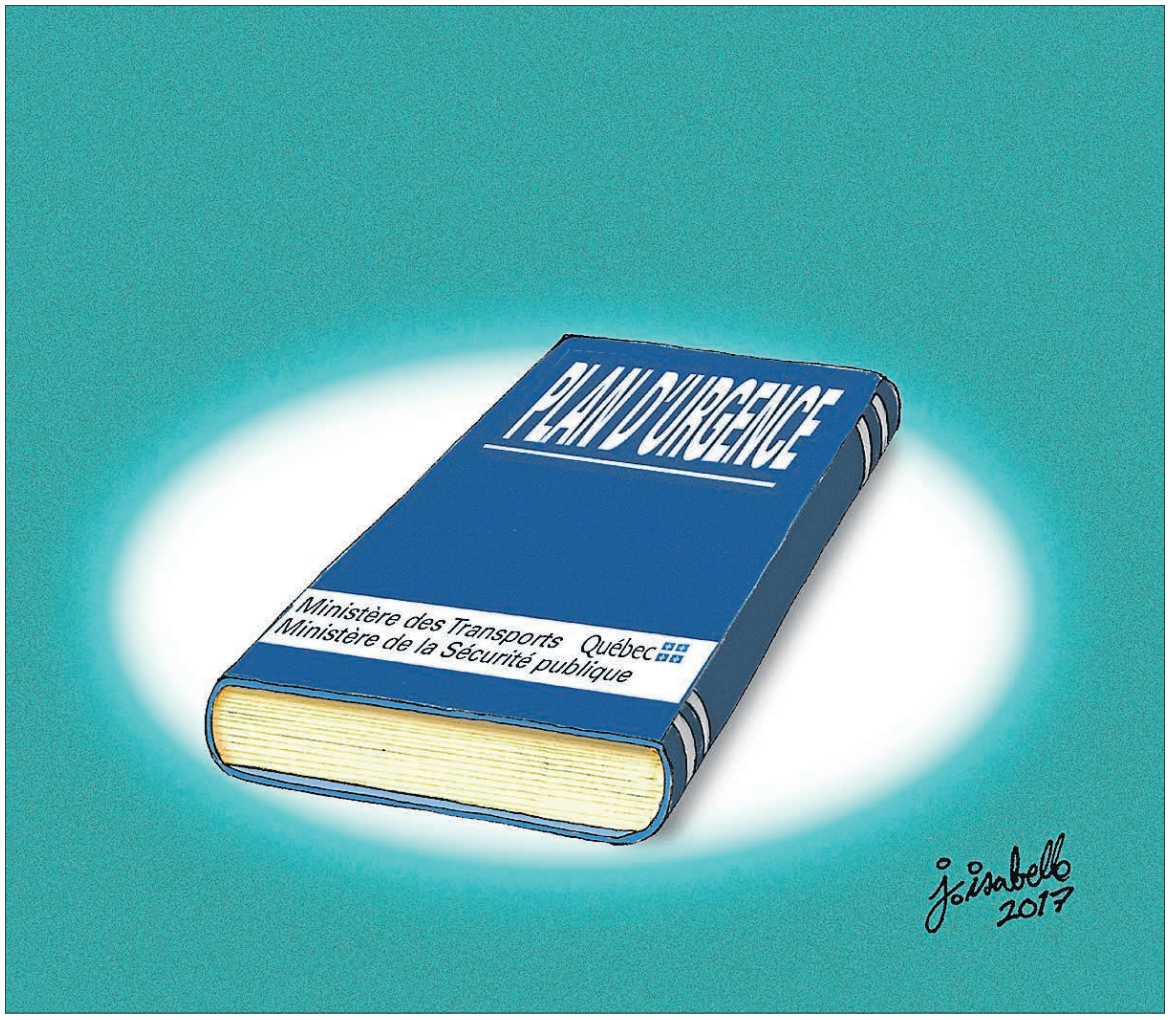

MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

Le Mexique songe à installer le long du mur de Trump le plus long trampoline au monde.

CARREFOUR DES LECTEURS

Gentilly s'oscarise!

Le digne successeur des grands réalisateurs Ridley Scott et Steven Spielberg serait-il Québécois, qui plus est Gentillois? Oh qu'il est maintenant permis de le penser!

Comment passer sous silence huit nominations pour le même film, «L'Arrivée», d'un réalisateur bien de chez nous, à ce que l'on peut considérer comme la récompense artistique la plus prestigieuse au monde, les Oscars?

Huit nominations, une première dans toute l'histoire de notre cinéma! Le long-métrage approche des 200 millions $ de recettes mondiales, rien de moins, et continue de grimper au palmarès des films les plus populaires de tous les temps (au 651e rang à ce jour sur près de 15 000 films répertoriés).

En Denis Villeneuve, nous reconnaissons la première vraie star de cinéma de chez nous, mais une star avec de la substance, dans le vrai sens du terme; un réalisateur de grande intelligence, passionné de son art, un gentleman rassembleur, fier ambassadeur de notre culture et ayant un immense respect pour son public cinéphile, et envers qui l'énorme machine hollywoodienne est même prête à se soumettre autant que l'inverse.

Même un des collaborateurs de l'émission «Infoman», habituellement bien enclin à étaler son cynisme, visiblement heureux de visionner en direct la cérémonie des Oscars à Gentilly le 26 février dernier avec 230 convives, parents, amis et supporters, allait mettre la pédale douce lors de son topo télévisé la semaine suivante. C'est dire le respect.

Et l'aventure ne fait que commencer pour Denis Villeneuve: avec la sortie du *blockbuster* «Blade Runner 2049» prévue le 6 octobre prochain (sans mentionner la nouvelle mouture de «Dune» prévue pour 2019), il y a fort à parier que quelques autres nominations se profileront pour les Oscars de 2018, considérant le niveau de qualité dont fait toujours preuve ce grand réalisateur (incapable, formellement, de tourner un mauvais film).

Vous plairait-il alors, rendu là, et avec toute la légitime fierté du monde au cœur, de venir vous oscariser avec nous?

Sylvain Mailhot
Secteur Gentilly
Bécancour

Précision

Dans une lettre d'opinion parue le 12 mars dernier, intitulée «Phénomène à Louiseville», il était mentionné que Mme Marie Anne Lacombe Doucet, 105 ans, n'avait encore qu'un frère toujours vivant. L'auteure de la lettre aurait aussi dû mentionner que Mme Doucet avait encore une soeur également.

CARREFOUR DES LECTEURS

Il faut rapatrier Crémazie!

L'auteur, Olivier Gamelin, est professeur de littérature québécoise au Collège Lafl èche et coordonnateur des Prix littéraires Thérèse-Denoncourt.

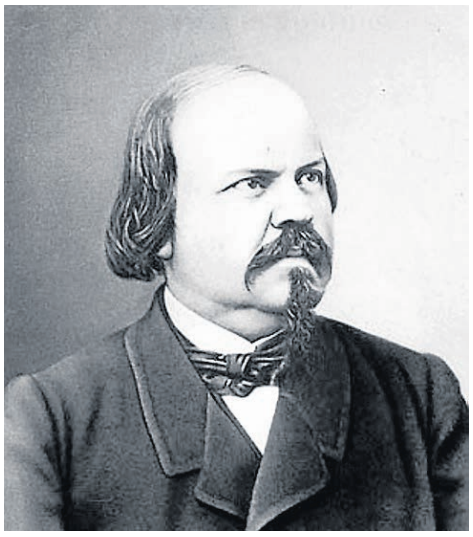

Octave Crémazie — PHOTO: BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

Lorsque la députée libérale Marie Montpetit a laissé entendre qu'elle souhaitait rebaptiser la circonscription de Crémazie, le poète et libraire du même nom ne s'est probablement pas retourné dans sa tombe. Octave Crémazie (1827-1879) n'était pas du genre à s'offusquer d'une part d'ombre et d'un soupçon d'oubli. À l'instar des créateurs de sa trempe, préférait-il de loin, selon moi, la lumière voilée et le soleil noir de la mélancolie. Un boulevard d'asphalte, une station de métro, une circonscription… Peu lui en chaut! Octave Crémazie n'en aurait certes pas cure aujourd'hui. Le seul vœu qu'il exprima à l'aube de sa mort, c'est que son cadavre repose dans le terreau qui l'avait vu naître: Québec. Une prière demeurée lettre morte depuis près de 140 ans.

Libraire d'avant-garde, premier poète national, érudit avant la lettre, intellectuel avant l'heure, Crémazie est un merle blanc au mitan du 19e siècle québécois. Auteur d'une quarantaine de poèmes où l'identité nationale tisse le fil d'Ariane de notre courtepointe contemporaine, épistolier d'une correspondance critique faisant toujours référence dans les milieux universitaires, Crémazie a défriché des sentiers où d'autres ont par la suite marché, qu'on pense seulement à Émile Nelligan (tiens, j'y pense, Nelligan n'a-t-il pas lui aussi une circonscription qui porte son nom? M'enfin…) Malheureusement à l'insu de notre mémoire à court terme, Crémazie a donc marqué à l'encre indélébile la culture québécoise.

Son exil en France en 1862, suite implacable d'une déconfiture financière, scelle le sort et la plume de ce poète presque maudit. Crémazie est allé crever «de faim sur la terre de l'exil», comme il l'écrit lui-même en 1866 dans une lettre adressée à Henri-Raymond Casgrain. Il est allé crever en face d'un océan qu'il n'a plus jamais traversé. Dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, Réjean Robidoux souligne que «c'est dans un isolement profond qu'après plus de 16 années d'exil il [meurt] au Havre [où il est] enterré au cimetière d'Ingouville, où ses restes mêmes se sont perdus».

Perdus? Vraiment? J'en doute fort.

Il faut dès lors rapatrier Crémazie! Le débat actuel nous donne l'occasion de mettre un terme aux amertumes posthumes de son exil. Crémazie a «bu jusqu'à la lie la coupe amère de l'exil», écrit Casgrain. «Il a emporté avec lui la cruelle pensée que sa patrie ne lui donnerait même pas l'aumône d'un tombeau». Force est d'admettre que Casgrain avait raison.

Donnons-lui tort! Il n'est pas trop tard pour offrir à cet écrivain plus grand que nature davantage qu'un boulevard de 6,8 km, une station de métro ou une circonscription qui ne se souvient plus. Il faut rapatrier Crémazie!

Le Québec foisonne d'historiens, d'archéologues, d'hommes et de femmes de lettres compétents qui, pour autant qu'on leur en donne les moyens, dénicheraient la dépouille de ce père fondateur de notre culture nationale. Je ne doute pas que la France serait heureuse de nous épauler dans cette démarche, au même titre que nous leur porterions assistance si Victor Hugo était enterré…à Shawinigan!

Il faut rapatrier Crémazie!

Marie Montpetit peut aspirer à devenir députée du comté de Maurice-Richard, grand bien lui en fasse. Dans cette bagarre de titans, Maurice Richard fut sur la glace, en quelque sorte, ce qu'Octave Crémazie fut en librairie. Des titans, dis-je! À cette seule différence: Mauricie Richard repose au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, alors qu'Octave Crémazie boit encore la «coupe amère de l'exil»…

Hommage à Maurice Carrier

Maurice Carrier est décédé le 5 mars dernier, à Québec. Ancien professeur à l'École normale Maurice L. Duplessis et à l'UQTR, où il a été directeur du Département des sciences humaines et directeur scientifique de la collection Robert-Lionel Séguin, ancien président de la Commission scolaire, officier de la Compagnie des Cent-Associés francophones, officier de l'Ordre national du Québec, il a été une figure marquante dans la région.

J'aimerais, en tant qu'ex-Trifluvien vivant maintenant en France, lui rendre hommage.

Maurice Carrier

Après avoir tenu feu et lieu pendant plus de 89 ans en ce pays;

Après avoir assumé avec simplicité, chaque jour, la «quotidienneté» des choses;

Après s'être émerveillé tout autant devant un enfant qui joue que devant un ancien reprenant une vieille chanson de folklore;

Après avoir fait de son métier d'enseignant un lieu de ferveur et d'accompagnement;

Après avoir fait du passé un lieu de mémoire et de l'avenir celui de l'espoir;

Après avoir gardé précieusement le souvenir de la mère patrie, nommé et cité tout ce qui fait l'âme du pays;

Après avoir crû et affirmé avec Pierre Chaunu que «l'Homme est une histoire»;

Après avoir pris à cœur, à travers ses nombreux engagements dans la cité, son rôle de citoyen engagé;

Après avoir été père et grand-père, un grand-père, comme le chante Félix dans *Le tour de l'île*, «au regard bleu qui monte la garde»;

Après avoir laissé dans son sillage laurentien, des courants d'étonnement, de générosité, de respect, de gratuité, d'amour, d'amitié...,

Maurice nous a quittés.

En en-tête d'une lettre datée du 16 juillet 2003, il citait Gilles Vigneault: «Chacun porte son âge, sa pierre et ses outils, pour bâtir son village, sa ville et son pays». Tout au long de sa vie, Maurice Carrier a été un bâtisseur et son principal outil était son cœur. Et c'est ainsi qu'il tissait des liens avec tous ceux qu'il rencontrait et envers lesquels il n'oubliait jamais de signifier sa reconnaissance. Lors de la dernière rencontre avec lui, l'été dernier, alors que son état de santé ne lui permettait plus d'échanger au niveau intellectuel, en une demi-heure, à sept ou huit reprises, il a dit: «C'est un cadeau, merci».

J'ai connu Maurice Carrier à l'École normale Maurice L. Duplessis, en 1963, au tout début d'un cursus de quatre ans menant au baccalauréat en pédagogie. Pour l'étudiant que j'étais, il a été un modèle, un mentor, un maître de vie qui a marqué mon parcours humain et professionnel.

En guise d'adieu, cher Maurice, cette petite phrase: «Tu as été pour moi un cadeau, merci».

Michel Lemay
Blois, France

Bravo, madame Dubois!

Madame Geneviève Dubois, en posant le geste que vous avez posé comme mairesse pour faire signer une pétition concernant le centre Christ-Roi de Nicolet, vous faites des envieux à Trois-Rivières. Plus particulièrement dans le secteur Cap-de-la-Madeleine. La population subira le même sort avec le centre Cloutier–du Rivage. Le Cap-de-la-Madeleine n'a plus de maire et on se demande où sont passés les conseillers des districts du Sanctuaire, de la Madeleine, de Sainte-Marthe, des Estacades, de Châteaudun... Sont-ils tous aveuglés par la fontaine du maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque? Gens du Cap-de-la-Madeleine, le temps est venu de prendre votre territoire en main et débarrassez-vous d'un maire qui vous ignore et des échevins qui ont peur du maire.

Guy St-Pierre
Trois-Rivières

Félicitations aux Anciens émérites 2017

SÉMINAIRE SAINT-JOSEPH de Trois-Rivières

M. Gilles Rivard (conventum 1972)

M. Jacques Trudel (conventum 1972)

M. Daniel McMahon (conventum 1973)

M. Jacques Lacombe (conventum 1980)

M. Martin Dusseault (conventum 1989)

M. Victor-Olivier Hamel-Morasse (conventum 2004)

www.ssj.qc.ca

Trois-Rivières honore Patrick Charlebois

MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le coureur Patrick Charlebois a été honoré par la Ville de Trois-Rivières pour l'exploit qu'il a réussi en terminant au quatrième rang lors du World Marathon Challenge, un éreintant défi qui consiste à courir sept marathons en sept jours sur sept continents.

L'athlète qui a pris part à ce périple sportif autour du globe en janvier dernier a été reçu à l'hôtel de ville, vendredi après-midi, alors qu'une réception a été tenue en son honneur. Plusieurs dignitaires étaient présents, dont le maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque. Sa conjointe et ses quatre fils étaient également à ses côtés.

Pendant cette cérémonie, M. Charlebois a reçu une épinglette honorifique ainsi qu'une résolution de la Ville lui rendant hommage. Il a aussi signé le livre d'or officiel de la Ville.

Depuis qu'il est de retour de cette compétition, le marathonien a prononcé plusieurs conférences au cours desquelles il a raconté son aventure. Il sera d'ailleurs au Collège Laflèche le 22 mars sur l'heure du midi afin de partager son expérience avec les personnes présentes. Un partenariat avec les Défis du parc national de la Mauricie sera également annoncé lundi prochain.

L'argent qu'il recueille en donnant des conférences est remis à la Fondation pour la santé de Trois-Rivières et servira à l'achat d'équipements pour l'unité de néonatologie du Centre hospitalier affilié universitaire régional de Trois-Rivières. En marge de sa préparation, M. Charlebois a décidé de mener une campagne de financement au profit de cette fondation. Il avait fixé un objectif de 77 777 $ pour cette collecte de fonds, un clin d'œil au défi qu'il a complété. Jusqu'à maintenant, il estime qu'entre 70 % et 75 % du montant visé a été amassé.

Entouré de sa femme et de ses quatre garçons, Patrick Charlebois a été honoré par la Ville de Trois-Rivières vendredi. Ces derniers sont ici en compagnie du maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque.
— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

REPORTAGE PUBLICITAIRE

MES FINANCES EN TÊTE

Détecter et sanctionner la fraude pour mieux la prévenir

Au-delà de ses initiatives d'éducation et de sensibilisation, l'Autorité des marchés financiers déploie des efforts importants afin de dissuader les fraudeurs.

UN DÉFI SANS CESSE RENOUVELÉ
« Le contexte dans lequel nos équipes œuvrent évolue sans cesse en raison des types de produits et services financiers offerts, de l'internationalisation des marchés, des tactiques et stratagèmes employés par les fraudeurs et du développement technologique des moyens de communication », indique Jean-François Fortin, directeur général du contrôle des marchés à l'Autorité.

Jean-François Fortin
Directeur général du contrôle des marchés

L'OBJECTIF PRINCIPAL : LA DISSUASION
« Notre capacité accrue de détection, grâce à nos outils de plus en plus sophistiqués et à notre capacité d'obtenir l'imposition de sanctions sévères allant jusqu'à l'emprisonnement, contribuent à dissuader les personnes et les sociétés de contrevenir aux lois. Les tribunaux le reconnaissent en punissant sévèrement ceux-ci lorsque approprié », ajoute M. Fortin.

Ainsi, en 2016, dix individus ont écopé d'un peu plus de 24 années de prison dans des causes où sont intervenus des représentants de l'Autorité. Au cours de la même période, 8 786 175,68 $ ont été imposés en amendes, pénalités et sanctions suivant une intervention de l'Autorité.

LUTTER CONTRE LE DÉLIT D'INITIÉ
La lutte au délit d'initié, lequel consiste à acheter ou à vendre des titres en utilisant une information confidentielle afin d'en tirer profit, constitue une priorité pour l'Autorité. « Nos capacités de détection et d'enquête sont de plus en plus développées et nous permettent d'agir plus efficacement. Nous maintenons des efforts constants afin de contribuer à réduire les impacts de ces abus de marchés qui minent la confiance des investisseurs », a indiqué M. Fortin.

DÉNONCER EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ
Les informations transmises à l'Autorité par ceux et celles qui sont témoins d'activités illicites sont précieuses et peuvent contribuer à faire cesser des infractions, à minimiser les conséquences sur les victimes et à poursuivre les personnes impliquées, s'il y a lieu. Le programme de dénonciation de l'Autorité permet de partager de l'information en toute confidentialité par l'entremise d'un guichet sécurisé intégré. Une équipe spécialisée assure un traitement confidentiel des informations et veille à leur conférer une protection renforcée tout au long des démarches d'enquête et des procédures qui s'ensuivent.

« Depuis son lancement, en juin 2016, notre programme a généré 46 dénonciations, parmi lesquelles 28 % ont mené à l'ouverture de dossiers d'enquête. Toutes les dénonciations reçues ont une valeur, si ce n'est pas en matière d'enquête, c'est en matière de renseignement et de détection », a indiqué M. Fortin.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Web de l'Autorité des marchés financiers au lautorite.qc.ca/denonciation.

Si vous avez besoin d'assistance pour soumettre une dénonciation ou si vous avez des questions concernant le programme, laissez un message détaillé au 1 866 332-0115.

LORS DU PROCHAIN RENDEZ-VOUS :
PRENEZ GARDE AUX OPTIONS BINAIRES

Cette campagne est rendue possible grâce à la contribution du Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance de l'Autorité.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
Mes finances en tête

UN AN APRÈS LA FAILLITE

Le Fin quartier se cherche des locataires

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — À la jonction du boulevard de Shawinigan-Sud et de la 105e Avenue, le Fin quartier semble figé dans le temps. Un an après la brusque fermeture de ce nouveau concept qui devait allier fine gastronomie, cours de cuisine et location de salles, la liquidation de l'inventaire n'est toujours pas terminée et le nouveau propriétaire, Michel Côté, tient à demeurer discret sur l'évolution de ce projet.

Un an après sa fermeture, le Fin quartier semble figé dans le temps. —PHOTO: SYLVAIN MAYER

De l'extérieur, très peu de changements ont été observés à cet endroit depuis la fin des activités, le 8 mars 2016. La banderole ceinturant l'immeuble, installée à l'été 2016, scande toujours «Maintenant ouvert», mais le stationnement désert confirme une autre réalité. Les noms des commerces qui avaient inauguré le Fin quartier apparaissent toujours sur une enseigne extérieure, comme si rien ne s'était passé.

La faillite, survenue après à peine sept mois d'exploitation, avait fendu le cœur de l'architecte du projet, Nathalie Milette, abandonnée par sa partenaire d'affaires Nathalie Drouin en octobre 2015. Les deux femmes administraient le principal commerce du Fin quartier, Les Fines charcuteries Mado, qui avait subi une perte nette d'environ 630 000 $ lors de l'année financière complétée le 31 janvier 2016.

Après deux appels d'offres, le syndic Raymond Chabot avait finalement accepté, à la fin juin, la proposition d'une compagnie à numéros administrée par l'homme d'affaires Michel Côté, président de Côté-Reco, une entreprise spécialisée dans la distribution de chaussures établie à Deschaillons-sur-Saint-Laurent depuis plus de 75 ans.

Très peu d'information a filtré sur la nouvelle vocation du Fin quartier depuis ce moment. Les gens ont pu s'y présenter l'automne dernier pour acheter divers articles ou équipements mis en vente. La liquidation se poursuit, mais uniquement pour une clientèle ciblée dans la restauration. Mme Milette demeure la personne ressource désignée pour écouler ces biens.

Le site web de l'entreprise permet d'en savoir un peu plus sur les intentions du propriétaire. Maintenant connu sous la dénomination de «Complexe multi-location», l'endroit se définit comme un site de location d'espaces à bureaux ou commerciaux, bénéficiant d'un vaste stationnement de 110 places. Les baux offerts varient de... 4 heures à 60 mois! Le site énumère également les équipements mis en vente. La location de salles et même d'une vaste cuisine qui avait été aménagée pour offrir des cours demeurent possibles.

À la Ville de Shawinigan, Véronique Gagnon-Piquès, agente aux communications, mentionne que la division de développement économique demeure en contact avec le propriétaire pour répondre à ses besoins.

«Nous sommes en lien avec lui, nous avons amené des gens pour visiter l'endroit en respect avec la nouvelle vocation, soit un édifice à bureaux», commente-t-elle.

À la Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan, le directeur général, Martin St-Pierre, assure que son organisation est prête à accompagner le promoteur pour redonner un peu de vie à ce site avantageusement situé.

«C'est un concept qui m'apparaissait très pertinent, mais un peu en avant sur son temps», récapitule-t-il à propos du Fin quartier. «Le nouveau propriétaire veut changer la vocation, en proposant des locations à court, moyen et long termes, davantage vers les entreprises de services.»

Des locaux vides ne laissent jamais une très bonne impression dans un quartier, même si dans ce cas-ci, le coup d'oeil de cet immeuble, dont la construction s'est terminée en 2015, ne gâche pas trop le paysage. M. St-Pierre considère qu'il faut laisser du temps au propriétaire.

«C'est toujours très long, dans le cadre d'une acquisition aussi importante», prévient-il. «Il faut prendre le temps d'évaluer le marché, de voir les opportunités de conversion. Un an, ce n'est pas si long. J'espère que cette offre de location viendra combler ce qui n'est pas disponible sur le territoire.»

› SOIRÉE VIP CHEZ CLUB PISCINE

Le commerce Club Piscine de Trois-Rivières a tenu mercredi une soirée spéciale afin de souligner les derniers changements apportés à ses installations. L'entreprise a investi plus d'un million de dollars afin d'ajouter 6500 pieds carrés à son magasin. Cette surface additionnelle offre une salle d'exposition beaucoup plus grande et permet de montrer à la clientèle davantage de tables de terrasse, de balançoires et de spas. Un réaménagement intérieur a aussi été réalisé. Sur la photo (première rangée), Réjean Marcouiller, Patricia Boisvert et Alain Bernard accompagnent (à l'arrière) Martin Ratté, président de la bannière Club Piscine, et Serge Turmel, propriétaire de Club Piscine de Trois-Rivières. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

affaires

TORONTO
15 490,49
- 71,92

NEW YORK
20 914,62
- 19,93

S&P 500
2378,25
- 3,13

PÉTROLE
$US 49,31
$US - 0,07

DOLLAR
¢US 74,98
¢US + 0,07

EURO
$CAN 1,4327
¢CAN - 0,46

facebook.com/lenouvelliste

MEILLEUR CONSEILLER POUR L'ANNÉE 2016

METTEZ-MOI AU DÉFI

La direction de Bernier Crépeau Chrysler Fiat est fière de souligner la performance exceptionnelle de M. Julien Leclerc.

Par son travail, Julien rehausse l'excellente réputation dont jouit Bernier Crépeau Chrysler Fiat. Son désir de toujours mieux servir ses clients et sa fidélité indéfectible à l'égard de l'entreprise représentent la clé de son succès.

Julien met sa vaste expérience au profit des consommateurs depuis 22 ans. Reconnu et apprécié pour l'excellence de son service à la clientèle, il contribue à rendre agréable et concluante l'expérience d'acquisition d'un nouveau véhicule fiable et performant.

MERCI POUR TON DÉVOUEMENT!

JULIEN LECLERC
CONSEILLER AUX VENTES
DEPUIS 22 ANS

BERNIER CRÉPEAU FIAT

CHRYSLER Jeep DODGE RAM FIAT

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

› LES DIRIGEANTS DE WESTROCK DEVANT LA CCIHSM

Les dirigeants de l'entreprise WestRock ont rencontré les membres de la Chambre de commerce et d'industrie du Haut Saint-Maurice (CCIHSM), mercredi, lors des rendez-vous matinaux au Complexe culturel Félix-Leclerc. En plus d'en apprendre davantage sur l'entreprise qui emploie près de 500 personnes, les participants ont eu l'occasion d'en connaître plus sur le portrait des fournisseurs recherchés par WestRock afin d'éventuellement créer un lien d'affaires. Sur la photo: Marc Belisle, directeur des ressources humaines, Sylvain Lafrance, directeur des achats, Mélanie Ricard, présidente de la CCIHSM, Louis-Serge Gagnon, directeur régional approvisionnement de fibres et Pierre Pacarar, directeur de l'usine. —PHOTO: AUDREY TREMBLAY

Patrice J. Mangin, le directeur général de BELT. —PHOTO: AUDREY TREMBLAY

PROJET DE BIORAFFINERIE À LA TUQUE

Pas d'inquiétudes à avoir, selon BELT

AUDREY TREMBLAY
Collaboration spéciale

LA TUQUE — Les inquiétudes, concernant l'approvisionnement en fibre soulevées cette semaine par le directeur de l'usine WestRock de La Tuque, étaient connues des dirigeants de Bioénergie La Tuque (BELT) qui chapeautent le projet de bioraffinerie en Haute-Mauricie. Le directeur général de BELT, Patrice J. Mangin, estime toutefois que ces craintes ne sont pas justifiées.

«Je comprends l'inquiétude de Pierre Pacarar (le directeur de l'usine WestRock de La Tuque), mais je lui fais une déclaration publique et solennelle, nous ne prendrons que la fibre que WestRock n'utilise pas. On ne veut pas mettre en péril l'usine, loin de là», lance Patrice J. Mangin.

«Ses inquiétudes viennent du panier de fibre. On va utiliser les résidus que personne n'utilise aujourd'hui, et même pas WestRock. Il y a une raison, c'est que la qualité de la fibre qui est dans ces résidus de coupe forestière ne serait pas bonne pour les produits de WestRock. On ne prend pas la même fibre», martèle le directeur général de BELT.

Ce dernier est catégorique, les deux entités doivent travailler en symbiose et tout ce qui sera fait par BELT va bénéficier à WestRock. Il n'est pas question de couper des arbres, loin de là, selon lui.

«S'il n'y a pas de résidus forestiers, c'est qu'il n'y a plus de coupe forestière. On sera tous les deux dans le même bateau. On aura le même problème. [...] Il faut que la première transformation fonctionne autant pour eux que pour nous. On a plutôt intérêt à travailler ensemble», souligne-t-il.

> **«S'il n'y a pas de résidus forestiers, c'est qu'il n'y a plus de coupe forestière. On sera tous les deux dans le même bateau.»**
>
> — Patrice J. Mangin

«L'objectif n'est certainement pas d'augmenter la pression sur les forêts et de couper les arbres sur pied. C'est loin d'être notre objectif. On veut tout simplement maximiser l'utilisation de la ressource coupée à l'heure actuelle sur le territoire. On ne parle pas de fibres, on parle de résidus, de biomasse forestière résiduelle», a ajouté le président du conseil d'administration Patrice Bergeron.

Il est clair pour eux que la ressource n'est pas infinie comme l'a souligné Pierre Pacarar lors d'une récente entrevue accordée au *Nouvelliste*. Par ailleurs, ils affirment que «la biomasse nous sort par les oreilles».

«On a qu'à se promener en forêt dans les anciennes coupes pour comprendre qu'il y en reste beaucoup sur le terrain. Les chiffres qu'on avance entre 650 000 et 1,2 million de tonnes métriques de résidus ne tombent pas du ciel. Ce sont des calculs préliminaires qui ont été faits par le forestier en chef à partir des coupes courantes réalisées sur le territoire dans les dernières années. [...] Par le biais de nos études, on va bien évaluer cette disponibilité-là. On va avoir des réponses claires sur les quantités disponibles», soutient Patrice Bergeron.

BELT a également fait savoir que WestRock était encore le bienvenu au sein du conseil d'administration. Le représentant de l'entreprise s'est retiré dernièrement. Patrice Bergeron n'a aucune idée des raisons derrière cette décision. Par ailleurs, le conseil d'administration pourrait bien s'agrandir dans les prochains mois. On étudie attentivement cette possibilité.

Les discussions sont quand même demeurées constantes avec l'entreprise et Patrice Bergeron assure qu'il les tient informés. De plus, BELT prévoit impliquer l'usine dans les importantes études sur l'approvisionnement qui vont être réalisées dans les deux prochaines années.

«Ils vont prendre la place qu'ils veulent bien prendre dans le développement de la stratégie d'approvisionnement», note M. Bergeron.

Quant aux emplois à pourvoir, près de 500 selon les prévisions, l'organisation s'est dite prête à relever le défi que cela représente. On n'a pas manqué de souligner à cet effet le bassin de travailleurs déjà disponibles, notamment les autochtones.

«Il y a un nouveau DEC qui a été créé à Trois-Rivières pour répondre à ses besoins d'emplois», a aussi ajouté Patrice J. Mangin.

Les 18 et 19 mars
Une collaboration de BANQUE NATIONALE
SOLDE Auto WEEK-END
32 CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION
www.autoweekend.ca
663 VÉHICULES VENDUS EN 2016
26 MARQUES

LA CAISSE MOBILE DESJARDINS FAIT UN ARRÊT À EXPO HABITAT MAURICIE

Première visite en région

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

Les nombreux visiteurs à Expo Habitat Mauricie pourront découvrir la nouvelle caisse mobile Desjardins, devant la Bâtisse industrielle de Trois-Rivières—PHOTO: SYLVAIN MAYER

TROIS-RIVIÈRES — Déjà partenaire officiel d'Expo habitat Mauricie, qui se déroule jusqu'à dimanche, le Mouvement Desjardins pousse plus loin cette année son association avec l'APCHQ régionale en y amenant sa caisse mobile, devant la Bâtisse industrielle de Trois-Rivières.

Cet autobus offre un accès à l'ensemble des produits et services Desjardins, le tout dans un environnement confortable, technologique et novateur. On y retrouve même un guichet automatique à l'intérieur et une zone conseil.

Desjardins est la première institution financière au Québec à se doter d'une caisse mobile. Lancée en juin 2016 à titre expérimentale, elle a été assemblée et conçue entièrement au Québec. Elle se veut, dit-on, un véritable virage vers les services mobiles. Et déjà, selon la chargée de clientèle, Soukeye Thiaw, les résultats sont suffisamment concluants pour envisager un deuxième véhicule sur la route. Non seulement peut-on l'apercevoir lors d'événements, mais également, par exemple, pour assurer le service pendant la rénovation de centres Desjardins.

«Pour nos membres et clients, la caisse mobile représente une option supplémentaire quant à leur façon d'entrer en contact avec Desjardins en toute sécurité, tout en leur permettant d'effectuer les mêmes transactions qu'en caisse», explique le directeur général de la Caisse Desjardins des Trois-Rivières, David Bélanger.

Et selon lui, la venue de la caisse mobile est d'autant plus pertinente à l'Expo habitat Mauricie que Desjardins se présente comme le plus grand prêteur hypothécaire au Québec et «l'institution financière par excellence» pour tout projet relié à la rénovation domiciliaire, à la gestion du patrimoine et aux diverses protections d'assurance des biens et de personnes.

«Desjardins est heureux de coopérer à l'accomplissement des projets de construction et de rénovation de ses membres. D'ailleurs, les visiteurs sont invités à passer rencontrer les conseillers Desjardins de la caisse mobile afin qu'ils puissent les aider à faire des choix éclairés et les accompagner dans la concrétisation de leurs projets», poursuit M. Bélanger.

À l'intérieur de la Bâtisse industrielle, les visiteurs sont invités à s'arrêter à l'Espace-conseils Desjardins, où des experts en décoration et en rénovation les informeront et les inspireront pour la mise en oeuvre de leurs projets pour la maison ou le chalet.

«De courtes conférences y seront offertes, où les dernières tendances, la créativité et le professionnalisme seront au rendez-vous», assure-t-on.

Rappelons que l'Expo Habitat Mauricie bat son plein samedi, de 10 h à 18 h, et dimanche, de 10 h à 17 h, à la Bâtisse industrielle et l'Aréna Claude-Mongrain, à Trois-Rivières.

On retrouve même un guichet automatique à l'intérieur de la caisse mobile Desjardins.—PHOTO: SYLVAIN MAYER

Canada Goose maintenant présente en Bourse

La Presse canadienne

TORONTO — Canada Goose, dont les manteaux d'hiver sont devenus célèbres après avoir été portés par diverses vedettes comme l'acteur Daniel Craig et la mannequin Kate Upton, a effectué jeudi son entrée à la Bourse de Toronto et à celle de New York.

L'entreprise torontoise, qui vend des parkas de 900 $ dont le capuchon est bordé de fourrure, a réalisé un premier appel public à l'épargne de 20 millions d'actions au prix de 17 $ par action — une opération évaluée à 340 millions $.

Le fabricant de vêtements d'extérieur a précisé que des 20 millions d'actions, 13,7 millions provenaient des actionnaires existants. Ces derniers détiendront 79 à 81 % de l'entreprise après l'opération, selon des options de surallocation qui seront exercées par les preneurs fermes.

EXPANSION EN VUE

Fondée à Toronto en 1957 par Sam Tick, le grand-père de l'actuel président et chef de la direction, Dani Reiss, Canada Goose a d'abord porté le nom de Metro Sportswear. À l'origine, la société se spécialisait dans les habits de motoneige, les vestes de laine et les imperméables. Elle a conçu son premier parka d'expédition dans les années 80, dans l'idée qu'il permette d'affronter les conditions frigorifiques rencontrées par les scientifiques et les randonneurs qui travaillent en Antarctique.

Ces dernières années, ses manteaux ont gagné en popularité auprès des personnes à l'affût des tendances de la mode.

Canada Goose compte aujourd'hui deux magasins de vente au détail, à Toronto et à New York, et ses produits sont vendus dans 36 pays. Selon M. Reiss, la société a l'intention d'ouvrir 15 à 20 magasins de plus dans le monde ces trois prochaines années, dans le cadre d'un programme d'expansion qui devrait notamment comprendre la Chine.

LE FRANÇAIS À L'AFFICHE EN AFFAIRES$
Société Saint-Jean-Baptiste de la MAURICIE
Le français en affaires, c'est gagnant!
VISIONNEZ NOS 6 CAPSULES d'information sur la langue française
ssjbmauricie.quebec/concours
CONCOURS
Entrez l'indice : Français au ssjbmauricie.quebec/concours
À gagner : Cartes-cadeaux d'une valeur de 100 $ à la Librairie Poirier
Détails et règlements sur ssjbmauricie.quebec/concours

carrières

G3 Canada Limited
FORWARD, WE GROW

SUPERVISEUR ENTRETIEN ÉLECTRIQUE

G3 Canada Limited est une société progressiste et en croissance continue. L'intégrité et l'ingéniosité de nos gens représentent les fondements de notre engagement. G3 Trois-Rivières est un terminal de transbordement agréé, situé sur le fleuve St-Laurent, à Trois-Rivières (Québec), permettant le chargement et la réception des camions, wagons et navires. Sa capacité de manutention annuelle se chiffre à environ 1 200 000 tonnes, constituées à parts égales de grains et d'autres marchandises.

Relevant du directeur de maintenance, le rôle du **superviseur entretien électrique** est d'assurer l'entretien efficient des infrastructures et équipements du Terminal. Le superviseur planifie, déploie et supervise le travail de son équipe en tenant compte des facteurs suivants : santé et sécurité au travail, qualité et environnement. De plus, il participe à la conception et au budget des améliorations techniques (projets électriques ou d'automatisation) du terminal. Enfin, le superviseur doit travailler en étroite collaboration avec le département de l'opération et cela dans le respect des procédures et politiques de G3 Canada Limited.

EXIGENCES DU POSTE

- Diplôme d'études collégiales en électrotechnique ou l'équivalent
- 5 ans d'expérience en supervision, idéalement en contexte syndiqué
- Maitrise des automatismes industriels
- Connaissance de la distribution électrique basse et moyenne tension
- Licence C industrielle, détention ou possibilité d'obtenir licence A2 (constructeur propriétaire)
- Excellentes aptitudes de communication (bilinguisme atout)
- Connaissance intermédiaire des outils informatiques
- Membre de l'Ordre des technologues professionnels du Québec (un atout)

G3 offre la possibilité d'avoir une carrière stimulante et enrichissante, de faire partie d'une entreprise dynamique et en pleine croissance tout en offrant un salaire et des avantages sociaux concurrentiels.

Joignez-vous à notre équipe diversifiée de professionnels talentueux, faites nous parvenir votre Curriculum Vitae à **rh_trois-rivieres@g3.ca** au plus tard le 31 mars 2017.

Centre de services d'implantologie

Assistante dentaire

Poste temps plein pour remplacement de congé de maternité avec possibilité d'embauche permanente à la fin du mandat

Expérience requise

Principales fonctions

- Assister le dentiste à la chaise.
- Expérience en Implantologie un atout.
- Connaissance de DENTITEK.
- Clinique sans papier !

Entrée en fonction : 27 mars 2017

Faites parvenir votre curriculum vitae par courriel à info@vraisourire.com

AVIS LA DÉMOCRATIE RECRUTE !

Le Directeur général des élections du Québec recherche des directrices ou directeurs du scrutin.

Vous possédez :

- un leadership mobilisateur;
- un excellent sens de l'organisation;
- de l'expérience en gestion;
- des habiletés en informatique.

Vous occupez déjà un emploi ?

Votre employeur doit vous accorder un congé sans solde pour exercer vos fonctions de directrice ou directeur du scrutin.

Nous vous offrons :

- une rémunération minimale de 20 000 $ pour une élection;
- le soutien d'une équipe professionnelle, compétente et dévouée;
- un mandat de 10 ans.

Le défi vous intéresse ?
Pour savoir si vous êtes admissible à postuler dans l'une des circonscriptions concernées et pour vous inscrire, visitez le **electionsquebec.qc.ca/recrutement.**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Nouvelle attestation d'études en ligne au Laflèche

TROIS-RIVIÈRES (BT) — L'attestation d'études collégiales Comptabilité et transactions internationales sera dispensée entièrement en ligne à la Formation continue du Collège Laflèche dès l'automne prochain. Ce programme permet de former des techniciens à la comptabilité.

La formation est d'une durée de 570 heures et répartie sur trois sessions à raison de trois soirs semaine. Elle est donc réalisable en un an.

Les cours se donneront en classe virtuelle en temps réel selon un horaire préétabli qui permettra à l'étudiant d'être en contact avec l'enseignant et les autres participants.

Au final, le cours formera des personnes aptes à travailler en comptabilité informatisée dans le petite, moyenne ou grande entreprise, publique ou privée. Il permettra également à l'étudiant d'intervenir sur le plan des transactions internationales de l'entreprise. Le coût est de 380 $ par session.

Bilan annuel de Promutuel Assurance

BAIE-DU-FEBVRE (MR) — Au terme de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2016, Promutuel Assurance Verchères-Les Forges présente des résultats positifs, lesquels lui permettent d'afficher une croissance de ses primes souscrites de 5,4 %, ce qui porte son chiffre d'affaires à 49 426 000 $.

Un total de 28 501 000 dollars a été remis en indemnités aux membres-assurés victimes d'un sinistre au cours de la dernière année.

Malgré une année marquée notamment par de la pluie abondante en été, occasionnant des dommages par l'eau, et par plusieurs tempêtes de neige, provoquant une augmentation des réclamations en assurance automobile, un hiver très doux et la gestion efficace de la Mutuelle ont permis de dégager un excédent d'assurance de 263 000 $.

SOLDE Auto WEEK-END
Les 18 et 19 mars
Une collaboration de BANQUE NATIONALE
32 CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION
www.autoweekend.ca
L'ÉVÉNEMENT AUTOMOBILE DE L'ANNÉE SE TERMINE DEMAIN

carrières

La Jeune Chambre de Commerce de la Mauricie tiendra la 5e édition de son Gala Edis, le 27 avril. On aperçoit ici les finalistes dans les diverses catégories. Dans le volet Entrepreneuriat, relève d'entreprise, on a le Golf Les Rivières et Couvoir Sélect. Entreprise de l'année: 3R Dragon et Provisuel. Nouvelle entreprise: Doucet + Turcotte Architectes, Le Mauvais Perdants et ZONE famille. Employeur d'exception: Groupe Bellemare et Shalwin. Développement durable: Construction RLR Turcotte, Ordivert et TreeOfUs. Dans le volet Personnalité d'affaires féminines: Élizabeth Fugère, Sandie D'Aoust et Laurie Bellerive. Personnalité d'affaires masculine: Jean-Philippe Martin, Charles-Antoine Pilotte et Roxan Turcotte. Finalement, dans la catégorie Implication dans le milieu: Guillaume Boyer, Caroline Doucet et Maxim Vézina. D'autres prix seront décernés.

RÉSIDENCE
LA LIBERTÉ

Si vous avez envie de travailler au sein d'un groupe dynamique dans une résidence pour personnes âgées en pleine expansion, ce travail est fait pour vous ! Obtenez d'excellentes conditions de travail (heures maladies, assurance médicaments, assurance vie, assurance salaire, REER collectif et salaire compétitif); Bénéficiez d'une flexibilité de gestion des horaires facilitant la conciliation travail-vie personnelle.

Nous cherchons actuellement :

- **Infirmier(ère) auxiliaire, de soir, 28 h/sem. en moyenne**
- **Infirmier(ère) auxiliaire, de nuit, 32 h/sem. (remplacement)**
- **Préposé(e)s aux bénéficiaires, temps partiel, jour/soir, 1 fin de semaine sur 2, entre 16-25 h/sem.**
- **Préposé(e)s aux bénéficiaires, de soir, 1 fin de semaine sur 2, 40 h/sem.**

Acheminer votre C.V. à l'attention de **Mme Pascale Lahaie**
par courriel : **info@rlaliberte.ca**
ou par télécopieur : **819 377-3517**

AUBERGE GODEFROY
HÔTEL • SPA • GOLF

L'Auberge Godefroy est à la recherche de candidats pour combler les postes suivants :

Délégué commercial sénior

Le délégué commercial des ventes est responsable du développement et de la performance des activités de vente. Il assure la réalisation maximale de la rentabilité et de la croissance du marché en respectant la vision et les valeurs de l'hôtel. Il sollicite la clientèle sur une base quotidienne.

Exigences : Minimum 5 ans d'expérience dans la vente hôtelière et service à la clientèle. Connaissances informatiques. Bilingue.

Poste régulier à temps plein de 37,5 heures par semaine.

Faire parvenir c.v. avant le 1er avril 2017 :
A/S de Olivier Vincent
ovincent@aubergegodefroy.com
17575, boul. Bécancour,
Bécancour (Québec) G9H 1A5
Téléc. : 819 233-2288

Assistant maître d'hôtel banquets

L'assistant maître d'hôtel banquets assiste le maître d'hôtel banquets dans la gestion de planification, d'organisation, de direction et de contrôle des activités de banquets pour assurer l'efficacité et la rentabilité du service.

Exigences : Minimum deux ans d'expérience dans les mêmes fonctions. Aptitudes pour la gestion des ressources humaines et le service à la clientèle. Bilingue.

Poste à horaire variable et le nombre d'heures varie selon l'occupation de l'hôtel.

Faire parvenir c.v. avant le 1er avril 2017 :
A/S de Lucie Hamelin
lhamelin@aubergegodefroy.com
17575, boul. Bécancour, Bécancour (Québec) G9H 1A5
Téléc. : 819 233-2288

Participez à la Semaine de l'emploi 2017 au Bas-Saint-Laurent

DU 27 AU 31 MARS 2017

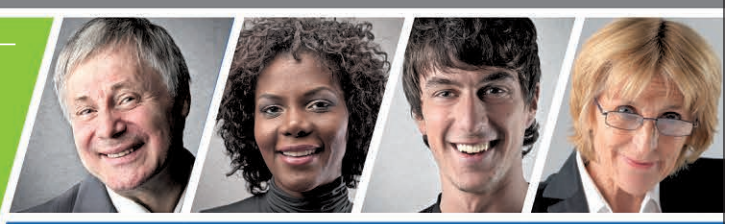

Vous êtes à la recherche d'un emploi? Des centaines d'entreprises ayant des postes à pourvoir partout sur le territoire du Bas-Saint-Laurent veulent vous rencontrer!

- Salons de l'emploi
- Tournées d'employeurs
- Visites d'entreprises
- Conférences
- Ateliers
- Rencontres

Visitez emploiquebec.gouv.qc.ca/ActivitesBSL pour tout savoir!

Avec la participation financière de :
Québec

carrières

Gestion des kiosques de loteries: Loto-Québec modifie son approche

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Loto-Québec a modifié son approche en décidant de n'offrir qu'aux organismes sans but lucratif (OSBL) la possibilité de participer à son deuxième appel d'offres pour la gestion des kiosques de vente de loteries dans les centres commerciaux.

La société d'État avait essuyé des critiques après avoir ouvert la porte au secteur privé dans son appel de propositions lancé en juillet dernier, ce qui avait permis à une entreprise privée de mettre la main sur 10 kiosques qui étaient auparavant exploités par huit OSBL.

«Il n'y a pas de désengagement de Loto-Québec à l'endroit de ces organismes et nous avons entendu les préoccupations du milieu en nous ajustant», a expliqué le directeur corporatif des affaires publiques, Patrice Lavoie, au cours d'un entretien téléphonique.

Le document qu'il est possible de consulter depuis vendredi sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec indique que 95 kiosques seront disponibles dans 13 régions, dont Montréal, Laval, Québec, le Bas-Saint-Laurent ainsi que la Côte-Nord.

Actuellement, le réseau de la société d'État compte 109 points de vente. De ce nombre, 10 sont exploités par une entreprise privée et quatre autres par des particuliers.

Les autres kiosques sont gérés par des organismes sans but lucratif, qui versent une commission sur les ventes.

Les propositions seront acceptées jusqu'au 27 avril et Loto-Québec compte évaluer le modèle de gestion ainsi que les connaissances et l'expérience en commerce de détail. Les avis publics devraient être publiés dès samedi et des lettres ont été envoyées aux OSBL qui font affaires avec la société d'État.

Dans le but d'insuffler de la vigueur à ses ventes de billets de loterie, Loto-Québec avait décidé de faire une place au secteur privé en revoyant son modèle en place depuis les années 1970.

Cette décision avait provoqué des critiques, puisque les kiosques dans les centres d'achat exploités par les organismes sans but lucratif représentent des sommes importantes leur permettant de financer des activités ou payer du personnel.

«Il y a des gens qui ne voyaient pas ce changement d'un mauvais œil, affirme M. Lavoie. Pour certains, ce n'était plus rentable. Les coûts de location d'un espace dans un centre commercial ont beaucoup grimpé.»

leNouvelliste

Nous sommes actuellement à la recherche d'un

RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION
(ENTREPRENEUR AUTONOME)
pour le territoire de **NICOLET-BÉCANCOUR**

Le Nouvelliste souscrit à des valeurs entrepreneuriales de qualité et de performance. Le service des abonnements fournit l'encadrement et la formation nécessaires au développement et au maintien des activités de son secteur.

LE POSTE

Vous êtes responsable de la commercialisation du quotidien Le Nouvelliste sur le territoire qui vous est attribué. Vous travaillez de votre propre bureau et vos actions sont régies par un contrat. Afin de maintenir un haut niveau de satisfaction de notre clientèle et un maximum d'efficacité en tout temps, vous assumez les responsabilités suivantes :

- Assurer la distribution des journaux aux abonnés de votre territoire;
- Assurer le bon fonctionnement des activités sur une base quotidienne;
- Voir au règlement rapide des appels de service;
- Maintenir un réseau de camelots et, au besoin, en recruter et en former des nouveaux;
- Gérer la perception auprès des camelots, des dépositaires et des abonnés;
- Assurer la satisfaction de la clientèle et assurer le développement du marché;
- Développer de nouveaux points de vente.

LES EXIGENCES

- Posséder une formation collégiale ou toute autre combinaison d'expérience pertinente et de formation; expérience en commerce de détail, un atout;
- Avoir votre ordinateur (compatible avec nos systèmes), ainsi qu'un véhicule;
- Faire preuve de réelles capacités de gestion des ressources humaines et financières;
- Maîtriser l'approche service à la clientèle;
- Démontrer de l'initiative et un excellent sens de l'organisation;
- Être disponible et démontrer une bonne capacité à vous adapter à différents environnements;
- Être à l'aise avec la suite MS Office, plus particulièrement les logiciels Word et Excel.

LA RÉMUNÉRATION

Les entrepreneurs reçoivent une commission basée sur les exemplaires vendus dans leur territoire et sont liés par entente contractuelle avec Le Nouvelliste.

Si ce défi vous intéresse, faites-nous parvenir votre curriculum vitae au plus tard le **26 mars 2017**, à :

leNouvelliste
Service des abonnements
Le Nouvelliste
1920, rue Bellefeuille
Trois-Rivières (Québec) G9A 3Y2
slarcheveque@lenouvelliste.qc.ca

Nous sommes honorés de l'intérêt démontré par tous les candidats, mais nous communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue. Soyez assurés que les demandes seront traitées avec toute la confidentialité qu'elles requièrent. De plus, Le Nouvelliste souscrit à l'équité en matière d'emploi.

ACADÉMIE DE MASSAGE SCIENTIFIQUE

Enseignants
en massothérapie recherchés
pour le nouveau campus de Trois-Rivières

Fondée en 1976, l'Académie de Massage Scientifique est le premier collège de massothérapie structurée au Québec. Nos finissants sont reconnus et en demandent par les employeurs du milieu depuis plus de 40 ans. Avec ses 8 campus au Québec, l'excellente réputation du collège l'a hissé au sommet des collèges spécialisés en médecines alternatives.

Partagez vos connaissances et vivez une expérience unique dans une équipe solide.

Veuillez faire parvenir votre demande avant le vendredi 31 mars 2017, à l'adresse suivante :
projets@academiedemassage.com

Seules les candidatures retenues seront contactées.

Emballages Mitchel-Lincoln Ltée Ltd. Packaging
DEPUIS 1965 SINCE

Comptant près de 900 employés, Mitchel-Lincoln est le plus important fabricant d'emballages en carton ondulé – boîtes, présentoirs, partitions et feuilles en carton ondulé au Québec. Nos usines de fabrication sont situées à Ville Saint-Laurent (2), Vaudreuil, Drummondville et à Saint-Pie.

La division Drummondville est activement à la recherche de :

7 JOURNALIERS DE PRODUCTION
POSTES PERMANENTS

Description :
- 40 heures par semaine
- 21,16 $ l'heure + prime de quart + avantages sociaux
- Aide générale à la production
- Alimenter les machines en carton

Compétence et exigences
- Diplôme d'études secondaires ou combinaison d'expérience et de scolarité jugée équivalente
- 7 à 11 mois d'expérience
- Disponibilité de jour, de soir et de nuit (obligatoire)
- Expérience dans la conduite de chariot élévateur (un atout)
- Capacité de prendre des mesures exactes à l'aide d'un ruban à mesurer

25 JOURNALIERS ÉTUDIANTS
POUR LA PÉRIODE ESTIVALE (fin mai à fin août)

Description
- 40 heures par semaine
- 12,50 $ l'heure + prime de quart
- Aide générale à la production
- Alimenter les machines en carton

Compétence et exigences
- Être présentement aux études
- La date d'embauche peut varier selon la fin de l'année scolaire
- Disponibilité de jour, de soir et de nuit (obligatoire)
- Capacité de prendre des mesures exactes à l'aide d'un ruban à mesurer

Faites parvenir votre candidature au service des ressources humaines :
Site Web : **www.mitchellincoln.ca** / Télécopieur : **819 479-8223**
Par la poste : **925, rue Rocheleau, Drummondville (Québec) J2C 6L8**
Courriel : **marie-eve.corbin@mitchellincoln.ca**

Tuer pour du pop-corn

Curtis Reeves, qui a tué un spectateur qui venait de lui jeter du pop-corn dans une salle de cinéma, a plaidé la légitime défense en s'appuyant sur une règle controversée, baptisée «Stand Your Ground». — PHOTO AP, ANDY JONES

WASHINGTON (AFP) — Au cinéma, Curtis Reeves n'aime pas être dérangé. Mais de là à tuer un spectateur qui venait de lui jeter du pop-corn, il y a une ligne rouge que ce policier à la retraite a pourtant franchie, nourrissant un vif débat sur la légitime défense.

Les faits se sont produits en Floride, où les parlementaires ont débattu cette semaine de l'opportunité d'élargir l'immunité offerte aux personnes ayant commis un homicide involontaire alors qu'elles se sentaient menacées.

C'est ce qu'affirme M. Reeves, qui s'appuie sur une loi très controversée en vigueur dans cet État républicain où les armes pullulent.

Baptisée «Stand Your Ground», cette règle autorise une personne à recourir à la force létale si elle s'estime gravement en danger, même s'il existe une autre possibilité pour elle d'échapper à ce danger, en reculant par exemple.

La Floride a été le premier État d'Amérique à adopter en 2005 une telle loi, avec la bénédiction du lobby des armes. Depuis, une vingtaine d'autres États se sont dotés de législations similaires, contribuant à faire bondir les revendications d'autodéfense dans les affaires d'homicide.

Bien sûr, ces lois ont permis d'innocenter d'honnêtes citoyens brutalement plongés contre leur gré dans la violence. Mais elles ont aussi été utilisées par des trafiquants de drogue ou des assassins pour échapper à des poursuites.

«Même si la doctrine «Stand Your Ground» a permis de façon anecdotique de désamorcer des situations problématiques ou d'éviter des drames, dans l'ensemble elle ne prévient ni les vols ni les agressions violentes. À l'opposé, elle se traduit par une hausse générale des homicides, des morts et des accidents par arme à feu», explique à l'AFP Chuck MacLean, professeur de droit à l'université Indiana Tech.

Concrètement, en Floride, l'auteur d'un homicide doit prouver qu'il «croyait raisonnablement» risquer une grave atteinte corporelle au moment où il a tiré.

Des élus républicains proposent dans leur projet de loi que cette charge de la preuve soit transférée au procureur, qui se retrouverait à devoir démontrer «au-delà du doute raisonnable» que l'auteur d'un homicide est infondé à invoquer l'autodéfense.

Le démocrates s'inquiètent qu'une telle protection pousse davantage d'habitants de Floride à jouer les justiciers.

MEURTRE AU CINÉMA

Curtis Reeves, lui, a échoué à convaincre une magistrate de la région de Tampa que son geste était couvert par la loi.

Dans sa décision rendue vendredi dernier, la juge Susan Barthle a fait part de ses «doutes considérables sur la crédibilité» du septuagénaire, qui ne devrait pas échapper à un procès.

Il faut dire que les affirmations du retraité ont été contredites par l'enquête policière.

La scène remontant à janvier 2014 a été partiellement filmée par une caméra de surveillance à l'intérieur de la salle obscure.

Alors que défilent sur le grand écran les annonces publicitaires, on voit Curtis Reeves se pencher vers son voisin assis dans la rangée devant lui, irrité que celui-ci pianote sur son cellulaire.

Ce père de famille nommé Chad Oulson était à côté de sa femme et envoyait des instructions par SMS à la gardienne s'occupant de leur fille âgée de 22 mois.

Le ton monte entre les deux hommes, Oulson finissant par jeter son sac de pop-corn en direction de Reeves, qui dégaine alors son arme et touche mortellement en plein thorax la victime de 43 ans.

Ce drame a relancé le débat sur la légitime défense à géométrie variable en Amérique, deux ans après le choc causé par la mort en Floride de Trayvon Martin, un adolescent non armé abattu par un vigile.

Celui-ci, George Zimmerman, avait plaidé la légitime défense et été acquitté par un jury populaire. Selon un rapport publié en janvier par le *Journal of the American Medical Association*, la Floride a enregistré depuis la loi de 2005 une hausse des homicides de 24 %.

RADIO-CANADA

#1 DANS LE COEUR DES QUÉBÉCOIS

Cette réussite marquante,
c'est à vous que nous la devons.

Selon l'indice Ipsos-Infopresse 2017, Radio-Canada se classe
au premier rang des marques canadiennes les plus influentes au Québec.

L'ÉTOILE POLAIRE

Agrandissement et ouverture!

TROIS-RIVIÈRES (MR) — Onze ans après son lancement, l'Étoile polaire se développe à la vitesse d'une étoile filante avec l'agrandissement de sa première succursale du secteur Trois-Rivières-Ouest et l'ouverture d'un quatrième point de vente à Shawinigan, pour des investissements qui ont totalisé un demi-million de dollars en 2016.

Sur le boulevard Gene-H.-Kruger, c'était jour de réouverture, vendredi, après des rénovations de près de 200 000 $ qui ont permis de doubler la superficie de ce bar laitier. «Cela va permettre d'offrir un meilleur service», a indiqué l'un des propriétaires, Rémy Gingras, qui, pour l'occasion, offrait des cornets gratuits.

L'Étoile polaire avait ouvert une seconde succursale à Nicolet en 2014 et depuis la croissance des affaires se veut exponentielle. L'année suivante, les gens d'affaires récidivaient dans le secteur Cap-de-la-Madeleine.

En tout, l'Étoile polaire fait travailler une cinquantaine de personnes et compte même des employés permanents. Disant s'inspirer du succès régional qu'a connu le Café Morgane, M. Gingras n'exclut pas de poursuivre l'expansion.

La souriante Laury Marsan sert des délices glacés à la nouvelle succursale de l'Étoile polaire du secteur Trois-Rivières-Ouest. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Porte-à-porte de la Fondation des maladies du cœur

ODANAK (BT) — Du 20 mars au 1er avril, des bénévoles de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC feront du porte-à-porte dans les municipalités de Baie-du-Febvre, Odanak, Massueville, Pierreville, Saint-Aimé, Saint-David, Saint-François-du-Lac, Saint-Guillaume, Saint-Zéphirin-de-Courval et Yamaska.

Les bénévoles porteront un macaron au nom de la Fondation et seront munis d'une trousse de bénévole.

La campagne de porte-à-porte est l'un des programmes de collecte de fonds les plus importants de la Fondation. Elle a permis d'amasser plus de 10 millions $ jusqu'à présent.

LES 10 JOURS MAZDA
JUSQU'AU 31 MARS

OBTENEZ JUSQU'À 4 500 $† DE RABAIS À L'ACHAT AU COMPTANT SUR MAZDA5

OU

0 % AU FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 84 MOIS△ SUR LES MODÈLES NEUFS SÉLECTIONNÉS

+ AU CHOIX

LE SYSTÈME DE NAVIGATION INTÉGRÉ SANS FRAIS‡

OU

UN CRÉDIT SUR LES ACCESSOIRES D'ORIGINE MAZDA Ω SUR LES MODÈLES NEUFS SÉLECTIONNÉS

+ UN BONI DE 500 $ΔΔ SUR LES MAZDA3 ET CX-3

VUS SOUS-COMPACT LE PLUS VENDU AU QUÉBEC EN 2016††

MAZDA CX-9 MODÈLE GT ILLUSTRÉ
MAZDA CX-3 MODÈLE GT ILLUSTRÉ
MAZDA CX-5 MODÈLE GT ILLUSTRÉ
MAZDA3 MODÈLE GT ILLUSTRÉ

#1 MEILLEURS ACHATS CX-3/CX-5/CX-9 LE GUIDE DE L'AUTO 2017

GARANTIE ILLIMITÉE SUR LE KILOMÉTRAGE — MEILLEURE GARANTIE VÉHICULE NEUF DE L'INDUSTRIE OFFERTE DE SÉRIE

SKYACTIV TECHNOLOGY VROUM-VROUM

LA CONDUITE SANS COMPROMIS

mazda

†Le rabais allant jusqu'à 4 500 $ déduit du prix négocié avant taxes est offert à l'achat au comptant seulement des modèles Mazda5 2016/2017 neufs en stock, qui sont vendus, immatriculés et livrés jusqu'au 31 mars 2017. Le rabais varie selon le modèle. △Le taux annuel de financement à l'achat de 0 % jusqu'à 84 mois est offert pour les modèles Mazda 2016, 2016.5 et 2017 neufs sélectionnés. Remarque : Le taux de financement à l'achat de 0 % ne s'applique pas aux modèles MX-5 et CX-9 2016, ni aux modèles CX-3, Mazda6, MX-5 et CX-9 2017. Les modalités varient selon le modèle. ‡L'offre de système de navigation intégré sans frais s'élève à un maximum équivalent de 425 $ et peut être appliquée à l'achat d'un système de navigation, ou s'il ne peut pas être équipé du système de navigation, le client peut obtenir un escompte équivalent de 425 $. L'escompte est appliqué avant les taxes. Remarque : l'offre de système de navigation ne s'applique pas aux modèles Mazda5 2016 et 2017 - l'escompte équivalent de 425 $ est déjà déduit du prix négocié avant les taxes. Certaines conditions s'appliquent. ΔΔLe boni de 500 $ est valable pour les clients au détail admissibles qui achètent comptant, font financer ou louent certains modèles Mazda 2016, 2016.5 et 2017 neufs, en stock, chez un concessionnaire Mazda autorisé au Canada, jusqu'au 31 mars 2017. Le montant du crédit sur les accessoires d'origine Mazda est valable pour les clients au détail admissibles qui achètent comptant, font financer ou louent certains modèles Mazda 2016, 2016.5 et 2017 neufs, en stock, chez un concessionnaire Mazda autorisé au Canada, jusqu'au 31 mars 2017. Le montant du crédit sur les accessoires d'origine Mazda est de 425 $. Au gré du client, l'offre peut être remplacée par un escompte de 425 $. L'escompte est appliqué avant les taxes. Le crédit sur les accessoires d'origine Mazda sera déduit du prix négocié avant l'application des taxes. Certaines conditions s'appliquent. ΩLe rabais supplémentaire de 500 $ à la signature est valable pour les clients au détail admissibles qui achètent comptant, font financer ou louent les modèles sélectionnés Mazda CX-3 2016 et 2017 ou Mazda3 berline et sport 2016 et 2017 neufs, en stock, chez un concessionnaire Mazda autorisé au Canada. L'offre est valable jusqu'au 31 mars 2017. L'offre de 500 $ sera déduite du prix négocié avant taxes. Visitez votre concessionnaire pour tous les détails. ††Affirmation basée sur les ventes de VUS sous-compacts 2016 neufs immatriculés au Québec entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2016. Selon les données Desrosiers. ΨVeuillez consulter mazdalimitee.ca pour connaître les offres sont valables jusqu'au 31 mars 2017 ou jusqu'à épuisement des stocks. Sur approbation du crédit pour les clients admissibles seulement. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. **Visitez mazda.ca ou passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails.**

› L'ENTREPRENEURIAT AU MENU

Une soixantaine de jeunes filles provenant des écoles secondaires de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy ont pris part vendredi à la troisième édition de l'événement Glambition qui a pour mission d'éveiller l'envie d'apprendre et de développer le goût de l'entrepreneuriat chez les filles de 12 à 17 ans. Tout au long de la journée, elles ont eu l'occasion de discuter avec 12 femmes entrepreneuses. On aperçoit ici quelques-unes d'entre elles, dont Dominique Vallée et Maïka Renaud (sur la planche) — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

C'EST «PAYANT» DE
ROULER EN HONDA !

79 $* / SEM.

C'EST LE PRINTEMPS D'EN PROFITER !

LE TOUT NOUVEAU
CR-V
LX 2RM 2017

0$ ACOMPTE

LOCATION 60 MOIS
120 000 KM INCLUS
Transport, préparation et surcharge A/C inclus.

INCLUT :
- Sièges avant chauffants
- Caméra arrière multiangle avec affichage des indications[1]
- Systèmes Apple CarPlay[MC 1,2] / Android Auto[MC1]
- Démarreur à distance
- Système mains libres et interface de téléphone sans fil Bluetooth[MD] bilingue[1]

HONDA

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE DÈS AUJOURD'HUI POUR UN ESSAI ROUTIER | HONDAQUEBEC.CA

* Offre de location à la semaine pour une période de 60 mois pour un total de 260 paiements par l'entremise de Services Financiers Honda inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur le CR-V LX 2RM 2017 neuf (modèle RW1H3HES). Franchise de kilométrage total de 120 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 825 $ inclus et la surcharge sur le climatiseur de 100 $ incluse (lorsque applicable). Les frais d'enregistrement auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 48 $ au total) ne sont pas inclus. Comme le premier paiement périodique, ils sont dus à la livraison du véhicule. Les taxes, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 $), assurances, immatriculation et options sont en sus. Certaines conditions s'appliquent. Offres d'une durée limitée et sujettes à changements ou annulation sans préavis. Offres valides sur les véhicules neufs seulement. Le concessionnaire peut louer/vendre à un prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Jusqu'à épuisement des stocks. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. [1] Aucune des caractéristiques décrites ne vise à remplacer la responsabilité du conducteur à faire preuve d'une grande prudence lorsqu'il conduit. Les conducteurs ne devraient pas tenter qu'ils puissent le faire de manière légale et sécuritaire. Certaines caractéristiques présentent des limites technologiques. Pour de plus amples renseignements au sujet des caractéristiques, des limites et des restrictions, veuillez visiter le www.honda.ca/desistement et consulter le manuel du conducteur de votre véhicule. [2] Compatible uniquement avec certains appareils et systèmes d'exploitation. Des frais standards de données et/ou de communication vocale peuvent s'appliquer, y compris des frais d'itinérance et/ou tous les autres frais facturés par votre fournisseur de services de communication sans fil.

GESTION DE L'ARÉNA DE LOUISEVILLE

Deshaies ouvert à une régie

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

LOUISEVILLE — Depuis le temps que Louiseville veut régler la répartition des frais d'administration de son aréna avec ses voisins, la solution pourrait passer par la création d'une régie.

Le dossier des frais de gestion de l'aréna revient dans l'actualité depuis que l'Association du hockey mineur de Louiseville tente depuis quelque temps de faire diminuer les coûts de location de la glace afin de réduire les frais d'inscription en hausse depuis septembre 2014. En 2017-2018, les frais exigés par la Ville au hockey mineur seront de 80 $ l'heure. Les mêmes frais seront imposés au Club de patinage artistique de Louiseville. Cela représente une hausse de 10 $ par rapport à 2016-2017 et de 20 $ par rapport à 2015-2016. Ces frais en hausse poussent vers le bas le nombre de jeunes sportifs et sportives.

«L'intention est bonne. Il s'agit de la pousser plus loin. Si tu veux créer une régie, tu dois être ouvert à des commentaires et à laisser de la place.»

— Roger Michaud, maire de Maskinongé

Cette proposition a été refusée par la Ville de Louiseville, le conseil préférant s'en tenir au plan établi en 2014, étant donné que les frais d'exploitation de l'aréna sont évalués à 135 $ l'heure. Mais le maire Yvon Deshaies avance qu'à son prochain mandat, s'il est réélu en novembre, il lancera l'idée de créer une régie de l'aréna.

«Il faudra s'asseoir avec les municipalités voisines pour organiser quelque chose. Une régie avec des élus de l'extérieur de Louiseville dans un conseil de l'aréna? Si le prochain conseil veut, je suis ouvert à ça. Moi, je pense que c'est possible. On en a une pour l'aqueduc (la Régie d'aqueduc de Grand Pré) et ça marche. On ne parlera plus d'un équipement supralocal, mais bien d'une régie. Organisons-nous pour qu'on puisse être bien.»

Yvon Deshaies — PHOTO: SYLVAIN MAYER

Roger Michaud — PHOTO: S. LESSARD

Réjean Carle — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Selon le maire de Louiseville, les frais d'exploitation de l'aréna local sont de 750 000 $ par année. La Ville touche des revenus d'environ 350 000 $. Le reste de la facture est épongé par les contribuables louisevillois.

«Un sou de taxe à Louiseville rapporte 53 000 $. L'aréna représente environ 6,5 cents du 100 $ d'évaluation. Sans ça, on réussirait à avoir un taux de taxe en bas d'un dollar du 100 $ d'évaluation», raconte M. Deshaies, en rappelant que le taux de taxe actuel est de 1,06 $ par tranche de 100 $ d'évaluation.

Le débat entourant les frais d'inscriptions a débuté en 2014. Les élus ont alors mis fin à la gratuité des heures de glace. Pour ne pas pénaliser les jeunes athlètes de son territoire, Louiseville absorbe la part des frais d'inscription reliée aux heures de location de glace.

La Ville a invité ses voisins à participer à des rencontres en 2014 afin de les inciter à aider leurs jeunes sportifs. Seules Yamachiche (175 $ par enfant) et Saint-Édouard-de-Maskinongé (20 % de l'excédent payé pour le tarif aux non-résidents jusqu'à un maximum de 50 $ par enfant) donnent un coup de pouce financier à leurs jeunes.

Maskinongé et Sainte-Ursule faisaient partie il y a trois ans des municipalités fermées à l'idée d'aider leurs jeunes hockeyeurs et leurs patineuses artistiques. Le conseil de Maskinongé ne veut pas favoriser un sport au détriment d'une autre activité. De plus, Roger Michaud refuse d'investir l'argent des contribuables maskinongeois, à moins d'avoir un mot à dire dans la gestion de l'aréna. Le maire de Maskinongé démontre une certaine ouverture quant à la création d'une régie.

«L'intention est bonne. Il s'agit de la pousser plus loin. Si tu veux créer une régie, tu dois être ouvert à des commentaires et à laisser de la place. Si le maire Deshaies est ouvert, qu'il nous en parle. Si on est invité, je suis ouvert à toute discussion.»

Le maire de Sainte-Ursule, Réjean Carle, croit lui aussi que sa Municipalité devra avoir voix au chapitre si jamais le conseil décide de participer à l'exploitation de l'aréna. Ce dossier ne fait pas partie des discussions à court terme et devra être réglé par les élus qui seront en poste à compter de novembre prochain. Mais même si une régie peut représenter une option, elle n'est peut-être pas la seule.

«Jusqu'à maintenant, la meilleure idée selon moi est l'utilisateur-payeur. Ce qui serait important est d'avoir au moins une discussion pour savoir ce qui est bon pour l'aréna. Une régie? Il faudrait voir. Mais il faudra montrer aux citoyens que beaucoup de taxes reviennent à Louiseville pour la polyvalente, l'hôpital. Et dans notre MRC, il y a aussi Saint-Boniface qui a un aréna, Saint-Alexis qui a une patinoire couverte. Est-ce que ces deux municipalités vont se virer de bord et demander la même chose?»

«Jusqu'à maintenant, la meilleure idée selon moi est l'utilisateur-payeur. Ce qui serait important est d'avoir au moins une discussion pour savoir ce qui est bon pour l'aréna. Une régie? Il faudrait voir.»

— Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule

Coup de Main Mauricie
Organisme de soutien à l'intégration socioprofessionnelle
Pour personnes présentant une limitation motrice
819 379-6110 www.coupdemainmauricie.org

Vedettes du jour

BON 95E ANNIVERSAIRE
MME AURORE CHRÉTIEN
DE TOUTE LA FAMILLE

M. THÉODORE CHÂDONNET
Accueilli au Complexe La Tortulinoise en juillet 2016, il célèbre ses 95 années en présence de ses ami(e)s. Bonne Santé et longue vie parmi nous!

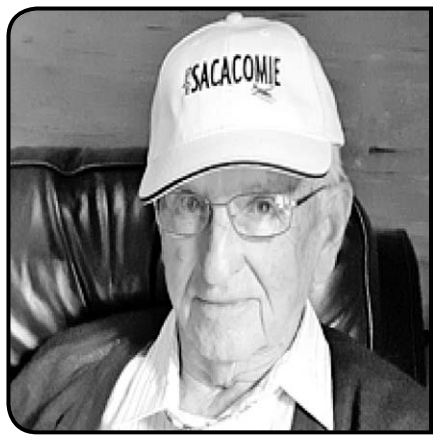

BON ANNIVERSAIRE
À UN HOMME
D'EXCEPTION
Bonne fête à notre cher Papa
Georges Rousseau
qui célébrera ses 90 ans,
le 23 mars 2017
Tu es le Soleil qui réchauffe nos coeurs.. et nos vies...!! Merci d'être là ... Nous t'aimons beaucoup...!!!
De tous les membres de la famille Georges Rousseau

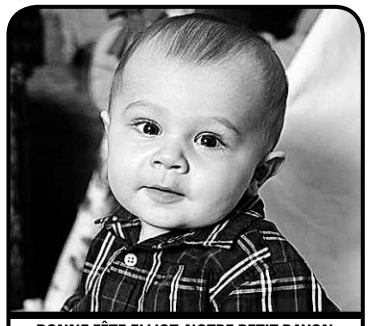

BONNE FÊTE ELLIOT, NOTRE PETIT RAYON DE SOLEIL, AUJOURD'HUI LE 18 MARS 2017, TU AS DÉJÀ 1 AN.
Fils de Marie-Soleil Lamy et Marc-André Lapointe
Tes grands-parents Lapointe.

Réservez dès maintenant!
Trois-Rivières 819 376-2501 leNouvelliste

INSCRIPTIONS AU HOCKEY MINEUR ET AU PATINAGE ARTISTIQUE DE LOUISEVILLE

Les voisins doivent faire leur part

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

LOUISEVILLE — Autant la direction du hockey mineur que celle du patinage artistique craignent pour l'avenir de ces deux sports à Louiseville en raison des frais d'inscription qui grimpent depuis 2014. Voilà pourquoi elles sont d'avis que les municipalités voisines devraient soutenir financièrement leurs jeunes qui utilisent la glace de l'aréna de Louiseville afin de réduire l'impact de la hausse de ces frais.

Richard Noël, vice-président de l'Association du hockey mineur de Louiseville, et Caroline Séréda, présidente du Club de patinage artistique de Louiseville. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Le coût d'une inscription en 2016-2017 pour le hockey mineur est de 470 $, dont 300 $ uniquement pour les frais de location de glace. Avec la récente politique de la Ville de Louiseville, les frais pour la location de la glace imposés aux clubs sportifs sont remboursés aux parents des jeunes athlètes louisevillois. Cela veut dire que ceux-ci paient uniquement 170 $. Mais les prévisions pour 2017-2018 font état d'un coût de plus de 600 $ pour les non-résidents de Louiseville, étant donné que les frais de location de la glace passeront de 70 $ l'heure à 80 $, plus taxes.

L'organisation du patinage artistique a fixé le coût d'inscription en 2016-2017 à 360 $ pour la catégorie P Plus (les enfants âgés de 3 ans à environ 8 ans). De cette somme, 310 $ servent à couvrir les frais de location de glace, ce qui fait que l'inscription pour les jeunes de Louiseville coûte 50 $. Là aussi, on craint que les coûts grimpent en flèche en 2017-2018, pouvant même dépasser 400 $ pour les débutants et 500 $ pour le volet compétitif.

Cette flambée des frais fragilise le nombre d'inscriptions des jeunes provenant de l'extérieur de Louiseville. Habituée d'accueillir quelque 200 joueurs il y a quelques années à peine, l'Association du hockey mineur de Louiseville regroupe 170 jeunes pour la saison 2016-2017. De son côté, le Club de patinage artistique de Louiseville accueillait 120 membres il y a cinq ans. Le total est de 80 cette année.

«On a moins de jeunes qui viennent de l'extérieur, confirme Caroline Séréda, présidente du Club de patinage artistique de Louiseville. Chaque année, il y a une baisse d'inscriptions.»

En 2013-2014, 87 jeunes faisaient du patinage artistique, dont 56 provenaient de l'extérieur de Louiseville. Sur les 80 inscrits cette année, 32 n'habitent pas Louiseville.

Le patinage artistique essaie d'être créatif pour attirer une nouvelle clientèle. Le club a diminué ses coûts d'inscription depuis deux ans pour amener plus de Louisevillois à s'inscrire. Plus d'athlètes sont débutants (49 membres) à ce club qui perd en revanche des filles du niveau Star (31 membres). Cette catégorie compétitive exige des frais d'inscription de 460 $ pour les résidents de l'extérieur et de 150 $ pour les citoyens de Louiseville. En 2013-2014, ces frais étaient respectivement de 243 $ et de 150 $.

«Je comprends qu'il y a une question de taxes, mais si tu veux que ta ville reste en santé, donne des activités aux enfants quand ils sont jeunes et ils vont demeurer dans ta ville.»

«À cause des coûts, des patineuses en Star quittent pour d'autres clubs ou arrêtent. Quand on perd des jeunes en Star, on perd des entraîneurs. Le rayonnement de notre club repose sur le niveau Star», mentionne Caroline Séréda.

Au hockey mineur, 109 des 170 joueurs n'habitent pas Louiseville. Selon Richard Noël, le nombre de joueurs provenant des municipalités environnantes suit la même courbe que celle observée du côté du patinage artistique.

«C'est inquiétant pour le hockey mineur, déclare le vice-président de l'AHML. Par rapport à l'an passé, on a 15 joueurs de moins. Pour l'an prochain, on s'attend à une baisse de 10 joueurs à peu près. On a des catégories où on n'aura pas assez de jeunes pour faire une équipe. Les tarifs ne sont pas la seule raison, mais ce n'est pas un incitatif.»

La crainte de voir la dégringolade se poursuivre est que les frais de location de glace augmenteront de 10 $ l'an prochain. Étant donné que les tarifs de location sont répartis selon le nombre de membres, la facture va grimper une fois de plus.

«L'an prochain, ça va coûter environ 400 $ pour la location de la glace plus 230 $ pour les frais d'adhésion à Hockey Mauricie et Hockey Québec. Ça va coûter plus de 600 $. Un joueur de l'extérieur va payer 400 $ de plus qu'un jeune de Louiseville», ajoute M. Noël.

Le niveau MAHG, qui est la porte d'entrée du hockey mineur, est d'ailleurs en perte de vitesse. Seulement huit joueurs sont inscrits cette année.

C'est la raison pour laquelle le hockey mineur a demandé de fixer les frais de location de glace à 65 $ l'heure. Cette proposition a été refusée par la Ville de Louiseville, une décision que comprennent Mme Séréda et M. Noël en raison des lourds frais d'exploitation d'un aréna. D'autre part, les deux se demandent pourquoi une Ville impose un tel tarif de location de glace pour du sport mineur, alors qu'elle accorde à son club senior un taux préférentiel fixé à 75 $ l'heure.

«Ce qui me fatigue, c'est que le Bellemare paie moins. Je comprends que le Bellemare attire de la visibilité. Mais si tu ne t'occupes pas de tes enfants, ils n'auront pas le goût de demeurer ici. On prône les saines habitudes de vie. Le sport, ça demande de la discipline, de la persévérance. Je comprends qu'il y a une question de taxes, mais si tu veux que ta ville reste en santé, donne des activités aux enfants quand ils sont jeunes et ils vont demeurer dans ta ville.» déclare sans détour Mme Séréda, qui admet volontiers que Louiseville octroie notamment des heures gratuites lors des pratiques des spectacles et une aide financière pour les heures de glace utilisées de 10 %.

Le conseil de Louiseville concède que le tarif demandé au club Bellemare est avantageux par rapport au hockey mineur et au patinage artistique. La Ville affirme toutefois qu'elle y trouve son compte, car le Bellemare attire des centaines de spectateurs et que l'entreprise qui commandite l'équipe est un très bon citoyen corporatif qui participe à plusieurs projets locaux.

Cet épineux dossier sera discuté en long et en large mardi à 19 h à l'aréna de Louiseville. Le hockey mineur veut connaître l'avis des parents afin d'obtenir des pistes de solution visant à répartir les coûts pour les années futures. Les gens du patinage artistique seront également présents à la rencontre. Les deux organisations souhaitent que de nombreux parents seront sur place afin de les mobiliser pour qu'ils sensibilisent leurs élus municipaux respectifs à la question.

FRAIS D'INSCRIPTION

Hockey mineur

Année	Résident de Louiseville	Non-résident
2014-2015	200 $	410 $
2015-2016	190 $	447 $
2016-2017	170 $	470 $
2017-2018	230 $	630 $ (*)

Patinage artistique (P Plus)

Année	Résident de Louiseville	Non-résident
2014-2015	155 $	227 $
2015-2016	35 $	300 $
2016-2017	50 $	360 $
2017-2018	50 $	404 $ (*)

Patinage artistique (Star)

Année	Résident de Louiseville	Non-résident
2014-2015	190 $	283 $
2015-2016	135 $	400 $
2016-2017	150 $	460 $
2017-2018	150 $	504 $ (*)

(*) prévisions

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

8640 IMMOBILIER VENTE
8735 IMMOBILIER LOCATION
8775 SERVICES ET EXPERTS
8815 SERVICES PERSONNELS
8830 EMPLOIS
8850 VÉHICULES
8870 MARCHANDISES
8895 AVIS
8900 DÉCÈS +

immobilier

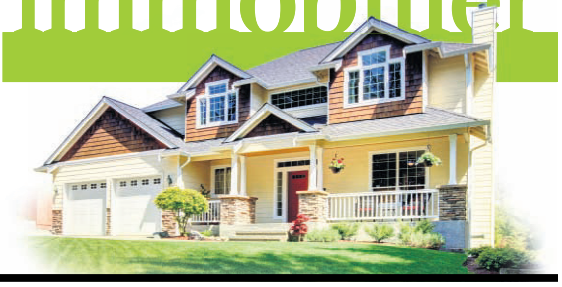

AVIS | DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉES.

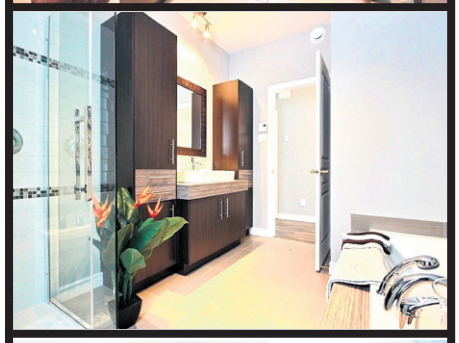

NOUS RACHETONS VOTRE BAIL

FINANCEMENT DISPONIBLE

DORIS DESCHESNES
Courtier immobilier
819 692-2398

GERMAIN LABROSSE
Courtier immobilier agréé
819 537-5000

doris.deschesnes@remax-quebec.com

RE/MAX DE FRANCHEVILLE INC.
Agence immobilière

NOUVEAU CONDO MODÈLE

au 3741, rue Roy, Shawinigan
Pour une visite: Doris Deschesne
819 537-5000 • 819 692-2398

DÉJÀ EN CONSTRUCTION
Avenue Bocage (18e Avenue), Shawinigan **(GRAND-MÈRE)**
et rue Beaupré, Shawinigan

Bientôt
43e rue, Shawinigan

GARANTIE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

DISPONIBLE DÈS LE 15 JUIN

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE POUR 690$/MOIS

- Plafond de 9 pieds
- Chambre des maîtres avec «walk in»
- Crédit de taxes municipales
- Garage avec mezzanine pour rangement

RE/MAX DE FRANCHEVILLE INC.
AGENCE IMMOBILIÈRE
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME DE RE/MAX QUÉBEC INC.

ANDRÉ ALARIE

Courtier immobilier

CELLULAIRE
819 371-8527

BUREAU
819 373-7140

ST-ÉDOUARD

Belle maison avec possibilité bi-génération. Très grand terrain boisé et paysager pour une tranquillité absolue. Située près du zoo et camping de St-Édouard-de-Maskinongé. À 40 minutes de Trois-Rivières et 1h15 de Montréal. Disponible rapidement, une visite s'impose. À qui la chance ?
ULS : 11015730 **138 000$**

LOUISEVILLE

Duplex libre à l'acheteur. Grand 4 1/2 pièces avec garage double et entrepôt. Duplex avec plusieurs rénovations majeures. À l'étage 7 1/2 pièces, 4 chambres loué 600$/mois nc, ne. et d'un garage double à sa disposition.
ULS : 11120660 **259 000$**

ST-JUSTIN

Belle grande résidence de qualité de 3 chambres, entièrement rénovée. Située au pied de la montagne avec terrain de 85 000 pc. La résidence est à 35 minutes de Trois-Rivières et 1 heure de Montréal dans un territoire agricole agrémenté d'un joli ruisseau. Une visite s'impose!
ULS : 12477442 **189 900$**

BORD DE L'EAU (LOUISEVILLE)

Belle grande résidence de 3 chambres à coucher située sur le bord de l'eau avec grand terrain. Située à 5 minutes de la ville de Louiseville, 1 heure de Montréal et 30 minutes de Trois-Rivières. Résidence disponible en tout temps. Très belle opportunité. À qui la chance?
ULS : 24392259 **190 000$**

FERME (TROIS-RIVES)

Belle petite ferme dont 20 acres de culture maraîchère,55 acres de culture céréalière,65 acres de jeune plantation ainsi que 85 acres de bois mature. Résidence de 4 chambres avec une vue panoramique sur la rivière et montagne. Plusieurs bâtiments de ferme et verrière. Située à 20 minutes de St-Tite et 60 minutes de Trois-Rivières par la Route 155.
ULS : 20793184 **429 000$**

PLACE COMMERCIAL (LOUISEVILLE)

Site commercial pour projet d'envergure. Le terrain de 464,723 pieds carrés avec deux petits lacs et une terre à bois, incluant maison, garage avec pitre et entrepôt. Situé à deux pas d'une sortie d'autoroute. Rue achalandée.
ULS : 16655918 **800 000$**

ST-JUSTIN

Belle maison de qualité avec tous les services, garage double chauffé et verrière de Paris, 3 chambres. Au centre du village de St-Justin. Disponible dans un délai de 30 jours en tout temps. Une visite s'impose !
ULS : 24542786 **125 000$**

ST-URSULE

Belle résidence de qualité, 2 chambres possibilité de 3. Avec immense terrain de 7 076.5 mc avec cabanon, atelier et poulailler. Située à 15 minutes de Louiseville et 45 minutes de Trois-Rivières. Vous désirez la tranquillité et la qualité, cette résidence vous conviendra. Cette propriété à un accès à un petit lac à proximité de la maison.
ULS : 11548235 **149 500$**

BORD DE L'EAU (MASKINONGÉ)

Belle résidence de qualité, 2 chambres possibilité de 3. Avec immense terrain de 7 076.5 mc avec cabanon, atelier et poulailler. Située à 15 minutes de Louiseville et 45 minutes de Trois-Rivières. Vous désirez la tranquillité et la qualité, cette résidence vous conviendra. Cette propriété à un accès à un petit lac à proximité de la maison.
ULS : 18776962 **299 000$**

ST-JUSTIN

Bonne maison, 4 chambres à coucher et garage. Située dans le village de St-Justin avec grand terrain à proximité de l'école primaire. À 30 minutes de Trois-Rivières et 1 heure de Montréal. Maison parfaite pour jeune famille. À qui la chance?
ULS : 23590297 **98 000$**

IMMOBILIER VENTE

8644 Propriétés à vendre

A STE-GENEVIEVE DE BATISCAN, Centre du village, pour être chez soi, 72,000$, jolie petite maison, bien éclairée, 4½, patio, beau grand terrain, grand garage, remise neuve, secteur paisible, 418-325-3346.

COQUETTE MAISON
FAUT VENDRE
Situé sur la rue des Érables
4 chambres
Faite une offre!
Roch Racine, Royal Lepage Mauricie
124,500 Nég , **819-370-7147**

NEUVE avec garage, avec garantie GCR, 198,000$ 819 609-5470.

8663 Propriétés à revenus

IMMEUBLE - 6 LOGEMENTS
4 ½ (6), près du Parc Pie XXII,
plancher de ciment
revenus 35,520$ annuel
Faite une offre!
Roch Racine, Royal Lepage Mauricie
819-370-7147

8687 Terrains, terres et fermes à vendre

BORD DU FLEUVE BATISCAN
56,000 pi².
Plage de sable
Prix valeur municipale.
819 386-7975.

RUE Brodeur
2 beaux grands terrains pour construction unifamiliale, 514 884-1295.

RUE JOSEPH BOIVIN (secteur Saint-Louis de France), Terrain(sans voisin arrière).
Tél.: 819 696-5131

TERRASSE DES CAPITALES
pour autoconstruction unifamiliale, prêts à construire, fond de sable, 819 609-7884
www.vagasinc.ca

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

2½-3½-4½ -5½ Semi-meublé ou non, rénovés, plancher de bois franc, juil. 819 378-9325

2½-3½-4½
Trois-Rivières et secteur Cap, immédiatement et juil., stat. pas de chien, 819-374-0917

FAUT VOIR
2½-3½
location sans bail
Beaux et grands, 2 portes avant/arrière, ch./écl., meublé, refait, stat., buanderie gratuite, près services, conciergerie
4975, boul. Gene-H.Gruger
819 668-1113

2½ meublé, chauffé, éclairé, 124 du Sanctuaire, ap 3. pas d'animaux. 819 373-6736.

2½ , RÉNOVÉS, CENTRE-VILLE
chauffés,éclairés, semi-meublés, à partir de 340$/mois. 819 448-5288 ou 448-3804

2½ Village de St-Maurice 10 min de Trois-Rivières, chauffé et éclrairé., libre immédiatement, 325$, 819 247-3080

FAUT VOIR
3½ 2e ou 3e étage, libre, entreée laveuse, sécheuse, 345$. **4½**, libre immédiatement ou 1er juillet, 2e ou 3e, stationnement, **819 377-6440**

3½ 320$, 4½ 400$, 5½ 490$
Rénovés, libres.
819 944-8886

3½, 4½, 5½
Arrière Galeries du Cap, propre, paisible, intercom, 819 692-3117, 819 691-7020.

BAIE-DU-FEBVRE — 249 000$

Fermette avec résidence, bâtiments, culture de framboises, autres activités avec possibilité de kiosque servant de halte et de vente de fruits et autres produits.

TROIS-RIVIÈRES — 129 500$

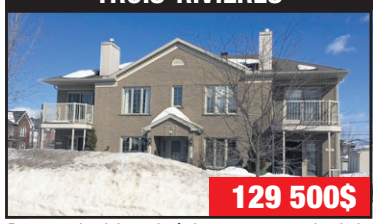

Beau condominium situé dans un secteur de choix. Offrant une proximité à une multitude de services. Une visite vous charmera!

TROIS-RIVIÈRES — 345 000$

Superbe triplex. Très bien entretenu. 2x5½, 1x7½ Beaucoup de possibilités. Sera vacant à la prise d'occupation.

SECTEUR CAP - DUPLEX — 99 500$

Bel immeuble très rentable. Situé dans un quartier paisible à proximité de plusieurs services. Bel opportunité pour propriétaire occupant. À voir!

RE/MAX DE FRANCHEVILLE INC.
Agence immobilière
Pour un RÉ/sultat Max/imum et une transaction en toute Tranquilli-T
LOUIS LEVASSEUR
Courtier immobilier agréé
27 années comme courtier immobilier
Tél.: **819 373-7140**

SECTEUR POINTE-DU-LAC

Superbe propriété sur un magnifique terrain de 14 972 pi ca avec arbres matures, 4 chambres dont 3 au rez-de-chaussée, 2 salles de bains sous-sol entièrement aménagé. Très beau secteur.
Uls : 26449591. **Prix 284 500 $**

ST-LOUIS-DE-FRANCE

Beau triplex 4 cotés briques, 2 x 4 ½ et 1 x 5 ½ pièces. Plusieurs rénovations depuis 2012, grand terrain de 24 575 pi. ca. sans voisin arrière, garage double. Pour investisseur ou pour propriétaire occupant.
Uls : 19082148. **Prix : 259 000 $**

TROIS-RIVIÈRES-OUEST

Très belle propriété de construction 2004, 4 chambres dont 3 au rez-de-chausée, 2e cuisine au sous-sol, 2 salles de bains, grande salle familiale. Terrain cloturé et bordé d'une haie de cèdres. Excellent secteur.
Uls : 26755008. **Prix : 244 500 $**

TROIS-RIVIÈRES-OUEST

Résidence impeccable, cottage avec plusieurs rénovations dans les dernières années, plancher en chêne et céramique. Cour intime entourée d'une haie de cèdres matures. Situé près de l'école Bois-Joli.
Uls : 24738635. **Prix : 219 000 $**

BATISCAN

Face au fleuve, propriété centenaire avec vue panoramique sur le St-Laurent. Plusieurs rénovations dans les dernières années, grand terrain avec garage, remise et gazebo. Libre immédiatement.
Uls : 20686638 **Prix : 155 000 $**

TROIS-RIVIÈRES

Propriété impeccable avec 3 chambres et 2 salles de bains, très belle cuisine rénovée en 2012 et comptoirs de quartz. Foyer à la salle familiale. Toiture 2010, fournaise 2009, thermopompe centrale, situé dans un secteur tranquille. Uls : 9196325 **Prix : 195 000 $**

ÉVÉNEMENT
LES VISITES ROYALES
ROYAL LEPAGE
MAURICIE
Agence immobilière

Visitez-nous sur :
Dimanche 19 mars, de 14 h à 16 h
Mauricie et Centre du Québec

Secteur Trois-Rivières
- 5005, Boul. des Chenaux SIA 13263363
- 3912 Côte Rosemont SIA 14290059

Secteur St-Georges-de-Champlain
- 480, 260e Rue SIA 19291589

Secteur Trois-Rivières Ouest
- 5940 Lebel SIA 21104461

Secteur Cap-De-La-Madeleine
- 1295 Rue de Paris SIA 9044412

Secteur Pointe-du-Lac
- 12058, Notre-Dame Ouest , app. 6 SIA 20642635

Secteur Shawinigan
- 2742, Avenue de la Montagne SIA 16306750
- 2800, Chemin de St-Jean-des-Piles SIA 24579305

Secteur Ste-Marthe
- 20 Albert SIA 28535661
- 2050 Notre-Dame Est (Projet en construction) SIA 26432549

Secteur Bécancour
- 2140, Avenue Laurier, SIA 25891734

Secteur St-Élie-de-Caxton
- 5070, Route des Lacs SIA 11983265

Grands Frères Grandes Sœurs Trois-Rivières
Être Grand Frère ça me grandit !
819 840-0965

1 888 LE DEUIL
infos@maisonmonbourquette.com
maisonmonbourquette.com
maison Monbourquette

8737 Logements à louer

3½- 4½ - 5½
Promotion exceptionnelle, insonorisés, chauffés, éclairés, paisibles, excellents services, concierge, sécuritaire, stationnements, près des services et Uqtr. **819 696-7454**

3½ à louer
Rue Fabre, libre avril ou mai, tranquille, 427$, 819-979-2901

3½, CENTRE-VILLE, **puits de lumière,** chauffé, eau chaude incl., entrée lav./séc. et lave-vaisselle, 575$, 819-372-1592 .

3½, demi sous-sol, Ste-Marguerite, chauffé, éclairé, très tranquille, 435$. Patrick: 819 696-0786

3½ HAUT duplex, T-R (bas du Cap), clim., entrée lav./séc., stat., remise, cour, près bus et services, chats OK, enquête crédit, 420$ non ch./écl., juil. 450 616-1819/514 668-0773

3½ JUILLET, semi-meublé, 1635 12e Rue, flottant/cér., calme, concierge, pas d'animaux près des rivières, (819) 376-6595 / 266-3297

3½, Village de St-Maurice, 10 min de Trois-Rivières, chauffé et éclairé, libre immédiatement, 375$, 819 247-3080

4 1/2 RUE STE-MARGUERITE
''demi-split'', juillet., bois flottant, 2 stats., ensoleillé, pas de chien, 819 373-1455.

4½ 1ER mois $1
STAT int., ascenseur, pl béton, comtoir grantire, intercom, très spacieux. **819 609-0425.**

4½ 1er MOIS À 1$
libre immédiatement, immeuble récent, très spacieux, comptoir quartz, intercom, rang., stat., **819 609-0425.**

4½ 3½ 1er mois à 1$
et 2e mois gratuit, libres maintenant, plancher de béton, très grand, entrée lav./séc. et lav/vaiss., intercom, stat., **819 609-0425**

4½, 450$/mois
Libre, fraichement repeint, bois-franc, céramique, eau chaude incluse, 2 balcons, intercom, rangement et stat. **819 609-0425**

4½, 5½, béton
style condo, Côte Rosemont et Cherbourg, libre et juillet, 450 568-2004 819 690-1779

8737 Logements à louer

4½, 5½, près Les Rivières, ch./écl., clientèle 50 ans et plus, sécurisé, intercom, refait à neuf, 1245 Des Cyprès; 3790 Jacques de Lavadi; 565$ à 625$/mois, 819 448-2255.

4½ 5½ SHAWINIGAN entrée lav./séc., libre immédiatement, coin tranquille, 514 831-0641.

4½, 5½ TRANQUILLE
Secteur Cap, rue St-Maurice, grand, remise, possibilité de 2 stats, 819-372-0493

4½, CAP, libre, 485$ non ch., non écl, propre, pas de chien, remise, 2 stats., prises ext., cour, 2e étage. 819-531-0352

4½ CHATEAU LAVIOLETTE
STAT int., ascenseur, chute déchets, clim., intercom, rangement. **819 609-0425.**

4½ GRAND STYLE CONDO, avec walk-in, intercom, déneigé, libre ou le 1er juillet, Trois-Rivières, 540$, 819-383-7408

4½ LIBRE, style condo, 4680 Côte Rosemont échangeur d'air, frais peint, plancher bois, garage, tranquille. (819) 376-6595 / 266-3297

4½ LORETTE (Cap) 548$
3e ét., entrée int., rénové, stat. déneigé, ch., non écl., pas chien, 819 373-5012 / 692-5113

4½ NEUF, libre, Trois-Rivières Ouest, 575$, chauffé, éclairé, stationnement déneigé, 819 372-4835. info@renaissancecia.com

4½, près Les Rivières
très propre et paisible.
819 373-4543

4½ secteur CAP, GRAND
Rue Saint-Maurice, libre et juil., paisible, intercom, 2 stats, pas de chien, 819 373-1455

4½ sous-sol
Près C.H.R.T.R. et U.Q.T.R.
819-840-4220
À voir

5½, NEUFS, CLIMATISÉS
Face à la polyvalente Chavigny (secteur Trois-Rivières Ouest), remise, 819 697-2020

5½, NON chauffé non éclairé, près les Rivières, rénové,819-378-1327

5½, près autoroute, libre imméd., pas ch./écl., 570$, 819-693-3306, 819-380-8529.

8737 Logements à louer

8737 Logements à louer

5½ PRÈS université, rue Des Cyprès, chauffé, eau chaude fournie, 1 stat. déneigé, pas d'animaux, 675$, 819-373-1829

5½ rez-de-ch., rue Ste-Elizabeth, T-R. Disponible en mai, 550$, non chauffé, non éclairé, stationnement. 819 841-2629

5½, secteur Cap
près autoroute 40, chauffé, frais peint, tranquille, planchant flottant et céramique, stat., libre, 819 288-5394.

5½, Trois-Rivières, près centre-ville, 450$, stat., porte-patio, balcon, 819 372-4835. www.renaissancecia.com

625, Côte Richelieu Près de tous les services
4½, 525$, **3½**, 505$, non chauffés, non éclairés, planchers refaits en bois flottant; **1½**, 325$, chauffé, éclairé; libres. **697-1651**

ARRIÈRE GALERIES DU CAP
4½, non ch. ni écl., stat., 485$, 819 375-3371.

BEAU 3½ à louer situé au centre-ville sur la rue Ste-Geneviève, bloc tranquille, près de tous les services. Sera libre pour le 1er juillet. $395/mois. Inclus : chauffage, un stationnement, un locker au sous-sol. Possibilité d'inclure le poêle & réfrigérateur. Personne tranquille et sérieuse seulement, avec références. Pas d'animaux. Si tu es intéressé(e), communique le 819-698-7007.

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 625$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

GRAND 4½, 2e étage de duplex, céramique, bois franc, rénové, frais peint, 674 St-Christophe, 525$/mois, 819-370-1062.

GRAND 4½, non ch., non écl., 375$, libre imm., Centre ville Shawinigan, près de tous les services, 819-536-9008

GRAND 5½, 2 portes patio, idéal pour personnes 50 ans et +, rénové au goût du jour, réf., secteur St-Odilon, 580$, 819-692-7933

GRAND 5½, Shawinigan Sud, libre mai si désiré, duplex, propre, non ch./écl., 2 stat., prix 700$/mois, 819-537-4662, 819-995-4662.

JARDIN D'EDEN - PRIX RÉDUIT
beau, 4½, style condo, tranquille, stationnement, 625$, libre 1er mars. **819-371-8544**

LOFT, JOLI, centre-ville, chauffé, eau chaude incl., entrée lav./séc. et lave-vaisselle, 640$, 819-372-1592 .

PRÈS COLLÈGE ELLIS 1er AVRIL 4½, 525$ **1er JUIL. 3½,** 475$; **4½** 525$. **PRÈS L'UNIVERSITÉ : 4½** avec garage **650$; 4½ et 5½** sur rue Ste-Marguerite (700$), **ST-NARCISSE 1er MAI** : 4½ avec garage 640$; **1er JUIL. 4½** avec garage 640$ **4½** avec garage neuf, 675$, 819 609-5470.

PRÈS HÔPITAL CIUSSS
GRAND 3½, 2e étage, rénové, remise, 400$, 819 378-4636

8737 Logements à louer

8737 Logements à louer

FAUT VOIR

PRÈS LES RIVIÈRES
3½, 4½, 5½ rénové, rangement, stat. conciergerie **819 386-8116**

SECTEUR CAP, beau 5½ avec s/sol, garage, 675$ non ch./non écl., 819-374-6455

SECTEUR CAP, GRAND 4½
près des services, tranquille, références, idéal 3e âge, 819 376-8047 ou 819 909-0770.

Secteur Ki-8-Eb,1737 Léon Balcer. Juillet. Grand 4½, 2e étage, voisins tranquilles. 675$, 819-374-0193

8738 Logements à louer Centre-Mauricie

1 SEUL PAIEMENT, Mont-Carmel, 5 chambres, 935$, capital + intérets + taxes municipale + scolaire + assurance, financement proprio, 819 370-7468

5½ SHAWINIGAN-SUD entièrement rénové, 3e étage, escalier intérieur, tranquille, clim., lave-vaisselle, 570$ par mois, 819 536-5908.

À SHAWINIGAN
3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, 819 539-3897.

8764 Autres propriétés à louer

STUDIO, meublé, ch., écl., poss. d'internet, idéal pour travailleur ou étudiant, à partir de 350$, 819-944-2883

SERVICES ET EXPERTS

8778 Vacances et voyages

CLUB VOYAGES SUPER SOLEIL
7 avril : Michel Louvain et l'OSQ au Grand Théâtre de Québec, 179$
4 places disponibles
8 au 9 mai : Fairmont Manoir Richelieu
20 au 21 mai : Festival Canadien des Tulipes à Ottawa
25 mai: Musée Grévin & Cinéma à Montréal (1 repas, 2 visites) 107$
30 juin au 2 juillet : Escapade à Boston
1 au 7 juillet : Îles-de-la-Madeleine
23 juillet au 1er août : Les Maritimes

La brochure de nos voyages-groupes est disponbile à nos agences
Galeries du Cap: (819 379-7661)
4190, boul. Forges: (819 374-1050)
Shawinigan: (819 539-6943)

Détenteur d'un permis du Québec
TPS & TVQ incluses
FICAV 0.1% non incluse

VOYAGE VASCO LA CARAVELLE
Casino Akwasaene
22 Avril Prix 55$
30$ pour jouer 11.50 Diner
Salon De Jeu Québec
13 Avril Prix 35$ 10$ pour jouer
Visite Place Laurier Québec Place Fleur De Lys
Casino Charlevoix
20 Avril 18 Mai 1er Juin
Prix 40$ Souper Inclus
Casino Rideau Carleton
29 Avril Prix 40$
10$ pour jouer
Casino Rideau Carleton Lac Leamy
7 8 Mai Prix 169$
Carleton 15$ pour jouer Lac Leamy
20$ pour jouer
Déjeuner inclus Visite Au Festival Des Tulipes
Casino Akwasaene
4 5 Juin 179$ 35$ pour jouer
30$ coupon repas
Casino Charlevoix
23 24 Juin 169$ 2 repas inclus
Pierre Robichaud
Cell. : 819 247-1390
Permis du Québec
TPS, TVQ et la contribution à l'Office de la protection du consommateur incluses

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique
vos besoins le sont aussi.

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
Un bon massage.
Johanne

Massage de détente
pour H & F, **thérapeutique** ou **pour douleurs musculaires**, 7 jrs/7,
Lundi au vendredi de 18h30 à 21h30
Samedi et dimanche de 9h30 à 21h30
Denis 819 374-8591

Massothérapie à domicile,pour femmmes et hommes. **819 698-2159**

8786 Services financiers et impôts

RECEVEZ votre remboursement d'impôt fédéral immédiatement. Rapports d'impôt provincial et fédéral à partir de 48$ (aide-social 28$), 819-378-8951

8786 Services financiers et impôts

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?
Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.
1 877 994-AIDE
JEAN FORTIN & ASSOCIÉS
Syndics autorisés en insolvabilité
JeanFortin.com

8786 Services financiers et impôts

Étouffé par les dettes? Sortez-vous en la tête haute!
- Un seul versement par mois, adapté à votre budget.
- Consultation initiale sans frais.

Laissez-nous vous aider et recommencez à respirer!
Houle syndic • 819 840-3166
490, rue des Forges, Trois-Rivières
Aussi: Nicolet, Shawinigan, Victoriaville et Montréal

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

8792 Peinture et décoration

TRAVAUX de peinture, céramique plancher flottant, 25 ans d'expérience. Semi-retraité. 418-365-3500.

8795 Réparation, rénovation et construction

DU SOUS-SOL AU GRENIER
homme à tout faire, rénovation petits et moyens travaux, 20 ans d'expérience.
819 690-6909

SERVICES PERSONNELS

8816 Agences de rencontres

COUP DE COEUR
COEURS ENCHANTES.COM
RENCONTRE SÉRIEUSE
CONFIDENTIEL (DEPUIS 1998)
Sylvie : 819 373-0181

8819 Messages personnels

COUP DE COEUR
24 H - 819 269-3200
❤ Kim et ses amies vous recoivent ❤ et se déplacent. Endroit propre et discret

100% NOUVELLES SEXY 24 H
Reçoit et se déplace, discrétion
819 266-2391

BEAU MEC, bon massage pour hommes. Luc 819 379-5267.

LA SOURCE DU PLAISIR
chaleureux pour messieurs
Nicolas **819 266-5329**

★ MASSAGE ENTRE HOMMES ★
Propre et discret
7 jours sur 7, 819 378-6888

REÇOIT, DÉPLACE,
Très belle femme ainsi des vedettes de X
Osez! 819 701-6046

8819 Messages personnels

JOLIES CHINOISES
MASSAGE
819 375-1688
3035, boul. des Forges, Trois-Rivières - 7/7
www.massage-asie.com

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

Atelier des ponts
recherche un:
DÉBOSSELEUR
• Débrouillard
• Minutieux et ponctuel
• Minimum 3 ans d'expérience
Pour renseignements, contactez Stéphane
819 448-5070

8834 Offres d'emploi

HOMME 64 ans, 35 ans d'exp. spécialisé dans ébénisterie et réno. du s./sol au grenier, honnête, prix raisonnable, 15$h. Petit et gros projet. **819-979-0744**

8834 Offres d'emploi

MÉCANICIEN D'ÉQUIPEMENT LOURD ET DE REMORQUE, secteur Bécancour parc industriel. Faire de l'entretien d'équipement lourd et de remorque, permanent, temps plein / 40h/sem., salaire à discuter, avantages sociaux, plan de retraite, assurance collective. Faire parvenir votre CV par fax: 819-294-2888 ou courriel: info@nsimardetfreres.com

CRESSWELL

OPÉRATEURS

Industries Cresswell Inc., manufacturier de clous depuis plus de 25 ans, est à la recherche d'opérateurs de presse poinçonneuse à temps plein pour notre usine de Shawinigan. Le travail inclut l'emballage de produit fini, les changements d'outillage et de matériel.

• Expérience en usine, rapidité d'exécution et travail d'équipe.

Veuillez faire parvenir votre C.V. à

Industries Cresswell Inc.
a/s M. Frédéric Harnois
Télécopieur : 819 537-3735
frederic.harnois@cresswell-inc.com

PRÉPOSÉ(E) aux bénéficiaires demandé(e), horaire variable. Expérience un atout + RCR. URGENT! **Saint-Luc-de-Vincennes 819 377-8726.**

★ URGENT ★
Grand atelier à Montréal avec grand volume affilié avec concessionaires. Recherche :
Débosseleurs
temps plein, plan d'assurance privée, système ''Flat rate''. Très bon salaire, si besoin d'aide pour trouver un logement, nous vous aiderons.
Contactez-nous 514 943-7379
ou envoyer CV par téléc. :
514 221-3726 ou courriel
groupecs.cv@gmail.com

8834 Offres d'emploi

Lundi à mercredi : 9 h à 17 h 30
Jeudi à vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 9 h à 16 h

GRANDE VENTE DE L'ÉQUIPE JPL POUR UN TEMPS LIMITÉ J.P.L.
Oui papa, amenez-en de la compétition! 81477 personnes aiment cette annonce
LES PRIX SONT TELLEMENT BAS QUE NOS CLIENTS VIENNENT DE PARTOUT.
LE PLUS GROS VENDEUR DE CASQUES GMAX ET ZOAN AU QUÉBEC, C'EST JPL.
On en vend des mille et des mille
99$ 39$
Pneus de moto 45% d'escompte Payez et emportez!
Mise de côté possible Certificats-cadeaux disponibles
Ailleurs vous payez trop cher, chez JPL vous payez pas cher.
ZOAN DEVIL CASQUE MODULAIRE VISIÈRE INTÉRIEURE TEINTÉE AMOVIBLE
AVEC VISIÈRE DOUBLE 139,95$ ~~249,95$~~
AVEC VISIÈRE CHAUFFANTE 199,95$ ~~328,95$~~
COULEURS DISPONIBLE
NOIR LUSTRÉ • NOIR MAT • ROUGE • ORANGE • ROSE • BLEU • JAUNE • SILVER • VERT • BLANC MÂT
** VENTE FINALE **
VESTE CHAUFFANTE 199,99$ BPR
25-8x12 (99$) 25-10x12 (109$)
XGEN DE TJD SPÉCIAL POUR UN TEMPS LIMITÉ
Kit complet avec braquet 4 saisons, le meilleur! Avec chenille Camoplast
~~3999$~~ 2799$
Lisse au carbure 59$/Paire + Paire de lisse au carbure bricoleur 25$
Woody's correcteur Lisse stabilisatrice en U 76$/Ch (Slim Jim) Les meilleures
Leviers 49$ Chariot 159$
Chenilles Camoplast Prix Imbattables
6205 et 6004 3.79$
299$ COFFRE DE LUXE Protège main poignée chauffante
Coffre écono ~~259$~~ 189$
COFFRE DE VTT AVANT 99,95$
Habit à partir de 99$ AUTRE CHOIX, GROS RABAIS *modèle à titre indicatif
à 139$ et 149$
Milwaukee 135$ + JPL 69$ Huile Injection 1 gallon semi-synthétic 39.95$
Bas 6,79$ -100 c ~~389$~~ 229$
24$
Coffre avant 2 bidons 124$
Bottes motocross 139$
Botte Loup-marin
761, rue Saint-Laurent Est, Louiseville • 819 228-3124 • 1 800 363-8880
Regardez-moi tous ces prix... OUF! que c'est dur à battre...
GROS RABAIS SUR HABIT MOTONEIGE ET VTT
CHOKO EDCO FXR GKS
PRIX TROP BAS POUR ÊTRE AFFICHÉ

VÉHICULES

8851 Automobiles

BOUCHER MÉTAL
Achetons de tout, auto, batterie, service de remorquage, dévérouillage, survoltage,
819-383-1390

8855 Véhicules lourds et divers

MINI-EXCAVATRICE KUBOTA KX71, 2010, avec pouce hydraulique et sortie pour marteau, exc. état. 819-692-0189

8859 Motos, VTT et motoneiges

YAMAHA BRAVO, 1992, 6,200 km, pont long, porte bagage, dossier, super propre, excellente condition, moteur refait à neuf il y a un an, 1400$ nég. 819-533-4363

MARCHANDISES

8873 Divers à vendre

VESTON NEUF
100% vrai cuir, noir, directement de **l'Italie,** grandeur large, payé 350$ laisse à **prix aubaine 150$.**

8883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

SUPER SPÉCIAL MARS
Érable, merisier, hêtre, fendu, livré
819 535-3543

8886 Animaux

POULE brune, prête à pondre, coq à chair, toutes les 3 semaines, à partir de mai, réserver 4 sem., d'avance, moulé disp., Meunerie Jeannot Alarie St-Paulin, 819-268-2870

amnistie.ca
Écrire, ça libère.
Donner, ça libère.
AMNISTIE INTERNATIONALE

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

Belhumeur
Conseillers en redressement
Syndics autorisés en insolvabilité

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS
LES ENTREPRISES DARECRI INC.

Belhumeur syndics inc., à titre de syndic de l'actif de la faillite de Les Entreprises Darecri inc., fait appel à des soumissions pour la vente des biens ci-après décrits :

- **Bâtisse commerciale** située au 108, boul. Sainte-Madeleine, Trois-Rivières (Québec) G8T 3L3 (secteur Cap-de-la-Madeleine).
- **Lot d'équipements de restauration comprenant :** Mobilier de salle à manger; système de caisse informatisée; comptoirs de préparation réfrigérés; four à pizza au gaz naturel MKE; plaques de cuisson au gaz naturel; système de ventilation; réchauds électriques; friteuses au gaz naturel; lot d'équipements de service; système de lavage comprenant un lave-vaisselle CMA; robot culinaire; équipement de réfrigération comprenant une chambre congélateur démontable; étagères en métal; coffre-fort; système de surveillance, etc.
- **Véhicule**, Chevrolet Aveo 2004, 70 990 km, moteur à essence 1.6 litre, no. de série : KL1TD52674B263362

ci-après désignés les « Biens »

INSPECTION DES BIENS

Les Biens pourront être examinés le **jeudi 23 mars 2017 de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h** au 108, boul. Sainte-Madeleine à Trois-Rivières, secteur Cap-de-la-Madeleine.

RÉCEPTION DES SOUMISSIONS

Toutes les soumissions devront parvenir au bureau du syndic, au 188, rue Radisson, Trois-Rivières (Québec) **le ou avant le 30 mars 2016, 17 h**, lieu, date et heure auxquels le Syndic cessera de les recevoir.

Seules les soumissions cachetées et accompagnées d'un chèque visé, représentant 15 % du montant de la soumission sur les équipements et 5 % sur l'immeuble à titre d'arrhes et portant au recto de l'enveloppe la mention lisiblement inscrite : **SOUMISSION RE : Les Entreprises Darecri inc.**, seront considérées.

AUTRES CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Les modalités et conditions se rapportant aux soumissions et à la vente des Biens pourront être obtenues au bureau du syndic ou lors de l'inspection. Ces conditions et réserves font partie intégrante du présent avis de vente par soumissions et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir copie.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec **Rémy Gingras, de Service d'Inventaire Gingras au 819 375-6315** ou visiter les sites Internet : www.sigtr.com ou www.belhumeur.ca, section actifs à vendre.

Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

DATÉ DE TROIS-RIVIÈRES, ce 15e jour de mars 2017.

BELHUMEUR SYNDICS INC.
Par : Michel Belhumeur, CPA, CA, PAIR, SAI

188, rue Radisson, Trois-Rivières (Québec) G9A 2C3
Tél. : 819.697.0009 • Sans frais : 1.877.797.0009
Téléc. : 819.697.0020 • www.belhumeur.ca

BERTHIERVILLE • JOLIETTE • TERREBONNE • THETFORD MINES TROIS-RIVIÈRES • VICTORIAVILLE

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que **GÉRALDA PICOTTE GÉLINAS**, en son vivant demeurant au 2550, 7e avenue Shawinigan, est décédée le 22 janvier 2017. Un inventaire des biens a été dressé par le liquidateur de la succession Michel Gélinas conformément à la Loi. Toute personne démontrant un intérêt suffisant et sur présentation de pièces justificatives peut consulter l'inventaire au 6426, rue du Demi-Jour, Québec. Pour prise de rendez-vous, communiquer au 418 843-9734.

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

ROY MÉTIVIER ROBERGE
SYNDIC AUTORISÉ EN INSOLVABILITÉ

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Avis est par les présentes donné que 9162-7349 QUÉBEC INC., ayant exploité sous le nom de LES PROJETS DOMICILIAIRES J.P.B.D. au 61, rue de la Rive, TROIS-RIVIÈRES (Québec), a fait cession de ses biens le 14 mars 2017. La première assemblée des créanciers sera tenue le 4 avril 2017 à 14 :00 heures au Bureau de ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC. du 25, rue des Forges, Bureau 316, TROIS-RIVIÈRES (Québec).

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., SYNDIC aux biens de ***9162-7349 Québec Inc. (Les Projets Domiciliaires J.P.B.D.)***

25 rue des Forges, bureau 316, Trois-Rivières
Téléphone : 819 379-3585 | Télécopieur : 819 375-6831

Si vous voulez boire, c'est votre affaire, si vous voulez arrêter et ne le pouvez pas, c'est notre affaire.
ALCOOLIQUES ANONYMES
1 866 376-6279
sans frais

8859 Motos, VTT et motoneiges

8859 Motos, VTT et motoneiges

8859 Motos, VTT et motoneiges

8859 Motos, VTT et motoneiges

AVIS PUBLIC

Dérogations mineures à des règlements d'urbanisme

Dérogations mineures à des règlements d'urbanisme Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné que, lors de la séance que son Conseil tiendra le **lundi 3 avril 2017 à 19 h 30**, la Ville de Trois-Rivières statuera sur des demandes de dérogation mineure aux dispositions des règlements ci-après identifiés :

District électoral du Carmel

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter la norme prescrivant que, dans la zone RS-8202, les remises isolées du bâtiment principal ne sont autorisées que pour les résidences comprenant de un à neuf logements.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à « 9333-4779 Québec inc. » de construire une remise isolée sur une propriété résidentielle comprenant douze logements.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 1 212 064 du cadastre du Québec. Il porte les numéros 2001 / 2023 de la rue Laviolette.

District électoral de Chavigny

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter les normes qui prescrivent ce qui suit dans la zone RS-1321 :

- les marges de recul arrière et latérales minimales applicables à un bâtiment principal de nature résidentielle sont respectivement de 7,60 mètres et 1,50 mètre;
- un garage isolé implanté dans une cour arrière doit respecter une distance d'au moins 0,60 mètre par rapport aux lignes de terrain arrière et latérales.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à M^me^ Nicole Roberge et M. Patrick Lagotte de maintenir en place :

- une résidence unifamiliale dont les marges de recul arrière et latérale nordouest sont respectivement de 5,73 mètres et 0,83 mètre, pour des empiétements de 1,87 mètre et 0,67 mètre;
- un garage isolé situé à une distance de zéro mètre des lignes de terrain arrière et latérale sud-est.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 1 204 509 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 114 de la rue Duval.

District électoral des Estacades

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter les normes qui prescrivent ce qui suit dans la zone CL-6054 :

- l'implantation d'un nouvel abri d'auto attenant dans la cour latérale d'une résidence érigée avant le 6 mai 2015 doit être située à une distance d'au moins un mètre par rapport à une ligne de terrain latérale;
- l'implantation d'une terrasse dans une cour latérale doit être située à une distance d'au moins 1,50 mètre par rapport à une ligne de terrain latérale.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à MM. Anthony Carignan St-Pierre et Jules Carignan de construire un abri d'auto avec terrasse à l'étage, attenants à une résidence trifamiliale, qui seraient situés à une distance de 0,50 mètre de la ligne de terrain latérale nord-ouest dans le cas de l'abri d'auto et à au moins 1,50 mètre dans le cas de la terrasse.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 3 616 338 du cadastre du Québec. Il porte les numéros 644 / 644C du boulevard Thibeau.

District électoral des Estacades

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter la norme prescrivant que, dans la zone RS-6073, la marge de recul arrière applicable à un bâtiment principal de nature résidentielle est d'au moins six mètres.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à « 9062-8942 Québec inc. » de maintenir en place une résidence pour personnes âgées dont la marge de recul arrière est de 2,97 mètres pour un empiétement de 3,03 mètres.

L'immeuble affecté par cette demande est formé des lots 2 569 501 et 3 965 244 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 295 de la rue Chapleau.

District électoral de Laviolette

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter les normes relatives à l'affichage qui prescrivent ce qui suit dans la zone CV-2430 :

- une seule enseigne appliquée de type 2 est autorisée pour un établissement situé au-dessus du rez-de-chaussée;
- une enseigne appliquée de type 2 doit être située dans l'espace compris entre le niveau du plafond du premier étage d'un bâtiment et le niveau inférieur de la plus basse ouverture située au second étage du bâtiment;
- une enseigne doit être située sur la façade d'un bâtiment ou dans l'entablement d'un bâtiment situé au sommet du rez-de-chaussée;
- une enseigne ne peut être située devant une porte ou une fenêtre;
- une enseigne lumineuse appliquée de type 2, faisant saillie de plus de huit centimètres par rapport à la façade d'un bâtiment, doit être encastrée dans un entablement;
- la hauteur maximale d'une enseigne lumineuse appliquée de type 2 doit être de 0,50 mètre;
- toute enseigne doit donner sur une voie de circulation publique ou privée.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à « Gestion MFDR inc. » d'installer deux enseignes principales lumineuses de type 2, appliquées sur un bâtiment principal de nature commerciale identifiant un établissement situé audessus du rez-de-chaussée, de la façon suivante :

- l'épaisseur des enseignes appliquées sur les façades principale et arrière s'élèveraient respectivement à au plus 15,24 centimètres et 20,32 centimètres et elles ne seraient pas encastrées dans un entablement alors qu'une enseigne lumineuse appliquée de type 2, faisant saillie de plus de huit centimètres par rapport à la façade d'un bâtiment, doit être encastrée dans un entablement;
- l'enseigne appliquée sur la façade principale serait située en partie sous le niveau du plafond du premier étage, devant une fenêtre et sa hauteur serait d'au plus 0,86 mètre;
- l'enseigne appliquée sur le mur arrière serait située au troisième étage, ne donnerait pas sur une voie de circulation publique ou privée et sa hauteur serait d'au plus 1,45 mètre.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 1 017 115 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 500 de la rue Saint-Georges.

District électoral de Laviolette

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter les normes relatives à l'affichage qui prescrivent ce qui suit pour un usage principal commercial dans la zone CR-2001 :

- le nombre d'enseignes principales autorisé est fixé à trois par emplacement, soit deux enseignes sur bâtiment, marquise ou auvent et une enseigne sur poteau ou socle pour un bâtiment principal isolé ne comprenant qu'un seul occupant et situé sur un terrain intérieur;
- l'aire totale des enseignes ne peut excéder 30 mètres^2 pour un établissement de moins de 1 000 mètres^2 de superficie au sol et peut être augmentée d'un mètre^2 par 50 mètres^2 d'aire au sol pour un établissement de plus de 1 000 mètres^2, sans jamais excéder 45 mètres^2, soit au plus 32 mètres^2 dans le cas présent;
- la superficie maximale d'affichage d'une enseigne principale sur poteau ou socle ne peut excéder 0,30 mètre^2 par mètre linéaire de longueur de la ligne de terrain adjacente à la rue vers laquelle les enseignes sont dirigées, soit 8,24 mètres^2 dans le cas présent;
- toute enseigne principale sur poteau ou socle doit respecter une épaisseur maximale hors tout de 0,80 mètre. Cette distance maximale entre les faces d'une enseigne doit être respectée pour être considérée comme une seule enseigne aux fins du calcul de la superficie d'une enseigne.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à la « Société immobilière Dusablon inc. » d'installer quatre enseignes sur une propriété de nature commerciale, soit trois enseignes sur bâtiment et une autre sur poteau, au lieu de trois au maximum par emplacement, dont l'aire totale s'élèverait à 33,80 mètres^2 au lieu de 32,00 mètres^2 au maximum et dont les superficie et épaisseur de l'enseigne sur poteau seraient respectivement de 26,50 mètres^2 et 1,57 mètre, au lieu de 8,24 mètres^2 et 0,80 mètre au maximum.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 5 856 048 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 4900 de la rue Réal-Proulx.

District électoral de Laviolette

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter les normes relatives à un usage principal commercial qui prescrivent ce qui suit dans la zone CR-2001 :

- la façade principale d'un bâtiment, soit celle possédant l'entrée principale, doit faire face à une rue et tout bâtiment principal doit être identifié sur sa façade par un numéro civique distinct qui doit être visible de la voie publique;
- au moins 75 % de chacune des façades du bâtiment principal doit être recouverte de matériaux de revêtement extérieur faisant partie de la catégorie « A »;
- le nombre d'enseignes principales autorisé est fixé à trois par emplacement, soit deux enseignes sur bâtiment, marquise ou auvent et une enseigne sur poteau ou socle pour un bâtiment principal isolé ne comprenant qu'un seul occupant et situé sur un terrain intérieur;
- toute enseigne principale sur poteau ou socle doit respecter une superficie maximale d'affichage correspondant à 0,30 mètre^2 par mètre linéaire de longueur de la ligne de terrain adjacente à la rue vers laquelle les enseignes sont dirigées, soit 7,86 mètres2 dans le cas présent.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à la « Société immobilière Dusablon inc. » de construire un bâtiment principal de nature commerciale de la façon suivante :

- la façade principale du bâtiment ne serait pas située face à la rue Réal-Proulx et le numéro civique, visible de la voie publique, ne serait pas identifié sur sa façade;
- la proportion des matériaux de revêtement extérieur de la catégorie « A » ne s'élèverait respectivement qu'à 40 %, 21,5 % et 9 % sur les façades sud-ouest, nord-est et sud-est du bâtiment principal sur chacune des façades;
- quatre enseignes seraient installées sur l'emplacement, soit trois enseignes sur bâtiment et une autre sur poteau dont la superficie de l'enseigne sur poteau serait de 23,50 mètres2.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 5 856 049 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 4800 de la rue Réal-Proulx.

District électoral de Laviolette

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter les normes relatives à un usage principal commercial qui prescrivent ce qui suit dans la zone CR-2001 :

- la marge de recul latérale minimale applicable à un bâtiment principal est de six mètres;
- la façade principale d'un bâtiment, soit celle possédant l'entrée principale, doit faire face à une rue et tout bâtiment principal doit être identifié sur sa façade par un numéro civique distinct qui doit être visible de la voie publique;
- le nombre d'enseignes principales autorisé est fixé à trois par emplacement, soit deux enseignes sur bâtiment, marquise ou auvent et une enseigne sur poteau ou socle pour un bâtiment principal isolé ne comprenant qu'un seul occupant et situé sur un terrain intérieur;
- l'aire totale des enseignes ne peut excéder 30 mètres^2 pour établissement de moins de 1 000 mètres^2 de superficie au sol et peut être augmentée d'un mètre^2 par 50 mètres^2 d'aire au sol pour un établissement de plus de 1 000 mètres^2, sans jamais excéder 45 mètres^2;
- la superficie maximale d'affichage d'une enseigne principale sur poteau ou socle ne peut excéder 0,30 mètre2 par mètre linéaire de longueur de la ligne de terrain adjacente à la rue vers laquelle les enseignes sont dirigées, soit 12,41 mètres2 dans le cas présent;
- toute enseigne principale sur poteau ou socle doit respecter une épaisseur maximale hors tout de 0,80 mètre. Cette distance maximale entre les faces d'une enseigne doit être respectée pour être considérée comme une seule enseigne aux fins du calcul de la superficie d'une enseigne.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à la « Société immobilière Dusablon inc. » :

- de maintenir en place un bâtiment principal de nature commerciale dont :
- la marge de recul latérale sud-est est de 5,60 mètres au lieu de 6,00 mètres;
- la façade n'est pas située face à la rue Réal-Proulx et le numéro civique, visible de la voie publique, ne est pas identifié sur sa façade;
- d'installer quatre enseignes sur cet emplacement, soit trois enseignes sur bâtiment et une autre sur poteau dont :
- l'aire totale d'affichage s'élèverait à 46,00 mètres^2;
- les superficie et épaisseur de l'enseigne sur poteau seraient respectivement de 26,50 mètres^2 et 1,41 mètre.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 5 856 051 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 4700 de la rue Réal-Proulx.

Toute personne intéressée par l'une ou l'autre de ces demandes pourra se faire entendre par le Conseil avant qu'il statue sur chacune de celles-ci en se présentant à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières à la date et à l'heure ci-dessus indiquées.

Trois-Rivières, ce 18 mars 2017.

M^e^ Maude Chartier, assistante-greffière

trois-rivières

À SUIVRE

8895 Avis, soumissions, appels d'offres
8895 Avis, soumissions, appels d'offres
8895 Avis, soumissions, appels d'offres
8895 Avis, soumissions, appels d'offres

SUITE

AVIS PUBLIC

Dérogations mineures à des règlements d'urbanisme

Dérogations mineures à des règlements d'urbanisme Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné que, lors de la séance que son Conseil tiendra le **lundi 3 avril 2017 à 19 h 30**, la Ville de Trois-Rivières statuera sur des demandes de dérogation mineure aux dispositions des règlements ci-après identifiés :

District électoral de Laciolette

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter les normes relatives à l'affichage qui prescrivent ce qui suit dans la zone CV-2431 :

- un établissement situé au rez-de-chaussée d'un bâtiment ne peut comporter qu'une seule enseigne principale;
- une enseigne appliquée lumineuse de type 2, faisant saillie de plus de huit centimètres par rapport à la façade d'un bâtiment, doit être encastrée dans un entablement;
- la hauteur maximale d'une enseigne appliquée lumineuse de type 2 doit être de 0,50 mètre;
- une enseigne doit être située sur la façade d'un bâtiment ou dans l'entablement d'un bâtiment situé au sommet du rez-de-chaussée;
- toute enseigne doit donner sur une voie de circulation.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à « Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. » d'installer six enseignes principales lumineuses de type 2 appliquées sur un bâtiment principal de nature commerciale de la façon suivante :

- quatre enseignes principales seraient installées pour identifier un premier établissement situé au rez-de-chaussée du bâtiment et deux autres pour identifier un deuxième établissement également situé au rez-de-chaussée;
- l'épaisseur de chacune des enseignes appliquées s'élèverait à au plus 12,7 centimètres et elles ne seraient pas encastrées dans un entablement;
- la hauteur de cinq des six enseignes appliquées lumineuses de type 2 serait d'au plus 0,76 mètre et celle de la sixième enseigne, située au-dessus de l'entrée principale, serait d'au plus 1,22 mètre;
- quatre enseignes appliquées, parmi les six, seraient situées sur les façades arrière et latérale sud du bâtiment.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 1 018 288 du cadastre du Québec. Il porte les numéros 1650 / 1652 de la rue Royale.

District électoral de Marie-de-l'Incarnation

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter la norme prescrivant que, dans la zone RS-2532, un garage isolé implanté dans une cour arrière doit respecter une distance d'au moins 0,60 mètre par rapport aux lignes de terrain arrière et latérales.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à M. Lionel Lanctôt de maintenir en place un garage isolé sur une propriété résidentielle qui est situé à 0,50 mètre des lignes de terrain latérale nord-est et arrière.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 1 210 336 du cadastre du Québec. Il porte les numéros 318 / 320 de la rue Désilets.

District électoral des Plateaux

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter les normes qui prescrivent ce qui suit dans la zone RS-8114 :

- les panneaux de revêtement métallique modulaire en plaque et les panneaux de composite modulaire en plaque de type « trespa » ne font pas partie de la liste des matériaux de revêtement extérieur autorisés pour les usages à caractère résidentiel du groupe I;
- tout muret de soutènement construit ou aménagé en palier sur un terrain en pente doit respecter une hauteur d'au plus 2,50 mètres.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à M^me^ Anne-Élizabeth Beaudoin de construire un muret de soutènement, situé dans la cour avant de son immeuble, d'une hauteur de 2,74 mètres, et dont les façades seraient recouvertes de panneaux de revêtement métallique modulaire en plaque et de panneaux de composite modulaire en plaque de type « trespa ».

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 1 536 294 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 220 de la rue Dunant.

District électoral de Pointe-du-Lac

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter la norme prescrivant que, dans la zone RR-1052, la superficie d'un garage, attenant ou intégré à un bâtiment principal, ne peut excéder 100 mètres^2.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à M^me^ Marilou Duval et M. Pier-Luc Lanciault de construire un garage de 122,60 mètres^2 qui serait intégré à une résidence unifamiliale.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 5 988 816 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 10501 de la rue Notre-Dame Ouest.

District électoral de Sainte-Marguerite

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter les normes relatives à un usage industriel qui prescrivent ce qui suit dans la zone IN-8253 :

- aucun bâtiment principal ne peut être implanté à moins de 20 mètres de l'emprise d'une autoroute;
- les marges de recul avant et arrière minimales applicables à un bâtiment principal de nature industrielle sont respectivement de dix mètres et trois mètres;
- l'implantation d'un bâtiment accessoire dans une cour arrière doit respecter la marge de recul arrière prescrite dans la zone visée, soit trois mètres dans le cas présent;
- l'implantation d'un bâtiment accessoire servant de puits d'accès est prohibée dans une cour avant;
- une zone tampon doit être aménagée sur le terrain où s'exerce un usage à caractère industriel en bordure immédiate de toute ligne de terrain adjacente à un terrain relevant d'un usage à caractère public.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à « 9066-9060 Québec inc. » d'agrandir un bâtiment principal de nature industrielle, de déplacer un bâtiment accessoire, de construire un bâtiment accessoire servant de puits d'accès et de se soustraire de l'obligation relative à l'aménagement d'une zone tampon de la façon suivante :

- des agrandissements à l'arrière et sur le côté ouest du bâtiment principal existant seraient respectivement situés à 0,62 mètre et 14,00 mètres de l'emprise de l'autoroute 40;
- la marge de recul arrière de l'agrandissement arrière serait de 0,62 mètre et la marge de recul avant de l'agrandissement latéral ouest serait de 1,50 mètre;
- le bâtiment accessoire existant serait déplacé pour dorénavant se situer à 1,50 mètre de la ligne de terrain arrière;
- un bâtiment accessoire (puits d'accès) attenant au bâtiment principal serait construit dans la cour avant;
- aucune zone tampon ne serait aménagée sur le terrain en bordure immédiate de la ligne de terrain latérale ouest adjacente à deux terrains relevant d'un usage à caractère public.

L'immeuble affecté par cette demande est formé des lots 2 483 867 et 3 336 964 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 2315 de la rue Louis-Allyson.

District électoral de Sainte-Marguerite

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter la norme prescrivant que, dans la zone RS-4084, un garage isolé, implanté dans une cour arrière, doit respecter une distance d'au moins 0,60 mètre par rapport à une ligne de terrain arrière.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à M. Sylvain Landry et M^me^ Jessica Soulard-Vermette de maintenir en place un garage isolé qui est situé à une distance de 0,37 mètre de la ligne de terrain arrière.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 1 207 587 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 2885 de la côte Richelieu.

District électoral de Sainte-Marthe

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter la norme prescrivant que, dans la zone RS-3519, l'implantation d'un nouveau garage attenant dans la cour latérale d'une résidence érigée avant le 6 mai 2015 doit être située à une distance d'au moins un mètre par rapport à une ligne de terrain latérale.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à M^me^ Martine Trottier et M. Yves Drolet de construire un garage, attenant à une résidence unifamiliale, qui serait situé à une distance de 0,40 mètre de la ligne de terrain latérale sud-est.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 2 302 712 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 65 de la rue des Lilas.

District électoral de Sainte-Marthe

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter la norme prescrivant que, dans la zone RU-3529, la marge de recul avant minimale applicable à un bâtiment principal de nature résidentielle est de 6,00 mètres.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à M. Éric Beauchemin de maintenir en place une résidence unifamiliale dont la marge de recul avant est de 5,65 mètres.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 2 303 887 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 1215 de la rue Hinse.

District électoral des Vieilles-Forges

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter les normes prescrivant que, dans la zone RR-8024, un nouveau garage et un nouvel abri d'auto, attenants entre eux et au bâtiment principal, implantés dans la cour latérale d'une résidence érigée avant le 6 mai 2015 doivent être situés à une distance d'au moins un mètre par rapport à une ligne de terrain latérale et ne peuvent être attenants qu'à un bâtiment principal.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à M^me^ Anik Galarneau et M. Éric Lajeunesse de construire un garage et un abri d'auto, attenants entre eux et à une résidence unifamiliale, et qui seraient situés à une distance de 0,90 mètre de la ligne de terrain latérale sud-ouest.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 1 037 523 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 2040 de la rue Munro.

District électoral des Vieilles-Forges

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter la norme prescrivant que, dans la zone RR-8027, l'implantation d'un nouveau garage attenant dans la cour avant secondaire d'un bâtiment principal érigé après le 6 mai 2015 doit respecter la marge de recul avant prescrite dans la zone visée, soit six mètres dans le cas présent.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à « 9198-4690 Québec inc. » de construire un garage, attenant à une résidence unifamiliale, qui serait situé à 4,80 mètres de la ligne de terrain avant secondaire.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 5 254 484 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 1525 de la rue du Forgeron.

District électoral de Pointe-du-Lac

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter les normes prescrivant que, dans la zone IN-7014, la hauteur applicable à un bâtiment principal de nature commerciale est d'au moins quatre mètres et au moins 75 % de chacune des façades du bâtiment principal doit être recouverte de matériaux de revêtement extérieur faisant partie de la catégorie « A ».

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à M. Marc Laroche de construire des mini-entrepôts dont la hauteur serait de 2,70 mètres et dont la totalité de chacune des façades dudit bâtiment serait recouverte de panneaux de revêtement en tôle d'acier profilée, faisant partie des matériaux de revêtement extérieur de la catégorie « B ».

L'immeuble affecté par cette demande est une partie vacante du lot 4 418 855 – qui sera incessamment loti pour donner naissance au lot 6 044 875 – du cadastre du Québec située en bordure du chemin des Petites-Terres.

Toute personne intéressée par l'une ou l'autre de ces demandes pourra se faire entendre par le Conseil avant qu'il statue sur chacune de celles-ci en se présentant à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières à la date et à l'heure ci-dessus indiquées.

Trois-Rivières, ce 18 mars 2017.

M^e^ Maude Chartier, assistante-greffière

trois-rivières

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

Appel d'offres

Fourniture de gradins pour terrains sportifs

La Ville de Trois-Rivières demande des soumissions pour la fourniture de gradins pour des terrains sportifs à divers endroits sur son territoire (contrat 1421-29-281).

Les documents sont disponibles uniquement sur le site Web du système électronique d'appels d'offres (sé@o) approuvé par le gouvernement du Québec, à l'adresse www.seao.ca, ou en communiquant avec l'un de ses représentants aux numéros de téléphone suivants : 1 866 669-7326 ou 1 514 856-6600. Le numéro de contrat ci-dessus mentionné doit alors être indiqué.

Toutes les soumissions doivent être déposées au bureau de la soussignée avant 11 h 00 le lundi 3 avril 2017. L'ouverture des soumissions se fera publiquement au même endroit, le même jour.

La Ville de Trois-Rivières ne s'engage pas à accepter la plus basse des soumissions reçues ni aucune de celles-ci. Le présent avis ne confère aucun droit à quiconque et ne crée aucune obligation à la Ville.

Trois-Rivières, ce 18 mars 2017.

Me Maude Chartier, assistante-greffière

trois-rivières

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

Appel d'offres

Location de machinerie lourde 2017-2018

La Ville de Trois-Rivières demande des soumissions pour la location de matériel avec opérateur, incluant véhicule et tous autres outils nécessaires (1720-17-029).

Les documents sont disponibles uniquement sur le site Web du système électronique d'appels d'offres (sé@o) approuvé par le gouvernement du Québec, à l'adresse www.seao.ca, ou en communiquant avec l'un de ses représentants aux numéros de téléphone suivants : 1 866 669-7326 ou 1 514 856-6600. Le numéro de contrat ci-dessus mentionné doit alors être indiqué.

Toutes les soumissions doivent être déposées au bureau de la soussignée avant 11 h 00 le lundi le 3 avril 2017. L'ouverture des soumissions se fera publiquement au même endroit, le même jour.

La Ville de Trois-Rivières ne s'engage pas à accepter la plus basse des soumissions reçues ni aucune de celles-ci. Le présent avis ne confère aucun droit à quiconque et ne crée aucune obligation à la Ville.

Trois-Rivières, ce 18 mars 2017.

Me Yolaine Tremblay, greffière

trois-rivières

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

Appel d'offres

Location de copieurs multifonctions et gestion intégrée du parc d'imprimantes

La Ville de Trois-Rivières demande des soumissions pour la location et la gestion intégrée clé en main de son parc de copieurs multifonctions et imprimantes. Les copieurs multifonctions et les imprimantes seront répartis dans différents bâtiments situés à divers endroits sur son territoire (1720-16-012).

Les documents sont disponibles uniquement sur le site Web du système électronique d'appels d'offres (sé@o) approuvé par le gouvernement du Québec, à l'adresse www.seao.ca, ou en communiquant avec l'un de ses représentants aux numéros de téléphone suivants : 1 866 669-7326 ou 1 514 856-6600. Le numéro de contrat ci-dessus mentionné doit alors être indiqué.

Toutes les soumissions doivent être déposées au bureau de la soussignée avant 11 h 00 le lundi 10 avril 2017. L'ouverture des soumissions se fera publiquement au même endroit, le même jour.

La Ville de Trois-Rivières ne s'engage pas à accepter la plus basse des soumissions reçues ni aucune de celles-ci. Le présent avis ne confère aucun droit à quiconque et ne crée aucune obligation à la Ville.

Trois-Rivières, ce 18 mars 2017.

Me Yolaine Tremblay, greffière

trois-rivières

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

Office municipal d'habitation de Trois-Rivières

Vous loger, nous habite !

APPEL D'OFFRES

L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE TROIS-RIVIÈRES

demande des soumissions pour le projet suivant :

Projet	Chargé de projet	Ouverture soumission	Visite obligatoire
Revitalisation des immeubles secteur Jean-Nicolet (phase 6)	Karine Bergeron, technicienne en bâtiment, 819 378-5438	Le 11 avril 2017 à 10 h	Le 30 mars 2017 à 9 h au 3811 Chanoine-Moreau

Les documents contractuels seront disponibles à partir du lundi 20 mars 2017 et ils pourront être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO en s'adressant au Système électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet www.seao.ca.

Les soumissions (fournir un original + une copie), dans des enveloppes cachetées identifiées au nom du projet seront **reçues au bureau de l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières** situé au 660, rue Hertel, Trois-Rivières (Québec) G9A 1G8, **jusqu'à l'heure indiquée dans le tableau**, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, à la même heure.

L'Office ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues ou ouvertes, et se réserve le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Fait à Trois-Rivières, ce 18 mars 2017

Le directeur général,
Marco Bélanger, MAP

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

Appel d'offres

Services professionnels pour sondages (forages) sur demande

La Ville de Trois-Rivières demande des soumissions pour la fourniture, sur demande, de services professionnels afin de réaliser des sondages (forages) et des essais de laboratoire sur des rues incluant celles ou en construction sur l'ensemble de son territoire (1720-17-030).

Les documents sont disponibles uniquement sur le site Web du système électronique d'appels d'offres (sé@o) approuvé par le gouvernement du Québec, à l'adresse www.seao.ca, ou en communiquant avec l'un de ses représentants aux numéros de téléphone suivants : 1 866 669-7326 ou 1 514 856-6600. Le numéro de contrat ci-dessus mentionné doit alors être indiqué.

Toutes les soumissions doivent être déposées en cinq exemplaires (un original et quatre copies) au bureau de la soussignée avant 11 h 00 le lundi 3 avril 2017. L'ouverture des soumissions se fera publiquement au même endroit, le même jour.

La Ville de Trois-Rivières ne s'engage pas à accepter la plus basse des soumissions reçues ni aucune de celles-ci. Le présent avis ne confère aucun droit à quiconque et ne crée aucune obligation à la Ville.

Trois-Rivières, ce 18 mars 2017.

Me Yolaine Tremblay, greffière

trois-rivières

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

TH TRUDEL HUISSIERS de justice

AVIS LÉGAL, CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
CAUSE : GST-6288-04

V/D : 4620815

L'AGENCE DU REVENU DU QUÉBEC
PARTIE DEMANDERESSE
C.
JEAN-GUY PRONOVOST
PARTIE DÉFENDERESSE

AVIS LÉGAL est donné que les biens meubles et effets de la partie défenderesse JEAN-GUY PRONOVOST saisis en cette cause, en vertu d'un BREF D'EXÉCUTION seront vendus en justice, en vertu dudit bref, le 31 MARS 2017 À 10 HEURES, au **528, rue NOTRE-DAME EST, TROIS-RIVIÈRES QC CANADA**. LESDITS BIENS ET EFFETS CONSISTENT EN : 1 REMORQUE DE MARQUE CARGO, MODÈLE CE612 DE COULEUR ROUGE, IMMATRICULÉE RY73050

Claude Boily, huissier de justice
District de Trois-Rivières

Conditions et renseignements :
1- Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses mentionnées.
2- **L'enchérisseur doit payer le montant immédiatement en argent comptant ou par chèque visé.**
3- Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

Pour information :
Trois-Rivières **819 375-1074** *Shawinigan* **819 536-5190**

La pauvreté ne disparaîtra pas d'elle-même.

Faites un don

Armée du Salut
770, boulevard Saint-Maurice, Trois-Rivières (Québec) G9A 3P6
1 877 488-4222 » www.armeedusalut.ca

Un don d'espoir pour la vie

Centre prévention suicide les Deux Rives

VOUS PENSEZ AU SUICIDE?

1 866-APPELLE (277-3553)

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

VILLE DE SHAWINIGAN
UN COURANT D'ÉNERGIES

APPEL D'OFFRES

NETTOYAGE DES PUISARDS

La Ville de Shawinigan recevra des soumissions pour la fourniture des services pour les travaux de nettoyage des puisards et des séparateurs hydrodynamiques.

Les soumissions seront reçues à la division approvisionnement de la Ville de Shawinigan, 550 avenue de l'Hôtel-de-Ville **(5e étage)**, Shawinigan, G9N 6V3, **jusqu'à 11 h 00, le 4 avril 2017**. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur présentation, à l'adresse indiquée ci-dessus, et toute personne intéressée pourra assister à cette ouverture.

Les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au système électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web, www.seao.ca en stipulant le numéro de référence « **MONM-20170314** ». Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

La Ville de Shawinigan n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Ville de Shawinigan n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni d'encourir aucune obligation, ni aucuns frais envers le ou les soumissionnaires.

Christine Lafontaine, acheteure
Division approvisionnement

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

VILLE DE SHAWINIGAN
UN COURANT D'ÉNERGIES

APPEL D'OFFRES

RÉPARATION D'UN PONT À ÉTAGEMENT AU-DESSUS D'UNE VOIE FERRÉE DU CN (PM 49.5) SUR L'AVENUE ST-MARC. ST-16-043-TRA

La Ville de Shawinigan recevra des soumissions pour les travaux de réparation d'un pont et modification des approches sur l'avenue St-Marc.

Les soumissions seront reçues à la division approvisionnement de la Ville de Shawinigan, 550 avenue de l'Hôtel-de-Ville (**5e étage**), Shawinigan, G9N 6V3, **jusqu'à 11h00 le 20 avril 2017**. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur présentation, à l'adresse indiquée ci-dessus, et toute personne intéressée pourra assister à cette ouverture.

Les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au système électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca en stipulant le numéro de référence « **ST-16-043-TRA** ». Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Seuls les soumissionnaires qualifiés, en vertu de la Politique de qualification dans l'octroi des contrats de construction de la Ville de Shawinigan, au moment de l'octroi du contrat seront considérés par le Conseil.

La Ville de Shawinigan ne s'engage à accepter la plus basse des soumissions ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Claude Larocque, ing.
Service de l'aménagement du territoire

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

nécrologie

AVIS DE DÉCÈS

AYOTTE, Mme Cécile
88 ans, Nicolet

CARRIER, M. Maurice
89 ans

LAMBERT, Soeur Lucie S.N.J.M.
95 ans

MORIN, Mme Claire
83 ans, Trois-Rivières

VEILLETTE, M. Gilles
78 ans

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien
Don In memoriam
En souvenir d'un être cher
1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

Les petits frères des Pauvres
La famille des personnes âgées seules
Pour donner
1.866.627.8653

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

LOTO QUÉBEC

APPEL DE PROPOSITIONS NO 16-611

QUALIFICATION D'OBNL POUR L'EXPLOITATION DES KIOSQUES DE LOTERIE DE LOTO-QUÉBEC

CLÔTURE LE : 27 AVRIL 2017, 14 h, HEURE LOCALE

Loto-Québec désire qualifier plusieurs OBNL pour l'exploitation des kiosques de loterie de Loto-Québec à travers la province de Québec afin de maximiser le développement de ses affaires auprès de son réseau de vente.

Toutes les conditions de cet appel de propositions sont contenues dans le document que vous pouvez vous procurer en adressant une demande par courriel à l'adresse suivante : audrey.levasseur@loto-quebec.com, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Émis le 17 mars 2017

AYOTTE
MME CÉCILE

Au CIUSSS MCQ Centre Christ Roi de Nicolet, le 11 mars 2017, est décédée à l'âge de 88 ans Madame Cécile Ayotte, épouse de feu François St-Arneault et conjointe de feu Bruno Baillargeon, demeurant à Nicolet, autrefois de Saint-Séverin de Proulxville.
Heure d'accueil : la famille rencontrera parents et amis à l'église à partir de 13 h 30.

Les funérailles auront lieu le mardi 21 mars 2017 à 14 h en l'église de Saint-Séverin de Proulxville.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial de Saint-Stanislas à une date ultérieure.

Mme Ayotte laisse dans le deuil sa belle-soeur Nicole Bacon (feu Justin Ayotte), ses neveux et nièces France Ayotte, Louise Ayotte, Ghyslaine Ricard (feu André Côté), Réal Côté (Huguette Asselin) et Carmen Côté (Reynald Labranche), les familles St-Arneault et Baillargeon ainsi que plusieurs cousins, cousines, petits-neveux, petites-nièces et ami(e)s. La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel de la Résidence Bois de Rose de Nicolet pour les bons soins.
Mme Ayotte a été confiée au :

Salon funéraire
St-Amand et Fils Ltée
281, rue Dupont
Sainte-Thècle (Québec)
G0X 3G0

Renseignements : 418 289-2411
Télécopieur : 418 289-3963
Courriel : stamandetfils@globetrotter.net

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

CARRIER
M. MAURICE
1927 - 2017

Au CIUSSS Capitale-Nationale Hôpital Général de Québec, le 5 mars 2017, s'est éteint paisiblement à l'âge de 89 ans, M. Maurice Carrier, époux de Mme Isabelle Vachon, demeurant auparavant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6

Heures d'accueil : le vendredi 17 mars de 19 h à 22 h; samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h 30.

Un service religieux aura lieu le samedi 18 mars à 13 h 30 à l'église St-Pie-X de la paroisse Saints-Martyrs-Canadiens.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Isabelle Vachon, ses enfants : Myriam (Radouane Ziad) et Louis, ainsi que sa petite-fille Loïka Austin-Carrier. Il laisse aussi sa soeur et ses belles-soeurs : Lise Carrier (feu Claude Paré), Monique Provencher (feu Robert Carrier), soeur Monique Vachon s.s.c.m.; ses nièces et ses neveux : Johanne, Pierre et Chantal Carrier, Christine et Mark Carrier, Janick, Claude et Patricia Paré, Nicolas, Constance, Benoit et Christine Gravel, Ester, Gabriel, Marie et Paul Labbé; plusieurs cousins, cousines et de nombreux ami(e)s, notamment de la communauté universitaire où il a oeuvré toute sa vie (UQTR). L'ont précédé, ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Monique Carrier, Robert Carrier, Madeleine Carrier (Hart Spidel), Jacques « Loulou » Carrier (Madeleine Guillemette), Colette Carrier (Léo Robidas), Claude Carrier (Joan Sherwood), Cardinal Louis-Albert Vachon, Madeleine Vachon (Iréné Gravel), Françoise Vachon et Rachel Vachon (Émile Labbé).
Renseignements : 819 374-6225
Ligne sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

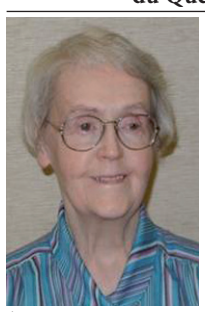

LAMBERT
SOEUR LUCIE
S.N.J.M.

À Longueuil, le 14 mars 2017, à l'âge de 95 ans, est décédée Soeur Lucie Lambert, en religion Soeur Imelda-du-St-Sacrement. Elle était la fille de Donat Lambert et d'Imelda Gravel, née à Maskinongé.
Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil des demi-frères, Roland Rinfret (Lisette Hamelin) et Gérard Rinfret, une demi-soeur Claire Rinfret (Achille Ross) ainsi que des neveux et nièces et arrière-neveux et nièces.
Elle sera exposée à la :

Maison Jésus-Marie
Des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie
86, rue Saint-Charles Est
Longueuil (Québec)
J4H 1A9

Heure d'accueil : le 24 mars à midi.

Les funérailles auront lieu au même endroit, le même jour à 13 h 45. L'inhumation, au cimetière St-Antoine de Longueuil, chemin Chambly.

La Maison Carignan
Problèmes de dépendances
819 373-9435
Centre de thérapie mixte
www.maisoncarignan.qc.ca

SOLDE Auto WEEK-END
Les 18 et 19 mars
Une collaboration de BANQUE NATIONALE
32 CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION
www.autoweekend.ca
2 JOURS SEULEMENT SAMEDI et DIMANCHE

MORIN
MME CLAIRE

AU CIUSSS MCQ-CHAUR, le 14 mars 2017, est décédée à l'âge de 83 ans, Mme Claire Morin, épouse de feu M. Benoit Noël, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Maison Funéraire
Régionale Richard
140, rue St-Aimé
Louiseville
Heures d'accueil : lundi de 19 h à 22 h; mardi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30;
Les funérailles auront lieu le mardi 21 mars 2017 à 11 h. en l'église de Louiseville
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de St-Edouard-de-Maskinongé.
La défunte laisse dans le deuil ses fils : Yvan Noël et Daniel Noël (Véronique Collard); sa soeur : Aline Morin (Jean Girard); ses beaux-frères et belles-soeurs : Simone Deschênes (feu Franchère Morin), Jacqueline Noël (feu Eugène Pichette), Francoise Noël (Réal Paillé), Lina Noël (feu Félicien Duhaime), Réjeanne Noël, Richard Noël (feu Marielle Gerbeau), Viateur Noël, André Noël (Micheline St-Yves); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel du Centre d'hébergement Roland-Leclerc pour l'excellence des soins prodigués.
Renseignements : 819-228-4822
Télécopieur : 819-375-8146
Courriel : condoleances@richardphilibert.ca
Site Internet : www.richardphilibert.ca

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien
Don In memoriam
En souvenir d'un être cher
1 877 336-4443 • www.fqc.qc.ca

VEILLETTE
M. GILLES
1937 - 2017

Paisiblement au CUISSS MCQ CHAUR de Trois-Rivières, le 15 mars 2017, est décédé à l'âge de 78 ans M. Gilles Veillette époux de feu Mme Antoinette Quessy, fils de feu M. Isaac Veillette et de feu Mme Claire Veillette, demeurant à Saint-Narcisse, comté Champlain.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Résidence funéraire
André Trudel Béland
181, rue Principale
Saint-Narcisse (Québec)
G0X 2Y0
Heure d'accueil : dimanche soir de 19 h 00 à 22 h 00 et lundi à partir de 12 h 30.
Les funérailles auront lieu le lundi 20 mars 2017 à 15 h en l'église de Saint-Narcisse.
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.
À son départ M. Veillette laisse dans le deuil sa soeur : Mme Marie-Paule Veillette (M. Étienne Adam), son frère M. André Veillette (Mme Monique Vanasse); ses belles-soeurs et beaux-frères : Mme Giselle Brouillette (feu M. Raymond Quessy), Mme Éva Quessy (M. Jules Toutant), M. Hervé Cossette (feu Mme Thérèse Quessy), Mme Gilberte Brouillette (feu M. Jean-Louis Quessy), Mme Fernande Quessy (feu M. Marcel Lemire), M. Rock Quessy (Mme Denise Cossette), M. Charles Quessy (Mme Annette Lebel), M. Julien Quessy (Mme Giselle Dubreuil, Mme Brigitte Masson (feu M. Luc Quessy), Mme Marcelle Cossette (feu M. Léon Quessy) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousin(e)s et ami(e)s dont Lucille et Yvon.
Des dons à la Fabrique de Saint-Narcisse, 350 rue de l'église Saint-Narcisse Qc, G0X 2Y0 seraient appréciés.
Renseignements : 418 328-4142
Courriel : rfatb@hotmail.com
Télécopieur : 819 538-3074
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

920 Remerciements

SINCÈRES REMERCIEMENTS

Merci du fond du cœur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont témoigné leur sympathie et leur amitié lors du décès de

Mme VICTOIRE FERRON GIGUÈRE
(survenu le 21 janvier 2017)

soit par des offrandes de messes, affiliations de prières, dons, cartes, courriels, fleurs, visites ou assistance aux funérailles.

Que chacun d'entre vous retrouve ici l'expression de notre reconnaissance d'avoir pris le temps pour nous.... et considère ces remerciements comme personnels.

Ses filles Jeannine et Louise,
ses petits-enfants, frères et sœurs

920 Remerciements

SINCÈRES REMERCIEMENTS

Merci du fond du cœur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont apporté la chaleur de leur sympathie et le réconfort de leur amitié lors du décès de

Mme GABRIELLE LAGANIÈRE LAROSE
(survenu le 4 février 2017)

Ses enfants Louise, Hélène,
Raymond et Michèle.

Défi santé du 30 mars au 10 mai

TROIS-RIVIÈRES (BT) — Le Défi santé revient pour une 13e édition, du 30 mars au 10 mai. Le CIUSSS MCQ invite donc la population à s'y inscrire, soit en solo, en famille ou en équipe.

Le défi en question consiste à manger au moins cinq portions de fruits et de légumes par jour, à bouger au moins 30 minutes par jour et à garder l'équilibre en favorisant son sommeil.

Cette année, le Défi santé offre un nouveau site web où se trouvent des articles, des trucs, vidéos et recettes ainsi que des courriels de motivation qui seront envoyés aux participants tout au long des six semaines.

Les participants peuvent accéder à un dossier personnel en ligne pour faire le suivi de leurs objectifs, obtenir leur score santé et consulter une liste d'activités organisées par les municipalités participantes.

Il y a aussi des prix à remporter. Pour information: *defisante.ca*

BABILLARD

ACTIVITÉS

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE MASKINONGÉ
Le 18 mars à 19 h 15, soirée de danse avec la disco Pierre et Pierre au Centre communautaire, prix de présence et léger goûter.

CARREFOUR FORMATION MAURICIE
Le 23 mars de 8 h 30 et 13 h, clinique d'impôt gratuite au 113, rue Notre-Dame, Shawinigan. Places limitées, inscription 819 539-2265.

LA CLÉ DE L'AMITIÉ
Le 25 mars à 17 h 30, souper cabane à sucre «La Sucrerie Bois-vert». Réservation avant le 19 mars : 819 372-0008.

AQDR MÉKINAC - DÎNER CONFÉRENCE
Le 23 mars à la salle Aubin, 301, St-Jacques, Ste-Thècle, accueil 10 h, 10 h 30 conférence, 12 h repas, coût 12$/ membre,15$/ non-membre. Réservation avant lundi 20 mars: 418 289-2880.

CARPE DIEM - CENTRE DE RESSOURCES ALZHEIMER
Le 21 mars 13 h 30, rencontre groupe d'entraide pour les proches des personnes atteintes, à la maison St-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 4025 Monseigneur-Briand, T-R. Info: 819 376-7063.

CLUB DE L'ÂGE D'OR SAINTE-MARTHE
Le 18 mars à 17 h 30, souper à la salle Félix-Leclerc, 1001 rang St-Malo (secteur Cap). Info: M. Toupin 819 374-2595 ou Mme Cordeau 819 374-0007.

ECKANKAR TROIS-RIVIÈRES
Le 19 mars à 10 h 30, office spirituel ECK «La vie est-elle une succession de hasards» au 53, St-Antoine. Info: Alain 819 222-5226.

FADOQ ST-STANISLAS
Le 18 mars à 20 h, danse avec la musique de Léon Aubry à la salle municipale, 33 rue du Pont, St-Stanislas, coût 8$.

FEMMES DYNAMIQUES TROIS-RIVIÈRES
Le 20 mars 13 h 30 à 15 h 30, après-midi dansant et le 21 mars conférence Me Michel Carrier, notaire «, au Centre des Ormeaux, 300 Chapleau, T-R. Info: 819 376-4382 / 819 377-1780.

REPAS-PARTAGE À SAINTE-THÈCLE
Le 19 mars à 10 h dans le cadre du Carême pour Développement et Paix, dîner spaghetti sous le thème «Les femmes au coeur du changement» à la salle Morin, coût 10$. Info: 418 289-2022.

CAB du Rivage
Centre d'action bénévole du Rivage
819 373-1261

915 Messes anniversaires

MESSE 1er ANNIVERSAIRE

Tu animais la vie,
tu aimais l'humour,
tu aimais les tiens…
Ton bienveillant sourire
et ton cœur généreux
resteront parmi nous à jamais.

Une messe anniversaire aura lieu le dimanche 19 mars 2017 à 10 h 30, en l'église de St-Narcisse à la mémoire de

Mme GISÈLE BONENFANT ROUSSEAU
(décédée le 7 mars 2016)

Son époux Georges, ses enfants, leur conjoint(e), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants

915 Messes anniversaires

920 Remerciements

SINCÈRES REMERCIEMENTS

Merci du fond du cœur à tous ceux et celles qui nous ont témoigné leur sympathie lors du décès de

M. ANDRÉ GAULIN
(survenu le 7 février 2017)

par une visite, une offrande ou un message et lors des funérailles célébrées le 11 février 2017.

Votre précieux soutien
a été notre réconfort.

Sincèrement, la famille

935 In Memoriam

À LA DOUCE MÉMOIRE DE

Mme MADELEINE VÉZINA LAROCHE
(décédée le 18 mars 2016)

C'est encore avec le cœur lourd
que nous soulignons la première année
de ton départ. Reste auprès de nous
en silence et pour te revoir,
il nous suffit de fermer les yeux.

Merci à toutes les personnes qui auront une pensée pour elle aujourd'hui.

Son frère René

le monde

Assis à côté d'Angela Merkel dans le Bureau ovale, Donald Trump a ignoré – ou n'a pas entendu parmi les crépitements des appareils photo – la chancelière allemande lorsqu'elle a suggéré une nouvelle poignée de main, «pour la postérité». — PHOTO AP, EVAN VUCCI

Premier contact délicat

Agence France-Presse

WASHINGTON — Le président américain Donald Trump et la chancelière allemande Angela Merkel ont établi un contact vendredi à la Maison-Blanche, mais la tension était palpable et les divergences évidentes, du libre-échange à l'immigration.

S'ils ont tous les deux évoqué une rencontre productive, les deux dirigeants au parcours et au style si radicalement différents ont, au cours d'une brève conférence de presse, campé sur leurs positions.

«Je ne suis pas un isolationniste, je suis un partisan du libre-échange, mais [...] notre libre-échange a conduit à beaucoup de mauvaises choses», a affirmé M. Trump, comme une réponse à M^me^ Merkel qui met inlassablement en garde contre la tentation du protectionnisme.

Martelant sa conviction que les États-Unis avaient été les grands perdants des accords commerciaux des décennies écoulées, l'homme d'affaires a mis en avant sa volonté de négocier des textes qui ne mènent pas «à des fermetures d'usines» sur le sol américain.

Si les critiques américaines sur l'excédent commercial allemand ne sont pas nouvelles, l'administration Trump a opté pour un ton nettement plus agressif sur ce thème. Ironisant sur «les négociateurs allemands» qui ont longtemps fait «un bien meilleur travail» que leurs homologues américains, M. Trump a assuré que ce temps était révolu.

M^me^ Merkel a reconnu qu'il était préférable de se parler directement plutôt que par médias interposés, mais n'a pas caché non plus l'existence de nombreux points de désaccord.

Appelant de ses vœux une reprise des négociations lancées en 2013 sur l'accord de libre-échange transatlantique TTIP, elle a souligné combien il pouvait être bénéfique aux États-Unis comme à l'Union européenne.

«Je crois que la mondialisation doit être façonnée avec un esprit ouvert», a-t-elle lancé, au moment où la nouvelle administration américaine articule son action autour d'un seul slogan : «L'Amérique d'abord».

Personnage central d'une UE en plein doute, M^me^ Merkel — qui vise un quatrième mandat en septembre — a pris soin de faire l'éloge de l'intégration européenne, soulignant combien le «succès des Allemands» était étroitement lié à cette dernière.

«C'est quelque chose dont je suis profondément convaincue», a-t-elle insisté à l'attention du président républicain qui a, au cours des mois écoulés, loué le «merveilleux» Brexit ou encore prédit tout sourire que d'autres pays allaient quitter l'Union prochainement.

DÉSACCORDS SUR L'IMMIGRATION

Même si les deux dirigeants ont soigneusement évité les critiques directes, c'est sur l'immigration que leurs divergences de vues étaient les plus criantes.

L'immigration est «un privilège, pas un droit», a lancé M. Trump. «La sécurité de nos citoyens doit toujours passer en premier», a-t-il martelé lors cette conférence de presse d'un peu moins d'une demi-heure scrutée avec attention des deux côtés de l'Atlantique.

Le sujet est sensible : mi-janvier, M. Trump avait qualifié de «catastrophique» la décision de M^me^ Merkel d'ouvrir son pays à des centaines de milliers de demandeurs d'asile en 2015 et 2016. De son côté, la chancelière a ouvertement critiqué le décret migratoire du président américain.

Sur l'OTAN, le milliardaire a assuré avoir redit son «fort soutien» à l'organisation, mais a aussitôt insisté sur l'impérieuse nécessité pour les alliés européens «de payer leur juste part pour la défense».

M^me^ Merkel a pour sa part assuré que l'Allemagne allait augmenter ses dépenses. «Nous nous engageons aujourd'hui à cet objectif de 2 % [du produit intérieur brut] jusqu'en 2024», a-t-elle déclaré.

La visite a commencé classiquement par une poignée de main des deux dirigeants sur le perron de la Maison-Blanche. Mais plus tard, assis côte à côte dans le Bureau ovale, M. Trump a ignoré — ou n'a pas entendu parmi les crépitements des appareils photo — M^me^ Merkel lui proposer de lui serrer une nouvelle fois la main, pour la postérité.

Sur la fin d'une conférence de presse sans la moindre trace de complicité, le président américain a tenté de plaisanter avec la chancelière allemande, affirmant qu'en matière de mise sur écoute par la précédente administration, il avait peut-être «quelque chose en commun» avec elle.

En 2013, l'ancien consultant de la NSA Edward Snowden avait révélé que le téléphone portable de M^me^ Merkel avait été mis sur écoute par l'agence de renseignement américaine.

Angela Merkel n'a pas ri.

EN BREF

Plus de 40 réfugiés tués au large du Yémen

ADEN — Plus de 40 réfugiés somaliens, dont des femmes et des enfants, ont été tués dans une attaque au large du Yémen, pays en guerre où 26 soldats ont péri vendredi dans une attaque rebelle. Le conflit dévastateur au Yémen a éclaté après la conquête par les rebelles de vastes pans du territoire, dont la capitale Sanaa, et l'intervention militaire en mars 2015 d'une coalition arabe sous commandement saoudien pour aider le pouvoir à les stopper. En dépit de cette guerre qui a fait près de 7700 morts et provoqué la «pire crise humanitaire au monde» selon l'ONU, ce pays pauvre de la péninsule arabique continue d'attirer des réfugiés de la Corne de l'Afrique fuyant la misère. L'embarcation transportant quelque 140 réfugiés somaliens a été touchée avant l'aube par des armes légères au large de Hodeida. La responsabilité de l'attaque n'a pas été établie dans l'immédiat. Les rebelles en ont accusé la coalition arabe qui a aussitôt nié. **AFP**

Écoutes : Londres et Washington essaient de dégonfler l'incident

LONDRES — La Maison-Blanche a assuré vendredi qu'elle n'avait pas accusé le Royaume-Uni d'espionnage, tandis que Londres a dit avoir reçu des assurances que cela ne se reproduirait plus dans une tentative de clore cet incident diplomatique. Le président républicain Donald Trump avait accusé début mars son prédécesseur Barack Obama de l'avoir mis sur écoute. Jeudi, le porte-parole de M. Trump, Sean Spicer, avait — sur la foi d'un reportage de Fox News — laissé entendre que le GCHQ, l'agence de surveillance britannique, les avait menées. «Ces accusations sont profondément ridicules et doivent être ignorées», a réagi un porte-parole de la première ministre britannique Theresa May. «Nous avons clairement dit cela à l'administration [américaine] et nous avons reçu l'assurance que ces accusations ne seront pas répétées», a-t-il ajouté. **AFP**

La neige fait aussi des heureux

AUDREY TREMBLAY
Collaboration spéciale

LA TUQUE — La tempête qui a durement frappé la province a causé bien des maux de tête aux automobilistes, entre autres, mais les dizaines de centimètres de neige qui ont recouvert le sol font aussi la joie de bien des gens. C'est le cas des clubs de motoneiges, des stations de ski, des centres de plein air et même de certaines érablières qui auront certainement de la neige en quantité pour offrir de la tire à leur clientèle.

«Cette neige était nécessaire parce que le fond des sentiers était glacé. C'était rendu dangereux pour les motoneigistes. Avec cette belle neige, c'est super beau. Les sentiers ont été surfacés et ils sont de toute beauté partout. Il n'y a plus de problème à circuler. […] C'est un beau cadeau pour nous autres», a lancé le président du Club motoneige de La Tuque, Claude Gagnon.

Ce dernier estime même que cette bordée, gracieuseté de Dame nature, pourrait permettre d'étirer la saison au-delà des dates de l'an dernier.

Dans les stations de ski aussi on se réjouit d'avoir reçu tous ces flocons de neige qui donnent aux skieurs des conditions exceptionnelles pour pratiquer leur sport.

«On est très heureux, on ne se le cachera pas. C'est de bon augure pour la fin de semaine et la fin de la saison, c'est officiel. On est ouvert à 100 %», a commenté Guillaume Beaulieu, directeur du service à la clientèle de la station Vallée du parc.

Ce dernier n'a pas manqué de souligner que cette nouvelle neige est arrivée juste à point pour le Défi ski Leucan qui se déroulera samedi. Beaucoup de gens sont attendus en plus des skieurs habituels.

À La Tuque, même si la neige n'a pas été reçue en aussi grande quantité qu'ailleurs dans la région, on était tout aussi content de la voir arriver dans les pentes.

«On a eu de la neige comme on en a régulièrement chaque année. Ce n'était pas une tempête extraordinaire que nous ne sommes pas en mesure de contrôler, mais c'est un plus pour bien finir la saison. Il commençait à nous manquer un petit peu de neige. Ça va nous permettre probablement de nous rendre à la fin de la saison le 2 avril avec une très belle qualité de glisse», a fait savoir Hélène Pelletier, directrice de Ski La Tuque.

C'est également le cas du côté de la station de glisse Val-Mauricie à Shawinigan, qui dépend de la neige naturelle.

«C'est merveilleux! Ce sont des conditions exceptionnelles. […] Pour l'instant nous sommes encore dans les dates normales. On espère prolonger encore, mais on est dépendant de Dame nature», a mentionné la directrice générale du parc de l'île Melville, qui chapeaute la station de glisse, Marie-Louise Tardif.

La neige a certainement perturbé les activités des érablières dans la région, mais on préfère apprécier le bon côté des choses, on ne manquera pas de neige pour la tire.

«On a dû annuler notre journée, mais on l'a remise à plus tard. Ce n'est pas un problème, et au contraire, on va avoir moins de misère à trouver de la neige pour la tire sur la neige. C'est aussi de toute beauté dans la forêt présentement pour les promenades en traîneau avec les chevaux», lance Fanny Prince de l'Érablière Prince de Saint-Wenceslas.

Les dires de Ginette Leboeuf, copropriétaire de la cabane à sucre Ginette et Marcel Leblanc à Saint-Prosper, vont dans le même sens.

«Ça fait beaucoup de déneigement c'est certain, mais on n'a pas annulé de fête […] On se fie beaucoup à Pâques nous, c'est tard cette année. Il nous faut de la neige, alors ça fait notre affaire d'en avoir eu une bonne quantité», commente-t-elle.

Dans les stations de ski on se réjouit d'avoir reçu tous ces flocons de neige qui donnent aux skieurs des conditions exceptionnelles pour pratiquer leur sport. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

LOTO QUÉBEC — Résultats du : JEUDI 16 MARS 2017

Grande VIE: 01 05 24 27 41 — Grand NUMÉRO (GN) 5

TOUT ou RIEN: 01 04 06 08 09 10 11 12 15 16 18 19

Lotto 6/D: 3 1 6 3 3 5 6 4

Sprint 0: 07 10 37 44 47

Lotto Poker: 8♣ 8♢ 10♣ V♠ D♢

Astro: Jour - Mois - Année - Signe — 26 MARS 46 TAUREAU

Banco: 02 04 07 10 11 12 18 27 33 38 39 42 45 46 51 52 59 60 65 67 — Turbo x 4

Quotidienne: 2 74 3 017 4 2131 — Triplex: 03 20 23 30 38 — Extra: 9073405

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com/loteries

COUP D'ŒIL MÉTÉO

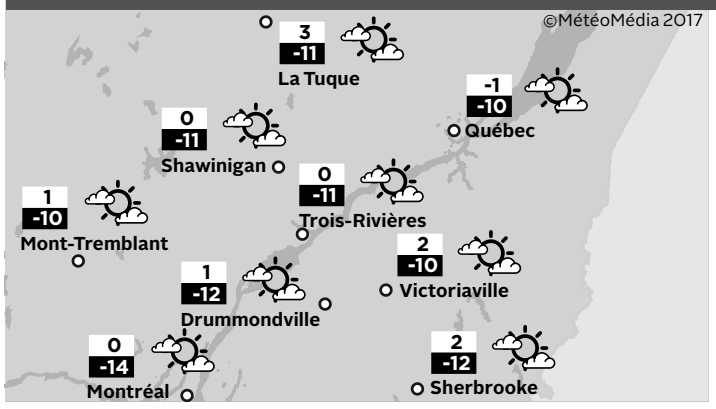

Demain
Max. 2
Min. -10
Ensoleillé
Précipitations : 10 %
Vents légers

Lundi
Max. 4
Min. -2
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 30 %
Vents légers

Mardi
Max. 4
Min. -12
Quelques flocons
Précipitations : 60 %
Vents du nord-ouest 25 km/h

Mercredi
Max. -8
Min. -15
Passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents du nord-ouest 20 km/h

LE SOLEIL

6h56 — 19h00
Durée du jour : 12h04

LA LUNE

Lever : 0h11 — Coucher : 10h12
20 mars 27 mars 3 avr. 11 avr.

ALMANACH

Maximum normal	1,6°
Minimum normal	-8,5°
Record max	12,8°/1936
Record min	-23,3°/1967

LES MARÉES

La Pérade Hre	La Pérade Ht/m	Trois-Rivières Hre	Trois-Rivières Ht/m
3h06	1,4 m	1h39	0,9 m
11h33	0,8 m	4h18	1 m
15h12	1,5 m	13h27	0,8 m
		16h15	1 m

AU CANADA

Baie-Comeau	Soleil	0	-7
Barrage Gouin	Beau	0	-12
Calgary	Beau	15	-4
Charlottetown	Beau	-1	-8
Edmonton	Variable	7	-4
Fredericton	Beau	3	-11
Gaspé	Soleil	1	-11
Gatineau	Soleil	2	-9
Halifax	Variable	3	-7
Îles-de-la-Mad.	Ensoleillé	-4	-7
La Malbaie	Ensoleillé	-1	-9
La Tuque	Ensoleillé	3	-11
Ottawa	Soleil	2	-10
Québec	Ensoleillé	-1	-10
Regina	Variable	10	5
Rimouski	Soleil	-2	-10
Rivière-du-Loup	Ensoleillé	-2	-10
Saguenay	Ensoleillé	-1	-11
Sept-Îles	Soleil	-4	-9
Toronto	Faib neige	1	-1
Val-d'Or	Beau	0	-11
Valleyfield	Soleil	0	-12
Victoria	Averses	7	4
Victoriaville	Beau	2	-10
Yellowknife	Variable	-13	-17

LE MONDE

Amsterdam	Averses	12	9
Athènes	Soleil	14	10
Boston	Beau	2	-1
Bruxelles	Pluie	13	10
Buenos Aires	Ensoleillé	22	17
Hong Kong	Averses	20	18
Lisbonne	Soleil	23	11
Londres	Nuageux	16	12
Los Angeles	Beau	25	13
Madrid	Soleil	21	6
Mexico City	Beau	23	9
Moscou	Nuageux	7	0
New York	Plu et nei	3	0
Paris	Averses	13	9
Rio	Pluie	29	23
Rome	Variable	18	10
Tokyo	Éclaircies	13	5
Washington	Averses	13	3

AU SOLEIL

Acapulco	Soleil	30	25
Bermudes	Averses	18	15
Barbades	Averses	28	25
Cancun	Variable	26	22
Fort Lauder.	Variable	24	15
Freeport	Variable	23	18
Key West	Beau	24	20
La Havane	Variable	25	21
Martinique	Averses	29	22
Myrtle Beach	Averses	20	6
Montego Bay	Orages	29	23
Orlando	Soleil	25	14
Phoenix	Variable	34	19
Puerto Plata	Beau	27	23
Puerto Vallarta	Soleil	28	17
San José	Beau	33	23
Tampa	Soleil	23	15
West Palm B.	Variable	24	13

Météo Média — Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

«C'EST PAS UN JEU D'ENFANT DE VENDRE SANS AGENT.»

J'AI VENDU!

duProprio

Sans agent, sans commission!

Faut pas croire tout ce qui se dit!

Non, ce n'est pas un jeu d'enfant mais avec l'accompagnement de **notaires**, **d'évaluateurs professionnels**, **de coachs en immobilier et de photographes**, pas besoin d'être un expert en immobilier pour réussir à vendre sans agent grâce à DuProprio!

DuProprio, un choix intelligent et payant!

1 866 387-7677 | duproprio.com

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	**70**	**39**	**23**	**6**	**2**	**37**	**191**	**176**	**86**	**20-10-3-1**	**19-13-3-1**	**7-3-0-0**	**P-1**
Ottawa	**69**	**39**	**23**	**6**	**1**	**35**	**184**	**177**	**85**	**19-11-6-1**	**20-12-0-0**	**7-2-1-0**	**P-2**
Boston	71	38	27	4	2	36	205	188	82	19-14-0-0	19-13-4-2	7-3-0-0	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	70	45	17	3	5	44	223	156	98	28-6-1-1	17-11-2-4	4-5-1-0	P-1
Pittsburgh	70	44	17	6	3	41	245	198	97	28-4-2-1	16-13-4-2	6-3-0-1	G-1
Columbus	69	45	18	5	1	43	221	161	96	26-9-1-0	19-9-4-1	7-2-1-0	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Rangers	71	44	24	0	3	41	228	187	91	19-15-0-3	25-9-0-0	4-5-0-1	P-2
Toronto	69	32	23	6	8	31	211	206	78	17-10-2-4	15-13-4-4	4-3-1-2	G-1
N.Y. Islanders	70	33	26	7	4	32	208	215	77	20-10-4-2	13-16-3-2	4-5-0-1	P-1
Tampa Bay	70	34	27	6	3	30	191	192	77	19-12-2-1	15-15-4-2	7-2-1-0	P-1
Floride	70	31	28	5	6	26	180	200	73	16-16-1-2	15-12-4-4	3-6-0-1	G-1
Philadelphie	70	32	30	4	4	26	182	210	72	20-11-1-3	12-19-3-1	4-5-1-0	P-1
Caroline	68	29	27	7	5	27	175	197	70	20-10-3-1	9-17-4-4	4-2-3-1	G-1
Buffalo	71	28	31	6	6	27	178	209	68	17-12-3-3	11-19-3-3	2-6-1-1	P-2
Detroit	69	27	31	11	0	19	172	209	65	13-15-5-0	14-16-6-0	3-6-1-0	G-1
New Jersey	70	26	32	10	2	23	163	205	64	14-13-6-0	12-19-4-2	1-7-2-0	P-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Chicago	70	45	20	4	1	42	210	174	95	23-9-3-1	22-11-1-0	8-2-0-0	G-3
Minnesota	69	43	20	4	2	40	226	170	92	23-9-1-0	20-11-3-2	4-6-0-0	P-3
Nashville	70	35	24	7	4	33	207	197	81	20-8-5-2	15-16-2-2	6-2-1-1	G-3

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
San Jose	70	42	21	6	1	40	195	163	91	23-9-3-1	19-12-3-0	7-3-0-0	P-1
Anaheim	70	37	23	8	2	34	183	175	84	23-8-2-1	14-15-6-1	6-4-0-0	G-2
Edmonton	70	37	24	4	5	33	205	186	83	18-12-1-3	19-12-3-2	5-4-0-1	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	70	39	27	2	2	35	193	190	82	20-15-0-0	19-12-2-2	9-1-0-0	P-1
St. Louis	70	37	28	4	1	36	194	193	79	20-11-3-1	17-17-1-0	6-4-0-0	G-1
Los Angeles	70	34	29	3	4	32	173	174	75	20-13-0-2	14-16-3-2	5-2-2-1	G-1
Winnipeg	71	31	33	6	1	29	212	226	69	16-18-0-1	15-15-6-0	4-4-2-0	G-1
Dallas	70	28	32	9	1	28	194	230	66	18-12-5-1	10-20-4-0	5-5-0-0	G-1
Vancouver	70	28	33	7	2	24	161	205	65	18-13-6-0	10-20-1-2	2-5-3-0	P-5
Arizona	70	26	35	7	2	20	172	224	61	16-15-3-2	10-20-4-0	5-3-1-1	P-1
Colorado	69	20	46	2	1	20	134	223	43	11-22-1-1	9-24-1-0	4-6-0-0	G-1

LNH

Jeudi 16 mars
Minnesota 1 Caroline 3
Winnipeg 4 N.Y. Islanders 2
Nashville 2 Washington 1 (P)
Floride 1 Columbus 2
Philadelphie 2 New Jersey 6
Chicago 2 **Ottawa** 1
Toronto 5 Tampa Bay 0
Boston 4 Edmonton 7
Detroit 5 Arizona 4 (F)
Dallas 4 Vancouver 2
Buffalo 0 Los Angeles 2
St. Louis 4 San Jose 1
Vendredi 17 mars
Floride 4 N.Y. Rangers 3 (F)
New Jersey 4 Pittsburgh 6
Dallas à Calgary, 21h.
Buffalo à Anaheim, 22h.
Samedi 18 mars
Colorado à Detroit, 13h.
Columbus à N.Y. Islanders, 13h.
Chicago à Toronto, 19h.
Nashville en Caroline, 19h.
N.Y. Rangers au Minnesota, 19h.
Washington à Tampa Bay, 19h.
Montréal à Ottawa, 19h.
St. Louis en Arizona, 21h.
Vancouver à Edmonton, 22h.
Anaheim à San Jose, 22h30.
Dimanche 19 mars
Floride à Pittsburgh, 13h.
Columbus au New Jersey, 13h.
Minnesota à Winnipeg, 17h.
Colorado à Chicago, 19h.
Ottawa à Montréal, 19h30.
Caroline à Philadelphie, 19h30.
Los Angeles à Calgary, 21h30.
Lundi 20 mars
Buffalo à Detroit, 19h30.
Boston à Toronto, 19h30.
Arizona à Nashville, 20h.
San Jose à Dallas, 20h30.
Los Angeles à Edmonton, 21h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 16 mars.

	B	A	Pts
Marchand, Bos	36	40	76
Kane, Chi	31	45	76
McDavid, Edm	24	52	76
Crosby, Pit	35	39	74
Malkin, Pit	33	39	72
Backstrom, Was	21	50	71
Burns, SJ	27	43	70
Kucherov, TB	31	38	69
Scheifele, Win	28	41	69
Seguin, Dal	23	44	67
Granlund, Minn	23	41	64
Pavelski, SJ	28	35	63
Benn, Dal	24	39	63
Pastrnak, Bos	30	32	62
Panarin, Chi	23	39	62
Karlsson, Ott	13	49	62
Tarasenko, STL	32	29	61
Kessel, Pit	21	40	61
Laine, Win	33	27	60
Pacioretty, Mon	33	27	60
Carter, LA	31	29	60
Atkinson, Clb	32	27	59
Tavares, NYI	26	33	59
Hedman, TB	14	45	59
Ovechkin, Was	28	30	58
Draisaitl, Edm	23	35	58
Getzlaf, Ana	14	44	58
Wheeler, Win	21	36	57

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 16 mars.

	MJ	B	A	PTS
Pacioretty	70	33	27	60
Radulov	65	15	32	47
Galchenyuk	49	15	25	40
Weber	70	16	23	39
Byron	69	19	16	35
Danault	70	10	22	32
Markov	51	4	26	30
Petry	68	8	19	27
Shaw	56	10	14	24
Plekanec	67	7	17	24
Beaulieu	63	2	21	23
Gallagher	52	7	14	21
Lehkonen	61	12	5	17
Mitchell	70	8	9	17
Benn	65	3	13	16
King	69	8	7	15
Nesterov	44	4	10	14
Flynn	49	6	4	10
Emelin	67	2	7	9
Carr	33	2	7	9
Martinsen	58	3	4	7
Ott	47	3	4	7
McCarron	25	1	4	5
Redmond	16	0	5	5
Terry	14	2	2	4
Davidson	30	0	2	2
Montoya	18	0	2	2
Hudon	3	0	2	2
Scherbak	3	1	0	1
Price	53	0	1	1
De La Rose	9	0	0	0
Johnston	7	0	0	0
Hanley	7	0	0	0
Farnham	3	0	0	0
Sergachev	3	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	31	17	5	120	3	2,27	,922
Montoya	8	6	3	48	2	2,71	,910

LHSAM

DEMI-FINALE (4 DE 7)
Vendredi 17 mars
Waterloo 2 St-Léonard 7.
La Tuque 4 Louiseville 6
Samedi 18 mars
St-Léonard à Waterloo, 19h30.
(St-Léonard mène la série 3-2)
Louiseville à La Tuque, 20h30.
(Louiseville mène la série 3-2)
Dimanche 19 mars
x-Waterloo à St-Léonard, 17h30.
x-La Tuque à Louiseville, 19h30.

COLLÉGIAL

QUARTS DE FINALE (2 DE 3)
Dimanche 12 mars
Ch.-Lennoxville 4 St-Laurent 2
(Lennoxville gagne la série 2-0)
Ste-Foy 0 Sorel-Tracy 4
Vendredi 17 mars
A.-Laurendeau 3 Alma 1
(La série est égale 1-1)
Ch.-St-Lawrence 6 St-Hyacinthe 0
(Ch.-St-Law. gagne la série 2-0)
Sorel-Tracy 4 Ste-Foy 3
(Sorel-Tracy gagne la série 2-0)
Dimanche 19 mars
Alma à A.-Laurendeau, 14h.

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 16 mars.

	MJ	B	A	PTS
Karlsson	68	13	49	62
Stone	63	22	28	50
Hoffman	61	21	27	48
Turris	65	22	22	44
Brassard	68	12	23	35
Smith	66	16	16	32
Dzingel	68	13	17	30
Phaneuf	68	9	20	29
Pageau	68	9	18	27
Burrows	62	13	13	26
Ryan	51	12	12	24
Pyatt	68	6	13	19
Wideman	62	5	11	16
Stalberg	64	11	4	15
Ceci	68	2	11	13
Wingels	59	7	5	12
Kelly	68	5	7	12
Methot	63	0	11	11
Claesson	23	2	7	9
Jokipakka	38	1	5	6
Neil	52	1	2	3
Borowiecki	57	1	1	2
Condon	37	0	0	0
Anderson	30	0	0	0
Bailey	7	0	0	0
McCormick	7	0	0	0
Varone	7	0	0	0
Hammond	6	0	0	0
Englund	4	0	0	0
Didomenico	2	0	0	0
Blunden	2	0	0	0
Harpur	1	0	0	0
Driedger	1	0	0	0
Chabot	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	21	8	1	67	4	2,23	,930
Condon	18	11	6	87	5	2,51	,914
Driedger	0	1	0	4	0	6,00	,733

LHJAAAQ

SÉRIES ÉLIMINATOIRES
QUARTS DE FINALE (4 DE 7)
Terrebonne (1) c. Ste-Agathe (4)
(Ste-Agathe mène la série 1-0)
Vendredi 17 mars
Ste-Agathe 6 Terrebonne 3
Dimanche 19 mars
Terrebonne à Ste-Agathe, 15h.
Mardi 21 mars
Ste-Agathe à Terrebonne, 19h30.
Granby (2) à Valleyfield (3)
(Valleyfield mène la série 1-0)
Vendredi 17 mars
Valleyfield 4 Granby 2
Dimanche 19 mars
Granby à Valleyfield, 19h30.
Mardi 21 mars
Valleyfield à Granby, 19h.
Longueuil (1) c. Princeville (5)
(Longueuil mène la série 2-0)
Vendredi 17 mars
Longueuil 5 Princeville 2
Dimanche 19 mars
Princeville à Longueuil, 16h.
St-Léonard (2) c. St-Jérôme (3)
(St-Léonard mène la série 2-0)
Mercredi 15 mars
St-Jérôme 4 St-Léonard 8
Vendredi 17 mars
St-Léonard 5 St-Jérôme 2
Dimanche 19 mars
St-Jérôme à St-Léonard, 16h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Shawinigan	67	42	20	4	1	257	182	89
Chicoutimi	67	38	24	3	2	205	201	81
Victoriaville	67	34	25	6	2	225	228	76
Québec	67	30	30	4	3	185	236	67
B.-Comeau	67	25	32	6	4	199	229	60
Rimouski	67	26	35	5	1	228	253	58

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	67	43	17	2	5	269	176	93
B.-Boisbriand	67	42	19	4	2	221	169	90
Gatineau	67	33	30	4	0	232	250	70
Drum.	67	27	34	1	5	212	262	60
Val-d'Or	67	27	35	3	2	208	264	59
Sherbrooke	67	26	37	1	3	213	266	56

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Jean	67	47	14	5	1	285	179	100
Charl.	67	46	17	4	0	301	209	96
A.-Bathurst	67	38	23	4	2	279	240	82
Cap-Breton	67	38	25	2	2	265	229	80
Halifax	67	27	34	3	3	228	257	60
Moncton	67	14	50	2	1	169	351	31

Mercredi 15 mars
Saint-Jean 5 Moncton 0
A.-Bathurst 4 Cap-Breton 6
Charlottetown 5 Halifax 6 (P)
R.-Noranda 2 Shawinigan 3
Chicoutimi 5 Québec 3
B.-Boisbriand 3 Drummondville 6
Val-d'Or 3 Sherbrooke 2
Vendredi 17 mars
A.-Bathurst 8 Moncton 2
Cap-Breton 3 Halifax 2 (P)
Saint-Jean 3 Charlottetown 6
Val-d'Or 2 Victoriaville 3
Sherbrooke 2 Shawinigan 7
B.-Comeau 1 Chicoutimi 3
Québec 2 Rimouski 1 (F)
Drummondville 1 Gatineau 5
R.-Noranda 2 B.-Boisbriand 3
Samedi 18 mars
A.-Bathurst à Charlottetown, 14h.
Rimouski à Drummondville, 15h.
Sherbrooke à Québec, 15h.
Cap-Breton à Moncton, 15h.
Saint-Jean à Halifax, 15h.
Val-d'Or à Shawinigan, 16h.
R.-Noranda à Victoriaville, 16h.
Chicoutimi à B.-Comeau, 16h.
B.-Boisbriand à Gatineau, 16h.
FIN DU CALENDRIER RÉGULIER

MARQUEURS

NOTE:en date du 17 mars.

	MJ	B	A	Pts
Abramov, Gatineau	65	46	57	103
Boland, Rimouski	67	47	55	102
Beauchemin, Charl.	68	44	52	96
Chlapik, Charl.	56	34	57	91
Highmore, St-Jean	64	34	55	89
Boivin, A.-Bathurst	67	42	46	88
Goulet, Victoriaville	67	39	49	88
Fiore, C.-B.	60	50	37	87
Fortier, Halifax	67	31	55	86
Hischier, Halifax	56	38	47	85
Waked, R.-N.	66	39	41	80
Roy, Chicoutimi	52	36	44	80
Joseph, St-Jean	54	36	44	80
Beaudin, R.-N.	64	30	50	80
Barré-Boulet, B.-B.	64	28	52	80
Smallman, St-Jean	60	30	49	79
Ratelle, Chicoutimi	61	41	36	77
Montcalm, Rimouski	61	16	60	76
Yan, Shaw.	64	46	29	75

MIDGET AAA

DEMI-FINALES
(QUATRE DE SEPT)
S. St.-François (1) c. Lévis (9)
(Saint-Françcois mène la série 2-1)
Vendredi 10 mars
Lévis 3 S. Saint-François 2 (P)
Dimanche 12 mars
Lévis 3 S. Saint-François 6
Vendredi 17 mars
S. Saint-François 5 Lévis 4 (P)
Dimanche 19 mars
S. Saint-François à Lévis, 14h.
Mercredi 22 mars
Lévis au S. Saint-François, 19h.
Vendredi 24 mars
x-S. Saint-François à Lévis, 19h30.
Dimanche 26 mars
x-Lévis au S. Saint-François, 13h.
C.Lemoyne (3) c. Trois-Rivières (8)
(T.-Rivières mène la série 3-0)
Vendredi 10 mars
T.-Rivières 4 C.C.-LeMoy. 0
Dimanche 12 mars
T.-Rivières 3 C.C.-LeMoy. 2 (prol.)
Vendredi 17 mars
C.C.-LeMoyne 1 T.-Rivières 2
Dimanche 19 mars
C.C.-LeMoy. à T.-Rivières, 13h30.
Mercredi 22 mars
x-T.-Rivières au C.C.-LeMoy., 19h30.
Vendredi 24 mars
x-C.C.-LeMoy. à T.-Rivières, 19h.
Dimanche 26 mars
x-T.-Rivières au C.C.-LeMoy., 14h.
x-si nécessaire

LHO

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Peterb.	67	42	20	2	3	237	217	89
Oshawa	66	39	22	3	2	222	208	83
Hamilton	67	32	27	4	4	235	224	72
Kingston	66	31	26	5	4	168	193	71
Ottawa	66	25	33	7	1	215	266	58

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Miss.	66	33	20	6	7	232	214	79
Sudbury	66	25	34	7	0	199	260	57
Niagara	66	23	33	6	4	203	264	56
North Bay	67	24	37	4	2	188	256	54
Barrie	67	17	43	6	1	189	285	41

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Erie	67	49	15	2	1	314	180	101
O. Sound	66	47	15	2	2	282	170	98
London	66	45	14	3	4	282	186	97
Kitchener	67	36	26	3	2	242	244	77
Guelph	66	21	38	5	2	195	284	49

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
S.S. Marie	67	47	16	3	1	281	204	98
Windsor	67	40	19	5	3	228	182	88
Flint	67	32	27	3	5	227	239	72
Sarnia	68	31	30	6	1	257	277	69
Saginaw	67	27	31	7	2	201	244	63

Jeudi 16 mars
Mississauga 4 Niagara 1
Sudbury 0 North Bay 4
O. Sound 6 Windsor 1
Hamilton 0 Peterb. 4
Vendredi 17 mars
Barrie 2 Mississauga 4
North Bay 2 Sudbury 5
Hamilton 3 Kingston 5
Saginaw 1 S.S. Marie 3
Sarnia 2 Guelph 4
Flint 3 London 7
Erie 3 Kitchener 2 (P)
Samedi 18 mars
Oshawa à Ottawa, 14h.
London Flint, 19h.
Sudbury à Niagara, 19h.
Guelph à Erie, 19h.
Windsor à Saginaw, 19h05.
Kingston à Barrie, 19h30.
Kitchener à O. Sound, 19h30.
Dimanche 19 mars
Kingston à North Bay, 14h.
Niagara à Mississauga, 14h.
Hamilton à Ottawa, 14h.
London à S.S. Marie, 14h07.
Peterb. à Oshawa, 18h05.
O. Sound à Guelph, 18h30.

LNAH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

QUARTS DE FINALE
(QUATRE DE SEPT)
Laval (6) vs. Jonquière (1)
(Jonquière mène la série 2-1)
Vendredi 10 mars
Laval 2 Jonquière 0
Dimanche 12 mars
Jonquière 5 Laval 3
Vendredi 17 mars
Laval 2 Jonquière 5
Dimanche 19 mars
Jonquière à Laval, 15h30.
Jeudi 23 mars
Laval à Jonquière, 20h.
Vendredi 24 mars
x-Jonquière à Laval, 20h.
Dimanche 26 mars
x-Laval à Jonquière, 15h.
Sorel-Tracy (2) vs. Rivière-du-Loup (5)
(R.-du-Loup mène la série 2-1)
Vendredi 10 mars
R.-du-Loup 5 Sorel-Tracy 0
Samedi 11 mars
Sorel-Tracy 2 R.-du-Loup 4
Vendredi 17 mars
R.-du-Loup 3 Sorel-Tracy 4
Samedi 18 mars
Sorel-Tracy à R.-du-Loup, 19h30.
Jeudi 23 mars
x-R.-du-Loup à Sorel-Tracy, 20h.
Vendredi 24 mars
x-Sorel-Tracy à R.-du-Loup, 20h.
Dimanche 26 mars
x-R.-du-Loup à Sorel-Tracy, 15h.
St-Georges (3) vs. Thetford (4)
(Thet. Mines mène la série 2-1)
Vendredi 10 mars
Thet. Mines 3 St-Georges 1
Samedi 11 mars
St-Georges 1 Thet. Mines 4
Vendredi 17 mars
Thet. Mines 3 St-Georges 4.
Samedi 18 mars
St-G. à Thet. Mines, 19h30.
Mercredi 22 mars
x-Thet. Mines à St-G., 20h.
Vendredi 24 mars
x-St-G. à Thet. Mines, 20h30.
Samedi 25 mars
x-Thet. Mines à St-G., 20h.

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Scranton	62	42	17	3	0	209	147	87
Lehigh Valley	62	39	19	4	0	223	182	82
Providence	62	35	18	5	4	187	158	79
Hershey	63	34	18	8	3	218	183	79
Bridgeport	62	37	22	2	1	186	174	77
Springfield	62	26	26	8	2	158	172	62
Hartford	62	21	35	4	2	159	226	48

SECTION NORD

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Syracuse	63	31	21	6	5	192	195	73
Albany	62	34	25	1	2	173	168	71
Toronto	63	33	25	4	1	200	175	71
St. John's	63	30	25	7	1	179	186	68
Utica	62	29	24	7	2	163	173	67
Binghamton	63	24	35	2	2	157	215	52
Rochester	61	24	35	0	2	162	198	50

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
G. Rapids	61	39	17	1	4	213	151	83
Chicago	63	37	17	6	3	216	168	83
Milwaukee	62	36	20	3	3	182	177	78
Iowa	61	29	24	6	2	151	160	66
Charlotte	60	29	27	4	0	163	173	62
Cleveland	61	27	27	3	4	146	174	61
Manitoba	63	23	32	4	4	162	202	54
Rockford	63	21	30	9	3	149	204	54

SECTION PACIFIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
San Jose	55	37	12	2	4	191	137	80
San Diego	55	35	15	3	2	178	143	75
Ontario	57	30	18	9	0	171	163	69
Texas	62	28	29	1	4	183	207	61
Bakersfield	55	26	23	5	1	161	155	58
Stockton	55	26	24	4	1	163	153	57
Tucson	54	24	24	6	0	145	180	54
San Antonio	61	24	32	4	1	149	190	53

Mercredi 15 mars
Syracuse 5 Lehigh Valley 4 (P)
Binghamton Rochester
Texas 0 Chicago 1 (F)
Stockton 2 San Diego 3
Vendredi 17 mars
Bakersfield à Tucson, 14h05.
Rochester 1 St. John's 3
Springfield 2 Albany 1 (F)
Texas 4 Cleveland 0
Hartford 3 Hershey 4 (P)
Binghamton 2 Toronto 4
Syracuse 3 Utica 4
Chicago 4 G. Rapids 5 (P)
W./B. Scranton 4 Lehigh Valley 1
Bridgeport 0 Providence 3
Ontario 3 Charlotte 5
Rockford à Manitoba, 20h.
Iowa 1 Milwaukee 2
San Diego à San Antonio, 20h30.
Stockton à San Jose, 22h.
Samedi 18 mars
Binghamton à Toronto, 13h30.
Bakersfield à Tucson, 14h05.
Ontario à Charlotte, 18h.
Rochester à St. John's, 18h.
Texas à Cleveland, 19h.
Hartford à Hershey, 19h.
Albany à Syracuse, 19h.
Milwaukee à Iowa, 19h.
Springfield à Providence, 19h05.
Lehigh Valley à W./B. Scranton, 19h05.
Utica à Bridgeport, 19h30.

SOCCER

MLS

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
New York	2	2	0	0	3	1	6
Chicago	2	1	0	1	3	1	4
Atlanta	2	1	1	0	7	3	3
New York City	2	1	1	0	4	1	3
Orlando	1	1	0	0	1	0	3
FC Toronto	2	0	0	2	2	2	2
Philadelphie	2	0	0	2	2	2	2
Montréal	2	0	1	1	2	3	1
Columbus	2	0	1	1	2	4	1
D.C. United	2	0	1	1	0	4	1
N.-Angleterre	1	0	1	0	0	1	0

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Portland	2	2	0	0	6	1	6
Houston	2	2	0	0	5	2	6
San Jose	2	2	0	0	4	2	6
FC Dallas	2	1	0	1	2	1	4
Colorado	2	1	1	0	1	1	3
Kansas City	2	0	0	2	0	0	2
FC Seattle	2	0	1	1	3	4	1
FC Vancouver	2	0	1	1	2	3	1
Salt Lake	2	0	1	1	0	2	1
Los Angeles	2	0	2	0	1	3	0
Minnesota	2	0	2	0	2	11	0

Samedi 18 mars
Montréal New York City, 14h.
FC Toronto au FC Vancouver, 16h.
Chicago Atlanta, 16h.
Columbus à D.C. United, 19h.
Philadelphie Orlando, 19h30.
N.-Angleterre au FC Dallas, 20h.
San Jose à Kansas City, 20h30.
Minnesota au Colorado, 21h.
Los Angeles à Salt Lake, 21h30.
Houston à Portland, 22h30.
Dimanche 19 mars
New York au FC Seattle, 19h.

TENNIS

TOURNOI D'INDIAN WELLS

À INDIAN WELLS, ÉTATS-UNIS
MESSIEURS
Simple - Quart de finale
Roger Federer (9), Suisse, bat Nick Kyrgios (15), Australie (abandon).
Jack Sock (17), États-Unis, bat Kei Nishikori (4), Japon, 6-3, 2-6, 6-2.
DAMES
Simple - Quart de finale
Kristina Mladenovic (28), France, bat Caroline Wozniacki (13), Danemark, 3-6, 7-6 (7-4), 6-2.

BOURSIERS

MESSIEURS

| | |
|

entre vous et moi

lenouvelliste.ca

CLAUDE LORANGER collaboration spéciale, *claude.loranger@icloud.com*

Un vent de fraîcheur et de jeunesse au club Ki-8-Eb

La nomination de **MIKAËL LANGLOIS** au poste de directeur administration et promotion au club de golf Ki-8-Eb apportera un vent de fraîcheur et de jeunesse au mythique club trifluvien. C'est ce que je retiens de mon entretien avec ce jeune leader qui soufflera 24 bougies vendredi prochain. Le nouveau venu a dans son plan de match quelques grands défis, notamment aller chercher la relève et rendre le pavillon fonctionnel à longueur d'année pour des événements, réceptions et j'en passe...

Le capitaine de l'équipe de golf des Patriotes de l'UQTR se considère comme un gars d'équipe. Il en a fait la preuve partout où il est passé tant sur la planète hockey que dans le golf. Et il entend former une paire gagnante avec **LUC BOISVERT**, le professionnel en titre.

L'expérience acquise au Service à la clientèle du club Atlantide de L'Île-Perrot au cours des dernières années servira grandement le jeune Trifluvien qui détient un baccalauréat en administration des affaires, profil financier, de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

SOIT DIT EN PASSANT

L'ex-patineur dans la LHJMQ portait les couleurs du Climatisation Cloutier de Cap-de-la-Madeleine au calendrier 2016-2017 au hockey senior A de la Mauricie. Il a mérité le titre de «Défenseur de l'année».

Ses idoles dans le paysage sportif: **RORY MCILROY** par son style (golf) et **RAYMOND BOURQUE** lorsqu'il était plus jeune (hockey).

Au bout du compte, **SYLVAIN BEAUCHESNE** (président du Ki-8-Eb) et **ANDRÉ GABIAS** (vice-président) ont été très impressionnés par la maturité, le dynamisme et la bonne vision des choses de leur nouveau protégé qui s'est démarqué parmi quelque 40 candidats. Mot de Cambronne à **MIKAËL LANGLOIS** qui entrera en fonction lundi!

Mikaël Langlois

EN VITESSE

RENÉ TURNER AU CHAMPIONNAT MONDIAL DE BASEBALL

Le légendaire **RENÉ TURNER**, une icône du baseball en Mauricie, a assisté au Championnat mondial de baseball qui se tenait à Miami, du 9 au 12 mars. Quelques brèves observations du vieux routier de Saint-Paulin.

«J'ai bien aimé ce que j'ai vu du Québécois **JONATHAN MALO** qui s'est très bien défendu au bâton, en plus de briller à l'arrêt-court. Quant à **ÉRIC GAGNÉ**, il s'est bien débrouillé avec une rapide en moyenne de 93 milles à l'heure et un changement de vitesse de 69-70 milles, ce qui déséquilibre le frappeur continuellement. Il ne peut plus être un releveur numéro un dans les majeures, mais il serait utile pour un club pour la septième ou la huitième manche. Ajoutons qu'il a affronté l'équipe de la Colombie qui n'aligne pratiquement pas de joueurs qui évoluent dans les grandes ligues.»

• • • • •

PAUL CORBEIL, grand manitou de Paraphe, a fait bonne impression sur le plateau de *L'Antichambre* mercredi. Le notaire de profession a répondu du tac au tac au barrage de questions des débatteurs. Il a rappelé qu'**ÉRIC MESSIER** avait été son premier client. Celui-ci a soulevé les coupes Calder et Stanley. Une très belle histoire signée **BOB HARTLEY**, selon Corbeil. Il a aussi été question de ses clients **ALEX BURROWS, MARC-ANDRÉ BERGERON** et **SIMON BOURQUE**, qui vient de parapher une entente avec l'organisation du Canadien. Corbeil et son groupe, une belle réussite d'ici!

Paul Corbeil

• • • • •

Bonne nouvelle! **JACQUES LAPORTE** agira comme analyste à TVA Sports pour le Championnat canadien de hockey universitaire qui se tiendra à Frédéricton. Le président de la Ligue de hockey junior AAA du Québec sera d'office aujourd'hui (samedi) pour les matchs prévus à 11 h et 15 h ainsi que pour le grand rendez-vous, dimanche, sur le coup de midi.

• • • • •

Après **RÉAL LAJOIE** et sa conjointe **CAROLE BÉLIVEAU**, **JOCELYN MARCOUX** (ex-vice-président des Aigles jrs) joint les rangs de l'équipe présidée par **RODGER BRULOTTE** dans la Ligue de baseball junior élite du Québec.

• • • • •

Sans surprise, **FABIEN DUBÉ** a été reconduit dans la chaise de directeur général du club de hockey Climatisation Cloutier de Cap-de-la-Madeleine dans la LHSAM.

• • • • •

Le volubile **CHRISTIAN TÉTREAULT** sera au Salon du livre de Trois-Rivières vendredi prochain. Celui qui travaille présentement sur ses *Histoires de sport, tome 2*, accueillera ses lecteurs aux Éditions de l'Homme. Parions que son pote **FRANÇOIS ROY** lui rendra visite.

• • • • •

MARIE-JOSÉE PAULHUS et **MYLÈNE MURRAY** se sont démarquées au cours des deux dernières semaines au dekhockey 3R.

• • • • •

Le grand **ROGER PICARD** est en deuil de son frère **JACQUES PICARD** qui nous a quittés à l'âge de 65 ans.

• • • • •

Après avoir vécu une autre belle expérience en tant qu'entraîneur adjoint pour le club Climatisation Cloutier dans la LHSAM, **SERGE GARCEAU** a entrepris une 30e saison et des poussières à la boutique de golf **CLÉMENT LADOUCEUR**.

• • • • •

La compétition de patinage de vitesse courte piste, qui a pris son envol jeudi au CSAD, roule à la vitesse grand V. L'événement servira pour la sélection canadienne junior no 2. Ça se déroule entre 9 h et 17 h jusqu'à dimanche.

• • • • •

Le Trifluvien **MICHEL DUMONT** (arbitre ISU, responsable des officiels FPVQ et membre du comité des officiels PVC) retournera en Corée du Sud pour la troisième fois en vue de la sélection de l'équipe coréenne, du 2 au 10 avril.

• • • • •

La station Vallée du Parc vibrera aujourd'hui (samedi) au rythme du Défi ski Leucan 12 heures. Ça promet sous la présidence d'honneur du vétéran **SERGE LAFRENIÈRE** qui sera au cœur de l'action.

• • • • •

Le conseil d'administration du club Ki-8-EB accueille quatre nouveaux directeurs, soit **LUC BEAUDOIN, MICHEL BYETTE, BENOÎT MARQUETTE** et **JEAN SALOIS** (le nouveau capitaine).

• • • • •

L'habile skieur **BOB LAHAYE** connaît une saison faste sur les pentes de Vallée du Parc, Val St-Côme ainsi que Grand-Fonds où il défie les bordées de neige jusqu'aux genoux!

• • • • •

La télésérie *Jean Béliveau*, consacrée au légendaire no 4 qui a savouré 10 conquêtes de la Coupe Stanley pour le Canadien, devrait soulever les passions dans nos chaumières sur la chaîne Historia dès mercredi 22 h. La table a été mise lors de la présentation du documentaire mercredi. Et il faisait bon entendre les commentaires élogieux des anciens Glorieux **BOBBY ROUSSEAU** et **JEAN-GUY TALBOT** envers le Grand Jean. Dans cette télésérie de cinq épisodes, on suivra de près un ex-gardien de but étoile des Patriotes de l'UQTR et de la LNAH, **LUC BÉLANGER**, qui personnifiera plusieurs gardiens de but d'époque avec les Rangers, les Bruins, les Red Wings, les Leafs, les Hawks et le Canadien.

• • • • •

Ne tombez pas en bas de votre chaise! Je favorise les Sénateurs dans la série de deux matchs aller-retour contre le Canadien samedi et dimanche.

Pour l'amour du basketball

Malgré une vie fort chargée, Marie-Pier Houle gravit les échelons de l'arbitrage

VINCENT GAUTHIER
vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

Marie-Pier Houle (qu'on aperçoit en arrière-plan ci-haut ainsi qu'en mortaise) participe au Championnat canadien de basketball collégial féminin cette semaine à Edmonton. — PHOTO: ASSOCIATION CANADIENNE DU SPORT COLLÉGIAL

TROIS-RIVIÈRES — Même si son horaire est déjà très chargé avec sa vie familiale et ses obligations professionnelles, Marie-Pier Houle ne peut se passer de sa dose hebdomadaire de basketball. Après avoir joué pendant quelques années, avec le Collège Marie-de-l'Incarnation et les Diablos du Cégep de Trois-Rivières, la Trifluvienne de 33 ans croque maintenant à pleines dents dans son sport favori en tant qu'arbitre.

Enseignante en adaptation scolaire au primaire et mère de deux enfants, Houle enfile son uniforme à raison de trois fois par semaine au sein des différents réseaux de compétition de la province. Souvent appelée à officier les rencontres des Diablos, dans son patelin, elle a gravi les échelons au cours des dernières années jusqu'au réseau universitaire, tant féminin que masculin. Bon an mal an, c'est une quarantaine de rencontres qui occupent ses week-end d'automne et d'hiver, tant à Trois-Rivières, qu'à Québec, Montréal ou ailleurs dans le Réseau du sport étudiant québécois.

«J'ai commencé à arbitrer il y a une dizaine d'années. Pour une Trifluvienne, j'ai un parcours de rêve car j'ai toujours été choisie pour les Championnats provinciaux. La plupart des arbitres proviennent de la région de Montréal», explique-t-elle.

Cette semaine, c'est en Alberta qu'elle vit sa passion puisqu'elle a été invitée à participer au Championnat canadien collégial féminin présenté par l'Institut de la technologie du nord de l'Alberta (NAIT). Houle n'en est pas à ses premières armes sur la scène nationale. Il y a trois ans, elle a officié sa première finale canadienne lors du Championnat national U15. L'année suivante, c'est chez les U17 qu'elle était à l'œuvre pour le match de la médaille bronze.

Bref, elle connaît le tabac. Jeudi, c'est une belle commande qui l'attendait alors qu'elle était en charge du match quarts de finale de l'équipe hôtesse, les Ooks du NAIT. Une ambiance survoltée accompagnait le match, évidemment. «J'ai fait le match quart de finale des Diablos au Cégep de Trois-Rivières cette année, en basketball féminin, et c'était le match le plus bruyant auquel j'ai assisté dans ma vie. C'est génial de pouvoir vivre de telles atmosphères», s'emballe-t-elle.

UNE CONCILIATION EXIGEANTE

Évidemment, concilier l'arbitrage avec la famille et le travail ne représente pas une mince tâche. L'an dernier, elle a continué d'œuvrer sur les lignes de côté jusqu'à 23 semaines de grossesse! Quelques années plus tôt, lors qu'elle a donné naissance à son premier enfant, il lui est même arrivé d'allaiter lors de la mi-temps!

«Je carbure au basketball et ça me permet en même temps de travailler sur moi. J'ai appris à faire confiance à mes collègues, à faire confiance à mon jugement en plus de travailler sur le contrôle de soi, la patience, la communication. L'arbitrage fait de moi une meilleure personne dans toutes les sphères de ma vie. En plus, j'adore regarder des matchs alors je suis aux premières loges en arbitrant!»

Même si certains collègues peuvent avoir de la difficulté à céder le plancher à une femme pour le rôle d'arbitre en chef, la Trifluvienne estime que les mentalités évoluent pour le mieux. «Les gens qui se rapprochent plus de mon âge n'ont pas de difficulté à me voir en charge d'un match. Mais il y a encore certains aspects des décisions qui demeurent archaïques.»

Quand on lui parle d'une possible carrière internationale, Marie-Pier Houle repousse l'idée aussitôt. C'est que, dans le monde du basketball, il est déjà tard pour songer à percer sur la scène mondiale lorsque les 30 ans ont sonné! «À 30 ans, ça commence à être vieux. Mais je veux continuer à progresser, à faire plus de matchs universitaires masculins. Le summum, ça serait d'être en chef lors d'une finale masculine du Championnat canadien universitaire. Je ne crois pas qu'une femme ait déjà eu cet honneur», note-t-elle.

Fondation Claude-Mongrain

Les boursiers automne 2016

ÉDOUARD BEAUMIER

CANOË-KAYAK

Membre du club Canoë kayak Trois-Rivières, Édouard affectionne particulièrement le canoë monoplace où il excelle dans les épreuves de sprint. Il remporta à sa dernière saison la médaille d'argent au 200m lors du Championnat canadien tenu à Dartmouth en Nouvelle-Écosse et la médaille d'or dans la même épreuve au Championnat québécois. Pour 2017, il souhaite se classer pour les Olympics Hopes et gravir le podium aux Championnats canadien et québécois dans les épreuves de 200m et de 1000m.

La Fondation Claude-Mongrain est un organisme à but non lucratif qui soutient financièrement les athlètes identifiés Relève. Pour information, Michel Morrissette au 819 691-3075 # 6534.

SÉRIES ÉLIMINATOIRES DE SOCCER UNIVERSITAIRE

Les Patriotes ont rendez-vous avec les Stingers

NICOLAS DUCHARME
nicolas.ducharme@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La saison régulière étant du passé, les équipes de soccer des Patriotes de l'UQTR amorceront leur marche en éliminatoire dimanche.

Pour les hommes, c'est à Montréal que la route vers un troisième titre s'amorcera, alors que les Trifluviens croiseront le fer avec les Stingers de l'Université Concordia dimanche après-midi. Grâce à une fiche de trois victoires, deux défaites et un match nul, les Patriotes ont terminé avec 10 points au classement et le quatrième rang. Les Montréalais eux ont conclu le calendrier avec seulement 4 points au compteur, dans un circuit où il y avait une scission entre les trois dernières places au classement et le reste du peloton.

L'entraîneur des Patriotes, Roch Goyette. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Cette saison, le duel entre les deux formations s'était terminé par une victoire de 5-2 de l'UQTR. La rencontre était la première de la campagne hivernale, le 21 janvier.

LES DAMES FACE À SHERBROOKE

Grâce à une collecte de 8 points cette saison, la meilleure depuis 2011, les Patriotes (2-3-2) ont conclu la saison au cinquième rang du classement du Réseau du sport étudiant du Québec. Elles se mesureront donc au Vert et Or de l'Université Sherbrooke (3-2-2), détenteur du quatrième échelon. Le seul affrontement entre les deux équipes a eu lieu il y a deux semaines et s'est soldé par un match nul de 3-3. À noter que le match aura lieu au Stade Telus de l'Université Laval.

Avec une victoire, les hommes comme les femmes de l'UQTR accèderaient à la demi-finale provinciale qui se tiendra samedi prochain, toujours à Québec.

Une leçon à retenir

L'Impact devra resserrer son front défensif contre le New York City FC

KELSEY PATTERSON
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le gardien Evan Bush souhaite que l'Impact de Montréal tire une leçon dont il se souviendra pour toute la saison de son effondrement dans les dernières minutes de son match d'ouverture locale.

Le onze montréalais a laissé filer une avance de deux buts dans les sept dernières minutes de jeu contre les Sounders de Seattle, la semaine dernière.

Bush dit qu'il est crucial que l'équipe apprenne de ces erreurs, surtout à l'aube d'une série de trois matchs sur les pelouses adverses. Après le New York City FC samedi, l'Impact jouera à Chicago et Los Angeles.

«On rencontre toujours certaines difficultés en début de saison, a souligné Bush. Ce sont seulement des trucs sur lesquels vous devez travailler. Chaque fois qu'un incident comme samedi se produit, vous apprenez.

«Mentalement, c'était problématique. Quand vous défendez une avance de deux buts, vous devez le faire intelligemment. Nous avons joué un match plutôt bien samedi. Nous avons été très bons pendant 80 minutes. Mais nous n'avons pas conclu le match de la bonne façon.»

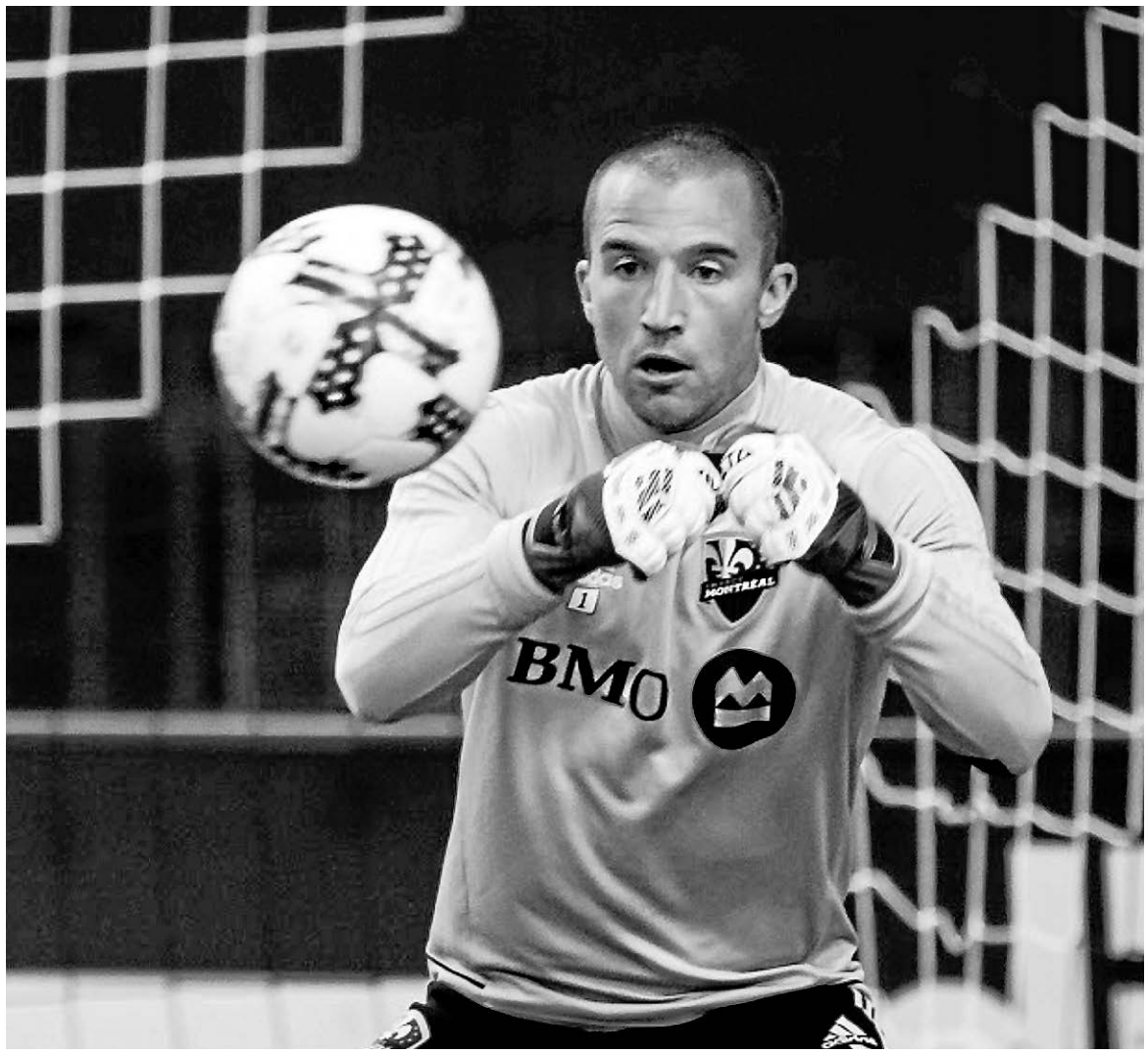

Le gardien Evan Bush espère que ses coéquipiers auront appris de leur effrondrement du dernier match contre les Sounders de Seattle alors que l'Impact a laissé filer une priorité de deux buts dans les 10 dernières minutes de jeu pour quitter le terrain avec un verdict nul à son dossier. — PHOTO: LA PRESSE

SANS LAMPARD

L'Impact (0-1-1) devra mieux jouer défensivement contre NYCFC, qui compte sur plusieurs menaces offensives comme David Villa et Thomas McNamara, ainsi que sur le vétéran fabricant de jeux Andrea Pirlo.

Les New-Yorkais (1-1-0) ont d'ailleurs mené la Major League Soccer avec 62 buts la saison dernière, 13 de plus que l'Impact.

«Quand vous défendez une avance de deux buts, vous devez le faire intelligemment.»

— Evan Bush

Le NYCFC est toutefois privé du milieu de terrain Frank Lampard, qui a pris sa retraite le mois dernier. Lampard a marqué 12 buts en 2016. Le club espère que le nouveau venu Maximiliano Moralez, un milieu dynamique, pourra pallier le manque à gagner.

Les hommes de Patrick Vieira ont éprouvé des ennuis en lever de rideau, s'inclinant 1-0 à leur première sortie. Mais ils ont répliqué en maltraitant D.C. United 4-0. Villa a marqué deux fois dans ce match. L'Espagnol a toujours connu du succès contre l'Impact, comme en font foi ses cinq buts en autant de matchs.

«C'est une équipe dangereuse que nous affronterons samedi, a noté le défenseur Chris Duvall. Ils ont marqué quatre buts contre une très bonne équipe défensive. Il faudra se le rappeler. Nous tentons d'être un petit peu plus organisés. Nous savons qu'avec nos avants, nous allons marquer des buts. Si nous demeurons organisés en défense, nous aurons des chances.»

Comme toujours, l'Impact devra négocier avec le terrain du Yankee Stadium, le plus petit de la ligue.

«En raison de la position du terrain par rapport aux estrades, on dirait que vous jouez dans une pente, a noté Bush. Et en raison de la dimension du terrain, on dirait qu'on est dans une 'machine à boule'.»

L'Impact a une fiche de 1-1-1 au Yankee Stadium, qui est en train de devenir la forteresse du NYCFC: l'équipe à une fiche de 8-0-1 à ses neuf derniers matchs à domicile, avec 28 buts marqués contre neuf au cours de cette séquence.

Même s'il a bousillé une avance de 2-0 dans ce premier match à domicile, l'Impact a démontré de belles choses. Ignacio Piatti et Matteo Mancosu ont fait preuve d'une belle chimie sur le terrain et l'équipe a été solide au milieu de terrain.

«Ce sera un match très difficile, a déclaré Vieira au site internet du NYCFC. Montréal compte sur des joueurs très talentueux. Piatti est l'un de ceux-là, mais nous devrons tous les avoir à l'oeil.»

Le match se mettra en branle à compter de 14h.

Deux matchs pour Ciman avec la Belgique

MONTRÉAL (PC) — L'équipe nationale de Belgique a sélectionné le défenseur Laurent Ciman de l'Impact de Montréal en vue de deux rencontres internationales qui auront lieu à la fin du mois.

Il s'agit d'un match de qualification du groupe H de l'UEFA en vue de la Coupe du monde FIFA 2018, le 25 mars, contre la Grèce au Stade Roi Baudouin, à Bruxelles, puis d'un match amical le 28 mars face à la Russie, au Stade olympique Fisht, à Sotchi.

Ciman, âgé de 31 ans, a fait partie de l'effectif de la sélection belge lors de la Coupe du monde 2014 au Brésil et de l'Euro 2016 en France.

Il a notamment fait partie de la formation partante d'un match de phase de groupes de l'Euro 2016 contre l'Italie. Il a marqué son premier but en carrière en équipe nationale en juin 2016 lors d'un match amical contre la Norvège.

Il a fait ses débuts officiels avec les Diables Rouges en 2010 contre la Bulgarie et a disputé 16 matchs avec la sélection nationale.

EN BREF

BOXE

Étincelles à prévoir entre GGG et Jacobs

NEW YORK (AP) — Certains croient que le combat d'unification de samedi soir au Madison Square Garden, chez les poids moyens, se rendra jusqu'au bout. Ils sont par contre très peu nombreux: les chances que Gennady Golovkin et Danny Jacobs soient toujours debout après 12 rounds ne sont pas très bonnes.

Golovkin, parfait à 36-0, a gagné 33 de ses victoires par mise hors de combat, dont les 23 dernières, soit depuis 2008. Oui, ça fait presque neuf ans. Le Kazakh détient les titres du World Boxing Council (WBC), de l'International Boxing Federation (IBF) et de l'International Boxing Organization (IBO), en plus du titre de super champion de la World Boxing Association (WBA).

Jacobs (32-1, 29 K.-O.), champion des moyens de la WBA, est également sur une belle séquence, ayant réussi le K.-O. à ses 12 dernières sorties, soit depuis qu'il a été tenu à l'écart du ring pendant 19 mois en raison d'un cancer des os. Si on tient compte des combats avant cette pause, c'est une séquence de 14 K.-O. qu'on doit parler, soit tous ses combats depuis son unique défaite, face à Dmitry Pirog, en 2010.

PGA

Hoffman prend la tête à Orlando

ORLANDO (AP) — Charley Hoffman ne devait pas être à l'Invitation Arnold-Palmer, à Bay Hill. C'était avant qu'il ne rate la qualification pour les Championnats du monde de golf, qui seront disputés la semaine prochaine. Le changement de plan n'aurait pas pu mieux fonctionner pour lui.

À sa quatrième participation au tournoi, Hoffman a calé sept birdies pour remettre une carte de 66, six coups sous la normale, pour se retrouver avec un pointage cumulatif de moins-10 (134), qui lui donne une coup d'avance devant l'Argentin Emiliano Grillo. Meneur à l'issue de la première ronde, Grillo a réussi deux aigles sur le neuf d'aller et deux birdies au retour au pour remettre une carte de 68, pour un total de 135.

Le Canadien Adam Hadwin, qui a remporté un premier tournoi sur le circuit de la PGA au Championnat Valspar la semaine dernière, a joué une deuxième ronde consécutive de 70 pour se retrouver à moins-4, à égalité au 10e rang.

Son compatriote David Hearn a remis une carte de 73 et se retrouve à moins-1, à neuf coups de la tête.

Price samedi, mystère dimanche

C'est Carey Price qui sera devant le filet du Canadien à Ottawa, samedi, mais l'identité du gardien partant pour le match retour dimanche au Centre Bell demeure un mystère. «On va prendre des décisions en conséquence des situations », s'est borné à dire l'entraîneur Claude Julien, vendredi à Brossard. Pour Price, la possibilité de disputer deux matchs en deux soirs est bien réelle, même si ça n'arrive à peu près jamais. Cette saison, le gardien vedette a été employé une seule fois dans un tel contexte, mais il avait été retiré du premier des deux matchs, celui du 16 décembre au Centre Bell contre les Sharks de San Jose. «On va y aller un match à la fois », s'est contenté d'ajouter Julien. **LA PRESSE**

Beaulieu n'a rien appris

Nathan Beaulieu (photo), réduit à un rôle de spectateur mardi soir au Centre Bell lors de la visite des Blackhawks de Chicago, sera-t-il de retour dans la formation? La réponse devrait être connue au terme de l'entraînement de samedi matin, à Ottawa. Vendredi, le jeune défenseur a expliqué qu'il n'avait «pas vraiment appris quoi que ce soit» à la suite de la décision de son entraîneur mardi, un commentaire qui a bien fait jaser dans le monde des médias et des médias sociaux aussi. «Qu'il soit fâché, c'est bien», a répondu Claude Julien. «Ça démontre qu'il veut jouer, je ne m'attendais pas à autre chose de sa part. Il doit se tenir prêt si jamais il revient dans la formation.» **LA PRESSE**

Radulov : «C'est stupide»

Le Russe de 30 ans nie avoir exigé un contrat de huit ans du Tricolore

RICHARD LABBÉ
La Presse

BROSSARD — Alexander Radulov veut rester à Montréal, mais avancer qu'il exigerait un contrat de huit saisons pour le faire, c'est nettement exagéré… et c'est carrément stupide.

C'est, en tout cas, ce que pense le principal intéressé d'une information venant de l'antenne radiophonique de TSN à Montréal, qui a avancé jeudi que l'attaquant du Canadien était à la recherche d'un nouveau contrat de huit ans avec le Canadien en vue de la prochaine saison.

«Ce qui a été rapporté, c'est stupide, il n'y a rien à dire. Je ne sais pas d'où ça sort ou qui a inventé ça. J'ai parlé à mon agent et il n'y a pas eu de telles discussions», a répondu Radulov, vendredi à Brossard.

«Ce n'est même pas proche, ce qui a été avancé», a ajouté un peu plus tard le Russe de 30 ans. «Ça ne vaut même pas la peine d'en parler.»

Sans l'ombre d'un doute, le prochain contrat de Radulov sera un grand sujet de discussion au cours des prochaines semaines. Celui qui pourrait devenir joueur autonome à l'été a déjà fait savoir qu'il souhaitait poursuivre sa carrière à Montréal. En novembre, son agent Maxim Moliver avait confié à *La Presse* que Radulov souhaitait une entente à long terme, tout en évoquant le récent contrat du défenseur Brent Burns, des Sharks de San Jose. Un contrat de 8 ans, ironiquement.

Vendredi, Radulov a tenu à dire que les histoires de contrat ne font pas partie de ses préoccupations ces jours-ci. «J'aime jouer ici, mais ce n'est pas le moment d'en parler. Nous avons des choses plus importantes à faire, et j'essaie seulement d'aider l'équipe pour le reste de la saison et les séries.

«Je pense que les discussions de contrat vont devoir attendre à la fin de la saison. Je pense aussi que c'est ce que l'équipe désire, je ne m'attends pas à ce que la direction du club me rencontre pour me parler de ça maintenant.»

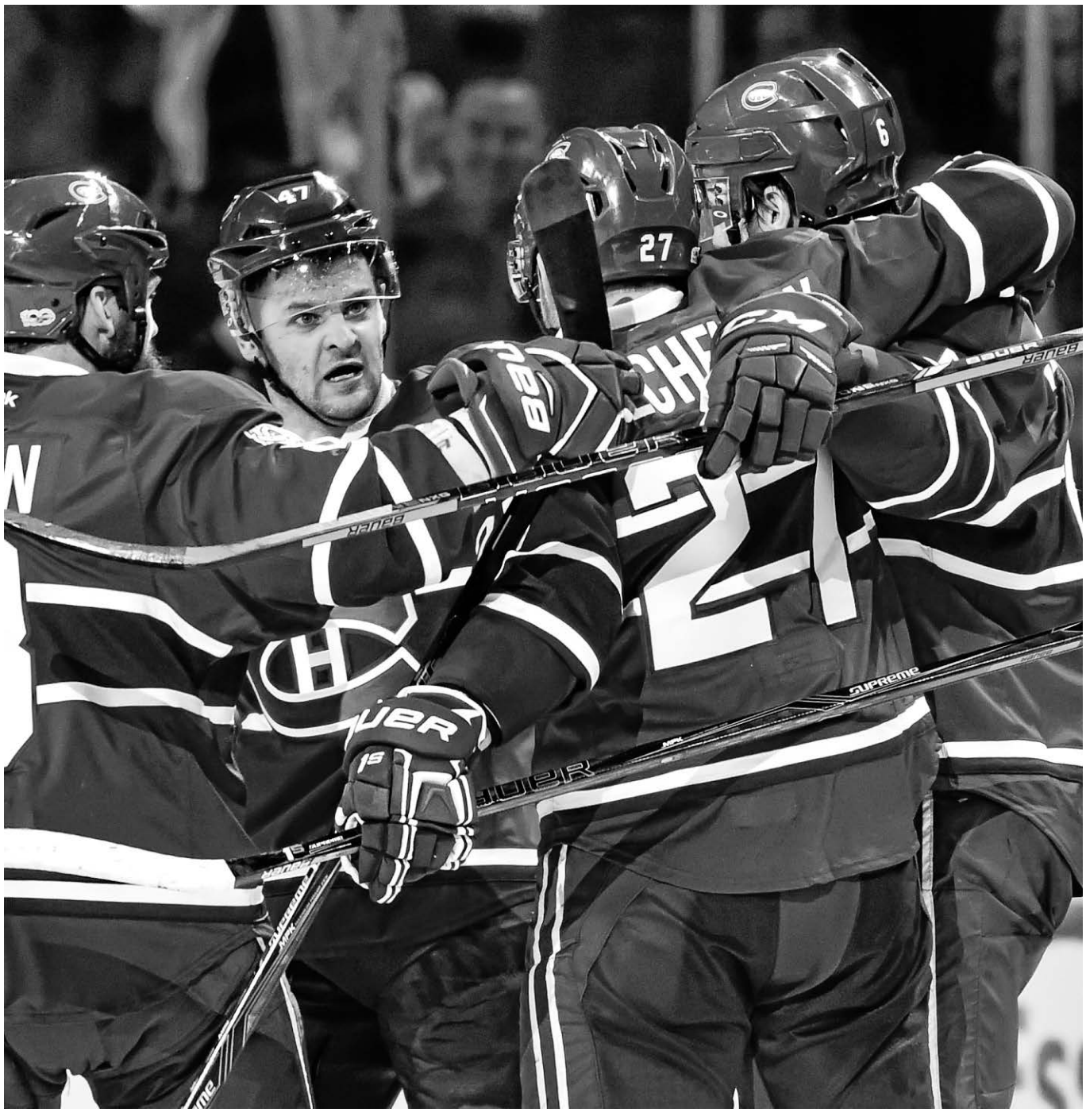

Le prochain contrat d'Alexander Radulov n'a pas fini de faire jaser. — PHOTO AFP, MINAS PANAGIOTAKIS

À SON POSTE CONTRE OTTAWA

Radulov, qui était de retour à l'entraînement après avoir raté celui de la veille en raison d'un virus, sera bel et bien à son poste samedi soir à Ottawa, quand le Canadien va visiter les Sénateurs pour le premier d'une série de deux rencontres en deux soirs. La formation de Guy Boucher sera à son tour de passage au Centre Bell dimanche soir, pour clôturer une fin de semaine qui s'annonce de première importance pour les deux équipes.

Avec ses 47 points en 65 matchs, Radulov arrive au deuxième rang des marqueurs de l'équipe, ce qui pourrait le placer en position de force à la table des négociations en vue de la prochaine saison. Il a toutefois connu des moments plus difficiles récemment, entre autres lors d'une série de six matchs sans un seul point entre le 11 février et le 25 février. Il a récolté une aide à ses quatre derniers matchs.

«J'ai connu des hauts et des bas cette saison», a-t-il admis. «Je sais que je dois continuer à travailler et à m'améliorer.»

COUPE DU MONDE DE SKI DE FOND À QUÉBEC

Harvey triomphe au sprint

ALEXANDRE GEOFFRION-MCINNIS
La Presse canadienne

QUÉBEC — Après s'être fait souffler la victoire de justesse au sprint style libre l'an dernier, Alex Harvey a obtenu sa revanche et l'a remporté vendredi dans le cadre des Finales de la Coupe du monde de ski de fond à Québec.

Alex Harvey a triomphé lors de l'épreuve de sprint de la Coupe du monde de ski de fond présentée à Québec. — PHOTO: LE SOLEIL

Sous les acclamations de la foule, Harvey s'est imposé en deux minutes et 44,92 secondes (2:44,92), à l'issue d'une irrésistible poussée en fin d'épreuve. Il a devancé de 31 centièmes le Finlandais Finn Haagen Krogh. Le Français Richard Jouve a complété le podium, à 94 centièmes du Québécois.

«Je ne voulais pas arriver premier dans la dernière descente, à cause du vent de face. J'étais là où je voulais être à l'approche du dernier virage, c'est-à-dire derrière Finn Haagen. Quand il a attaqué dans la dernière montée – vous savez, c'est l'un des plus rapides parce que c'est un poids plume – et que j'ai été en mesure de le contenir, je savais que c'était un bon signe. Il ne me manquait plus que le sprint à la fin.»

Le fondeur âgé de 28 ans a ainsi vengé sa deuxième place crève-coeur enregistrée l'an dernier sur les plaines d'Abraham, derrière le Français Baptiste Gros. Il a du même coup signé sa deuxième victoire cette saison sur le circuit de la Coupe du monde, après celle acquise au 15 km le 21 janvier à Ulricehamn, en Suède.

Après avoir atteint la zone d'arrivée, Harvey a fait demi-tour et salué les spectateurs en bordure de parcours. Il a ensuite retiré ses skis et imité un joueur de guitare, le sourire accroché aux lèvres.

«C'est dur d'imaginer une meilleure journée que ça», a-t-il lancé, rayonnant.

Interrogé à savoir s'il s'agissait de sa victoire la plus émotive en carrière, Harvey a indiqué qu'elle s'approchait beaucoup de celle qui lui a permis de devenir champion du monde du 50 km style classique à Lahti, en Finlande, au début du mois.

«C'est vraiment pas loin, parce que déjà, ma deuxième place de l'an passé, c'était des émotions incroyables, a-t-il confié. Mais de pouvoir en remettre, et doubler la mise, c'est très semblable parce que cette fois-ci je suis à la maison. Tu ne peux pas rêver de mieux que ça.»

Harvey, de Saint-Ferréol-les-Neiges, avait assuré sa présence en finale en remportant aisément ses vagues quarts de finale – même si le Suédois Emil Joensson a brisé accidentellement la ganse d'un de ses bâtons – et demi-finales. Des résultats qui ont paru surprendre le principal intéressé.

«Ça fait longtemps que je ne m'étais pas qualifié *top-10*, *top-5* comme ça, a-t-il reconnu. L'an passé à Québec je m'étais qualifié 12e et c'était un résultat super bon. La dernière fois que ç'avait aussi bien été, c'était aux Mondiaux à Falun (en 2015) où j'avais finalement terminé deuxième.»

Grâce à cette victoire, Harvey a resserré son emprise sur le troisième rang du classement de la Coupe du monde avec 894 points. Son principal poursuivant au classement, le Finlandais Matti Heikkinen, a été éliminé dès les qualifications et a abouti en 48e place. Il a 837 points.

«C'est sûr que maintenant je suis plus confortable, a-t-il évoqué. Parce que cette victoire vaut 50 points, mais surtout 30 secondes de bonification et 10 secondes que j'y ai mis en qualifications, donc 40 secondes au total. C'est quand même du 'stock'.»

Harvey a ajouté qu'il avait encore de l'essence au réservoir pour le week-end, et s'est brièvement ouvert quant à son plan pour les prochaines épreuves. «Je vais y aller pour les secondes de bonification demain (samedi), a-t-il dit, sans détour. J'ai déjà remporté un 15 km cette saison, donc si je pars premier en départ individuel, mon objectif ce sera de ne pas me faire rattraper et de mettre du temps sur les gars derrière moi.»

Outre Harvey, quatre autres fondeurs canadiens ont atteint les rondes éliminatoires – un fait rarissime en sprint –, mais seul Jesse Cockney s'est retrouvé en demi-finales. Il a terminé cinquième de sa vague, pour une 10e place au cumulatif.

D'autre part, en vertu des résultats obtenus au sprint, la jeune sensation norvégienne Johannes Hoesflot Klaebo, qui n'est âgé que de 20 ans, a décroché le globe de cristal dans la disicpline. Il est ainsi devenu le plus jeune récipiendaire d'un globe de cristal en sprint, abaissant la marque établie en 2012 par Teodor Peterson à l'âge de 23 ans et 318 jours.

Il est à noter que les deux premiers fondeurs au classement général, le Norvégien Martin Johnsrud Sundby (1626 points) et le Russe Sergey Ustiugov (1176), ne participent pas à la compétition.

Chez les dames, la victoire est allée à la Suédoise Stina Nilsson, devant la Norvégienne Maiken Caspersen Falla et la Suédoise Hanna Falk.

Falla a profité de l'occasion pour s'emparer du globe de cristal dans la discipline.

Aucune Canadienne n'a pu atteindre les rondes éliminatoires. La meilleure représentante de l'unifolié fut Dahria Beatty, de Whitehorse, avec une 41e place. Cendrine Browne, de St-Jérôme, a terminé 47e.

Les fondeurs seront de retour en piste samedi pour les départs de masse style classique masculin et féminin.

LHSAM

Saint-Léonard et Louiseville s'approchent de la finale

NICOLAS DUCHARME
nicolas.ducharme@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les séries éliminatoires de la Ligue de hockey senior A de la Mauricie se sont poursuivies vendredi soir et le BigFoot de Saint-Léonard-d'Aston s'est approché d'une possible cinquième participation à la finale du circuit avec un gain de 7-2 à domicile face aux Maroons de Waterloo.

Les locaux ont inscrit quatre buts consécutifs avant la 16e minute de la deuxième période pour prendre une avance insurmontable dans cette rencontre. Jason Pitt a finalement terminé sa soirée de travail avec cinq buts marqués en plus d'ajouter une passe. Vincent Lamontagne a obtenu la victoire après avoir affronté 32 lancers.

Le sixième match de la série se déroulera samedi soir à Waterloo. Si une septième rencontre était nécessaire, elle aura lieu dimanche à 17 h 30.

LE BELLEMARE AUSSI

Le duel fut beaucoup plus serré du côté de Louiseville, où le Bellemare accueillait les Loups de La Tuque dans la cinquième rencontre de la série.

Les deux formations se sont échangé l'avance en première période, mais trois buts des locaux en deuxième période ont permis aux Louisevillois de s'emparer d'une avance de 5-3. Les Loups ont réduit l'écart à 5-4 en troisième période, mais Nelson Vargas-Dias a complété la marque dans une cage déserte avec huit secondes au tableau.

Olivier Jodoin a marqué deux fois pour le Bellemare alors que Julien Corriveau et Julien Leduc se sont faits complices de quatre et trois buts.

Le gardien Joël Quirion a signé le gain avec une performance de 43 arrêts entre les poteaux louisevillois.

Chez les Latuquois, Marc-André Therrien a récolté trois passes et Sébastien Savoie a fait bouger les cordages à deux reprises.

La série se poursuivra samedi soir au Colisée Denis-Morel de La Tuque à 20h 30. Une septième rencontre, si nécessaire est aussi prévue dimanche, à Louiseville, à 19 h 30.

En gardant les yeux rivés sur la rondelle tout au long du match, le gardien trifluvien Benjamin Lajoie a été en mesure de bloquer 53 lancers dans la victoire des Estacades en prolongation, vendredi soir à l'aréna Jean-Guy-Talbot. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Les Estacades intraitables

Les Trifluviens ne sont plus qu'à un gain de la finale

NICOLAS DUCHARME
nicolas.ducharme@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les matchs se suivent et se ressemblent pour les Estacades. Encore une fois vendredi soir, le gardien Benjamin Lajoie a été étincelant et Cédric Desruisseaux a joué les héros pour donner une deuxième victoire consécutive en prolongation aux Trifluviens. Un gain de 2-1 qui leur permet de prendre une avance de 3-0 dans la série demi-finale face aux Riverains du Collège Charles-Lemoyne.

Après deux rencontres dans la série, les Estacades n'avaient jamais tiré de l'arrière et cette séquence s'est poursuivie vendredi soir à l'aréna Jean-Guy Talbot quand Cédric Desruisseaux a profité d'un deux contre un en début de rencontre pour battre le gardien Tommy Da Silva en début de partie. Ce n'était certainement pas le scénario idéal pour les Riverains qui se heurtent depuis le début de la série à un gardien en grande forme en Lajoie.

La seule faiblesse du portier trifluvien aura été en milieu de deuxième période, quand Félix-Antoine Marcotty, qui sortait du banc de punition, a décoché un lancer frappé du haut du cercle des mises en jeu qui a trouvé le haut du filet. C'est tout. Les 53 autres tirs décochés en sa direction ont tous été stoppés, ce qui porte son nombre d'arrêts à 145 depuis le début de la série. Sa moyenne d'efficacité est maintenant de ,980 dans la série.

Lajoie a aussi eu droit à l'aide de ses coéquipiers, qui ont de nouveau fait un boulot impeccable pour garder les visiteurs loin du filet. Il faut dire qu'après avoir pris l'avance, la confiance régnait que d'un seul côté de la patinoire pour les Estacades, qui ne semblaient plus vouloir attaquer.

«On a toujours été une équipe axée sur la défensive et on protège bien notre gardien. Benjamin a d'excellentes séries et on suit le plan de match. Oui, les Riverains ont 50 tirs, mais pour nous, ce ne sont pas des tirs de qualité. Nous avons été habitués toute l'année que les lancers menaçants, on les bloquait et qu'on pouvait se défendre», a souligné le petit défenseur Raphaël Gagnon, qui avait mis ses bottes de travail vendredi.

«Les gars ne paniquent pas, même si on passe plus de temps dans notre zone. Est-ce qu'on aimerait avoir la rondelle plus souvent? Oui, mais on se défend bien. La prolongation a été notre meilleure période. J'ai dit aux gars d'aller plus vers l'avant et de moins reculer. Je pense qu'ils ont bien fait ça», a analysé le pilote Frédéric Lavoie après la victoire.

C'est finalement le capitaine Desruisseaux qui a mis un terme au duel avec un but typique des séries éliminatoires, son septième, marqué à la 11e minute de la prolongation.

«J'ai lancé au filet pour aller changer, mais quand j'ai vu que le gardien n'avait pas le contrôle de la rondelle, j'ai foncé et je l'ai poussée dedans. Je venais de vivre un jeu semblable et j'ai utilisé le défenseur comme écran.»

Dans le vestiaire adverse, l'entraîneur-chef Guillaume Latendresse cherchait encore des solutions pour venir à bout du front défensif trifluvien. Les Riverains ont obtenu six séquences en avantage numérique, contre une seule pour les locaux, mais n'ont pas été en mesure d'en profiter.

«C'est un beau duel de gardiens, mais on doit avoir plus faim autour du filet, a-t-il analysé. On vient de perdre deux matchs sur trois en prolongation. Nous avons des lancers et ce sont des opportunités. Mais c'est ça les séries et on sort d'ici la tête haute, comme après la deuxième partie. Ce que je sais, c'est que quand ça va débloquer, ça va débloquer. Depuis le début des séries, nous avons disputé quatre parties que nous ne pouvions pas perdre. Dimanche, nous allons venir ici en n'ayant plus rien à perdre.»

Les Estacades pourraient obtenir leur billet pour la finale de la Ligue midget AAA du Québec pour la première fois depuis 2009 dimanche, toujours à l'aréna Jean-Guy Talbot, où 680 personnes se sont entassées vendredi.

La rencontre s'amorcera sur le coup de 13 h 30.

D'Aoust sans pitié

Les Cataractes signent un gain convaincant de 7-2 aux dépens du Phoenix

STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

L'attaque des Cataractes a fait mal paraître le Phoenix vendredi soir. — PHOTO: FRANCOIS GERVAIS

SHAWINIGAN — Le moins que l'on puisse écrire, c'est qu'Alexis D'Aoust n'a pas pris le Phoenix de Sherbrooke en pitié vendredi soir au Centre Gervais Auto. Luttant pour sa survie, le Phoenix s'est fait expédier sous le respirateur artificiel par le capitaine des Cataractes, qui a guidé son équipe à un pique-nique de 7-2 grâce à un truc du chapeau réussi en première période.

Les visiteurs avaient pourtant des raisons légitimes de croire en leurs chances de sortir de la Mauricie avec les deux points à l'enjeu. Après tout, ils avaient réussi pareil exploit il y a deux semaines. Et puis les Cataractes, après leur victoire émotive de mercredi face aux Huskies, avaient choisi de reposer trois vétérans, soit Brandon Gignac, Gabriel Sylvestre et Samuel Asselin.

Le Phoenix a toutefois rapidement compris que les Shawiniganais avaient envie de surfer sur la performance convaincante de mercredi. Et c'est D'Aoust qui s'est chargé de livrer le message, marquant à trois reprises pour procurer une priorité de 3-0 après 20 minutes aux locaux.

Ces derniers n'ont pas baissé de régime en deuxième. Face à un club sans émotion, pas trop intéressé à se salir le museau en territoire défensif, les Cataractes ont lentement mais sûrement creusé l'écart au tableau indicateur. C'était 6-1 après 40 minutes et sans quelques arrêts d'Evan Fitzpatrick, les dégâts auraient pu être encore plus importants.

En troisième, le temps a été écoulé pour la forme. Les deux clubs se sont échangé un but, puis les locaux ont eu droit à une belle ovation des 3667 personnes présentes sur l'avenue Jacques-Plante, une belle foule qui place la plus vieille organisation de la LHJMQ à 4043 spectacteurs d'un nouveau record d'assistance avec un match à domicile à écouler au calendrier.

«C'EST TRÈS ENCOURAGEANT»

«Ça fait quatre matchs que notre club est revenu sur les rails», témoignait Claude Bouchard, très heureux de la sortie de ses protégés. «Le Phoenix n'avait pas la même hargne qu'à sa dernière visite chez nous mais ça n'enlève rien à notre performance. On a été en mesure de générer plus d'attaque. C'est très encourageant, alors que les séries sont presque à notre porte.»

Héros de la soirée, D'Aoust soulignait aussi que les Cataractes semblaient avoir retrouvé leurs repères. «Il y a des soirs où tout fonctionne. Ce fut le cas pour moi face au Phoenix. Je n'ai rien fait de spécial, j'ai simplement amené des rondelles au filet. Par contre, l'équipe a joué avec énergie. C'est l'*fun* de montrer de la constance, car on arrive en séries», racontait le Trifluvien de 20 ans, qui espère que son équipe va conclure sa saison avec une autre bonne performance face aux Foreurs de Val-d'Or. «Ça prend une continuité. Et en même temps, on veut lancer un message aux Foreurs que si c'est eux qui seront en face de nous en séries, ça ne sera pas facile.»

JULIEN DÉÇU

Dans l'autre vestiaire, Stéphane Julien avait du mal à s'expliquer cette sortie sans panache de sa troupe. «Je pense que notre gardien aurait aimé revoir le premier but. Ça nous a fait mal. On n'avait pas de jambes. Pas d'entrain. C'est décevant», reconnaissait le pilote natif de Saint-Tite.

Le Phoenix a peut-être une chance de sauver sa saison samedi. Si les Sherbrookois l'emportent à Québec, et que l'Océanic s'incline face aux Voltigeurs, ils se qualifieront pour les séries.

CARNET DE NOTES

Nicolas Leduc est au cœur d'une tempête médiatique. La station de radio BLVD 102,1 FM de Québec rapportait vendredi que l'officiel se serait présenté au Centre Marcel-Dionne en état d'ébriété, le 24 février dernier. Selon des témoignages recueillis par le journaliste Pierre Blais, Leduc aurait été retourné à son domicile après avoir été confronté par ses confrères, parmi lesquels se trouvait un policier, dans le vestiaire des officiels. Depuis, Leduc a été l'objet de sanctions disciplinaires à l'interne. «La Ligue de hockey junior majeur du Québec a à cœur la santé et la sécurité de ses joueurs et officiels. Quand nous constatons qu'un intervenant ne semble pas au sommet de sa forme pour participer à un match, toutes les précautions nécessaires sont prises afin d'éviter des incidents potentiels», a commenté par voie de communiqué Photi Sotiropoulos, directeur des communications de la LHJMQ.

sports

CHIFFRE DU JOUR

4

Les Penguins de Pittsburgh devront se passer de quatre de leurs défenseurs réguliers au cours des prochaines semaines puisque Ron Hainsey est tombé au combat à son tour. Il s'ajoute ainsi aux Kristopher Letang, Olli Maatta et Trevor Daley.

VALIDEZ VOTRE COMBINAISON EN MAGASIN !

COFFRE-FORT TANGUAY 500 000$ en prix

VOUS POURRIEZ GAGNER INSTANTANÉMENT

UN DES 100 CRÉDITS-VOYAGES DE 3 000$
POUR LA DESTINATION DE VOTRE CHOIX

UNE DES 2 000 CARTES-CADEAUX DE 100$
CHEZ AMEUBLEMENTS TANGUAY

ÉPARGNEZ 1 400$

2623,99
ÉCOFRAIS INCLUS
2 599,99 + 24,00

51,99 50 mois
Courant: 3 999,99

LG
Téléviseur «SMART»
OLED 4K (648777)

SAMSUNG
Téléviseur «SMART»
UHD 4K (648400)

Jusqu'à 50 VERSEMENTS sur tous les produits électroniques

ÉPARGNEZ 380$

DENON SOUNDSTAGE

Ensemble cinéma maison (912236)
- Récepteur 4K 350W à 5.2 canaux 3D (633352)
- Subwoofer 10" 200w (669924)
- Haut-parleur centre 150w (669923)
- 4 Haut-parleurs 2 voies 100w (669922)

4K

1001,19
ÉCOFRAIS INCLUS
999,99 + 1,20

19,99 50 mois
Courant: 1 379,99

PROMOTION
Obtenez GRATUITEMENT deux haut-parleurs réseau sans-fil
Wi Fi Bluetooth
Une valeur totale de 459,98

SAMSUNG
Barre de son et caisson de graves sans fil de 3,2 canaux (666152)

1499,99
ÉCOFRAIS INCLUS
1 499,19 + 0,80

29,98 50 mois

Quantité limitée

Livraison gratuite*

ABONNEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE

TANGUAY ÉLECTRONIQUE

tanguay.ca
100% transactionnel

2200, rue des Vitrines TROIS-RIVIÈRES 1 800 465-2200 • 819 373-1111

Accord D Desjardins

Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Cette offre est en vigueur jusqu'au 19 mars 2017. *Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin